

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES
FRANÇAIS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

~~~~~  
VINGT-SEPTIÈME ANNÉE



70284  
13/6706

PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

56, RUE JACOB, 56

—  
1901

REVUE DE SOCIÉTÉ

ANCIENS LIÈGES



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

STATUTS

---

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs, des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs paient une somme de cinq cents francs une fois pour toutes ; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels paient une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes ; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires paient chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier-adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

---

## RÈGLEMENT

### DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

#### *Des séances.*

#### ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en Assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

#### ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

#### *Du président et des vice-présidents.*

#### ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vices-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

#### ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

#### ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

#### ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

#### *Du secrétaire.*

#### ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

*De l'administrateur.*

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur paiement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

*Des publications de la Société.*

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1<sup>o</sup> d'un Bulletin; 2<sup>o</sup> de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.— Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil.— Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

*Du trésorier et de la commission de comptabilité.*

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société, il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.



# LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1<sup>er</sup> JUILLET 1901.



## MEMBRES FONDATEURS

|                                          |                                                 |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| BÉTHUNE (baron François),<br>[702].      | † QUEUX DE SAINT-HILAIRE<br>(marquis de), [30]. |
| BONNARDOT (François), [44].              | † RICHARD (Ed.), [237].                         |
| † BORDIER (Henri), [4].                  | † RÆDERER (L.), [452].                          |
| DIDOT (Alfred), [408].                   | ROTHSCHILD (baron Arthur<br>de), [112].         |
| LABORDE (marquis J. de),<br>[15].        | ROTHSCHILD (baron Edmond<br>de), [113].         |
| † LAMARLE (A.), [261].                   | ROTHSCHILD (baron Henri de),<br>[643].          |
| LAURENÇON (Léon), [208].                 | † ROTHSCCHILD (baron James<br>de), [31].        |
| LE PILEUR (D <sup>r</sup> Louis), [388]. | † SCHEFER (Charles), [466].                     |
| † LOWELL (J.-R.), [401].                 | † WAILLY (Natalis de), [2].                     |
| MEYER (Paul), [21].                      |                                                 |
| † PANNIER (Léopold), [25].               |                                                 |
| PARIS (Gaston), [26].                    |                                                 |

---

## MEMBRES PERPÉTUELS

|                                         |                                          |
|-----------------------------------------|------------------------------------------|
| † ANDOÛILLÉ (A.), [171].                | † BRADSHAW (H.), [343].                  |
| † ANDRÉ (Édouard), [131].               | CALDERON (Th.), [284].                   |
| † ARON-DUPERRET (H.), [147].            | CHÉVRIER (Maurice), [571].               |
| AVRIL (baron Adolphe d'),<br>[556].     | CLOETTA (W.), [670].                     |
| BALSAN (Ch.), [247].                    | † COLMET D'AGE (Gabriel),<br>[118].      |
| BATIOUSKOF (Th.), [634].                | CORNU (J.), [56].                        |
| † BAUDRY (F.), [3].                     | † DIDOT (Ambroise-Firmin),<br>[8].       |
| BERNON (baron de), [624].               | FAGNIEZ (Gustave), [345].                |
| BETHMONT (D.), [698].                   | † FOURNIÉ (D <sup>r</sup> Éd.), [412].   |
| † BONNEFONT (L.), [204].                | FRÉVILLE DE LORME (Marcel<br>de), [596]. |
| BOS (le D <sup>r</sup> ), [154].        | FURNIVALL (Fr.-J.), [37].                |
| † BOURMONT (comte Amédée<br>de), [565]. |                                          |

- † GUERLE (de) [533].  
† HAVET (Julien), [45].  
HAVET (Louis). [46].  
JEANROY (A.), [635].  
JORET (Charles), [276].  
KER (William P.), [667].  
LALLEMENT (J.), [309].  
LANGLOIS (E.) [607].  
LELONG (Eug.), [223].  
LÉVY (Émile), [589].  
LIMMINGHE (comte de), [486].  
LISTER (J.-L.), [355].  
LONGNON (Auguste), [17].  
† LUCE (Siméon), [18].  
† MARCHESOU (Pierre), [410].  
MARCHESOU (Régis), [649].  
MARIN, [288].  
† MASSON (Georges), [89].  
METMAN (Étienne), [371].  
MEYER (Paul), [21].  
MOCATTA (Fred.), [637].  
† MONTAIGLON (A. de) [24].  
MOREL-FATIO (Alfred), [210].  
MURET (Ernest), [612].  
NAVILLE (Louis), [281].  
† NICOL (H.), [42].  
OMONT (Henry), [590].  
PARIS (Gaston), [26].  
† PARIS (Paulin), [1].  
PÉLICIER (Paul), [611].  
† PERRET (Michel), [621].  
PIAGET (Arthur), [632].  
PICOT (Émile), [29].  
POINSIGNON (J.), [248].  
RAJNA (Pio), [296].  
REUSS (Rod.), [184].  
RITTER (Eug.), [202].  
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].  
ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].  
ROTHSCHILD (baron Henride), [643].  
† ROUZAUD (Auguste), [525].  
ROY (Maurice), [583].  
SAISSET (Paul de), [517].  
SERVOIS (Gustave), [578].  
SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].  
STIMMING (Dr Albert), [321].  
SUCHIER (A.), [164].  
SUDRE (L.), [659].  
† SUNDBY (Thor), [323].  
TEMPLIER (Armand), [384].  
THURNEYSEN (Dr), [585].  
TOBLER (Adolf), [60].  
TODD (Henry A.), [613].  
† URBAIN (Fr.), [217].  
TOYNBEE (Paget), [608].  
VAN HAMEL (A.-G.), [598].  
VIENNOT (W.), [591].  
† VILLEMESANT (H. de), [307].  
WALHUND (C.), [447].  
† WEBER (Dr Alfred), [396].  
WECHSSLER (Ed.), [676].  
WESSELOFSKI (Alex.), [446].  
WULFF (Fr.), [569].
-

## LISTE GÉNÉRALE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ<sup>1</sup>

- ABERDEEN (Bibliothèque de l'Université d'), [690], Écosse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4
- ADALBERT COLLEGE [701], à Cleveland, Ohio (États-Unis d'Amérique); correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- ALGER (Bibliothèque universaire d'), [588]; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.
- AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Écosse; correspondant M. Picard, rue Bonaparte, 82.
- AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340]; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.
- ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.
- ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431]; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.
- ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], 29, Holywell street, Oxford.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (7 *exemplaires*).
- ATHENÆUM (Bibliothèque de l'), [708], à Boston; correspondant M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 *bis*.

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- AUBRY (Pierre), [697], ancien élève de l'École des Chartes, avenue de Villiers, 17.
- AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.
- AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à) [650].
- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoille, 22 (membre perpétuel).
- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (Johns Hopkins University, à), États-Unis d'Amérique, [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BANGOR (Bibliothèque de l'University College, à), Pays de Galles, [674].
- BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et Cie libraires, Soho square à Londres; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- BATIOUSKOF (Th.), [634], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82 (membre perpétuel).
- BAUDOUIN-BUGNET (Maurice), [675], juge au tribunal de Bar-sur-Seine (Aube).
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BÉDIER (Joseph), [672], maître de conférences à l'École normale supérieure, avenue Bosquet, 52.
- BELFAST (Queen's College à), Irlande [492]; correspondant M. Welter, rue Bernard-Palissy, 4.
- BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, Directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, rue de Condé, 9.
- BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saint-Pères, 15.
- BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

BERNON (baron de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).

BESANÇON (Bibliothèque universitaire de), [383]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

BETHMONT (Daniel), [698], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, boulevard Emile Augier, 14 (membre perpétuel).

\* BÉTHUNE (baron François), [702], place de l'Université, à Louvain; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre fondateur).

BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE, Paris.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.

BOCHER [252], professeur à l'Université Harvard, Cambridge, Mass., Etats-Unis d'Amérique; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.

BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.

BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [617]; correspondant M. Fr. Cohen, libraire à Bonn.

\* BONNARDOT (François), [44], conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse) (membre fondateur).

BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

BOS (Dr Alph.), [154], cours Lieutaud, 52, Marseille (membre perpétuel).

BOSTON (Bibliothèque publique de), États-Unis [441]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.

BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 24, Orléans.

BOUCHERIE (Adhémar), [582], chef de bataillon en retraite, rue Saint-Gelais, 18, Angoulême.

BOUCHET (Émile), [610], rue de Paris, 1, Dunkerque.

- BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex); correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- BRERA (Bibliothèque nationale), à Milan, [600]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUNOT (F.), [594], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, avenue d'Orléans, 4.
- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Jouan, libraire à Caen.
- CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. le Soudier, libraire, boulevard St-Germain, 176.
- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Lawrence, Kansas, Etats-Unis d'Amérique ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Alfred de Vigny, 16.
- CAYROU (Paul), [605], rue de Bécon, 71, Courbevoie (Seine).
- CHABANEAU (Camille), [94], correspondant de l'Institut, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- \* CHAVANE (P.), [328], place Darcy, 19, Dijon (Côte-d'Or).
- CHAZAL (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, boulevard Saint-Michel, 37.
- CHEATHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).
- CHICAGO (University Press), [700]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.

- CLÉDAT (Léon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, Lyon.
- CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Iena; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- COLUMBIA (Bibliothèque de l'Université de), [692], Missouri, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- COLUMBIA UNIVERSITY (Bibliothèque de), [677], à New-York; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).
- COPENHAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [687]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNELL UNIVERSITY [660], Ithaca, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université allemande de Prague, Bohême, (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURAYE DU PARC (Joseph), [562], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 79.
- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRESCINI (Vincent), [715], professeur à l'Université de Padoue.
- CROUSLÉ, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Claude Bernard, 58.
- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, quai Malaquais, 9.
- DARMSTADT (Bibliothèque grand-ducale de), [665]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.
- DAVID (M<sup>me</sup> veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.

- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.
- DELBOLLE (A.), [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, Seine-Inférieure.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, archiviste de la ville de Reims, rue Nicolas Perseval, 21, Reims.
- DENSUSIANU (Ovide), [693], Strata regala, Bucarest (Roumanie).
- \* DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).
- DIJON (Bibliothèque de la Faculté des lettres de), [695]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DORVEAUX (Dr), [714], bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris, avenue de l'Observatoire, 4.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, avenue de Villiers, 98.
- DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.
- DUPONT (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Fontemoing, libraire, rue Legoff, 4.
- ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE (Bibliothèque de l'), [710], avenue de l'Observatoire, 4.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], boulevard Malesherbes, 144.
- FAGNIEZ (Gustave), [345], membre de l'Institut, Meudon, Seine-et-Oise (membre perpétuel).
- FALK fils, [706], libraire, 15-17, rue du Parchemin, Bruxelles.
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.



FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.

FLAMARE (Henri de), [633] archiviste de la Nièvre, rue de Prunevaux, 2, à Nevers,

FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.

FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 38.

FOURNIER (Dr Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue de Miromesnil, 77.

FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).

FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).

FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].

FRIEDWAGNER (Dr Mathias), [709], professeur à l'Université de Cernowitz (Autriche-Hongrie).

FURNIVALL (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).

GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.

GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (2 exemplaires).

GEVAERT (Aug.), [63], membre de l'Institut, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

GIESSEN (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

GIRTON COLLEGE (Bibliothèque de), [699], près Cambridge, Angleterre; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de), Suède [645]; correspondant, M. Brockhaus, rue Bonaparte, 17.

- GÆTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [656]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465]; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRÆBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg; corresp. M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GUIFFREY (J.-J.), [381], membre de l'Institut, directeur de la manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins, 42.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567]; correspondant M. A. Schulz, rue de la Sorbonne, 4.
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARRASSOWITZ (Otto), [681], libraire à Leipzig.
- HARVARD COLLEGE (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HAVET (Louis), [46], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).
- HAYRE (Bibliothèque municipale du), [644]; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
- HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles Belges, à Liège.
- HODGES, FOSTER et Cie, [317], libraires à Dublin; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176 (2 exemplaires).

- HUET (G.), [638], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Spontini, 13.
- HUGUET (Edmond) [661], maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Basse, 17, à Caen; correspondant M. Henri Huguet, rue Cardinal-Lemoine, 71.
- IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [671]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.
- JEANROY (A.), [635], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Saint-Joseph, 43, Toulouse (membre perpétuel).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.
- JONQUIÈRE (J.), [126], boulevard Émile Augier, 10.
- JORET (Charles), [276], membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres d'Aix, rue Madame, 59 (membre perpétuel).
- JOUON DES LONGRAIS (Fréd.), rue des Lices, 28, Rennes.
- KEIDEL (George C.), [691], John-Hopkins University, Baltimore, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4
- KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- \* KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].
- KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- \* LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).
- LAFENESTRE (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine).

LA HAYE (Bibliothèque royale de), [704]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7,

LAIR (J.), [74], membre de l'Institut, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.

LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).

LAMY (Ernest), [584], boulevard Haussmann, 113.

LANGLOIS (E.), [607], doyen de la Faculté des lettres de Lille, rue d'Artois, 11, Lille (membre perpétuel).

\* LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, avenue du Trocadéro, 21, (membre fondateur).

LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).

LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.

LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].

LÉLONG (Eug.), [223], archiviste-paléographe, rue Monge, 59, (membre perpétuel),

LÉO (Auguste), [684], rue Raynouard, 9.

\* LE PILEUR (Dr Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).

LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.

LEVY (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, Bade (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

LIÈGE (Bibliothèque de l'Université de), [51]; correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.

LILLE (Bibliothèque des Facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

LILLE (Bibliothèque Universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).

LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.

LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre (membre perpétuel).

- LIVERPOOL (Bibliothèque de l'University College, à), [686]; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 52 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MADISON (Bibliothèque de l'Université de), [679], Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MANDROT (Bernard de), [76], ancien élève de l'École des Chartes, avenue du Trocadéro, 42.
- MANS (Bibliothèque municipale du), [257]; correspondant M. Pellechat, par M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- MARANDE (A.), [602], rue Saint-Michel, 1, Le Havre.
- MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]. correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).
- MARIN, [288], Bühl, par Guebwiller (Alsace), (membre perpétuel).
- MATHIEU [282], à Thouars (Deux-Sèvres).
- MATZKE (John), [711], professeur à l'Université de Chicago.
- MÉLY (Fernand de), [606], rue de la Trémoille, 26.
- METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).
- \* MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).
- MEYER-LÜBKE (Wilhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.

- MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de), [664], Ann Arbor, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MIDDLETOWN (The library of Wesleyan University), Connecticut [647]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MINNEAPOLIS (Bibliothèque de l'Université de), [666], Minnesota, Etats-Unis d'Amérique.
- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MONTAUD (Maurice de), [705], avocat, juge suppléant, rue Régale, 3, Nîmes.
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, directeur adjoint à l'École des Hautes-Etudes, rue de Poissy, 14 (membre perpétuel).
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, rue Pierre Fatio, 15, Genève, (membre perpétuel).
- MUSÉE CONDÉ, [703], à Chantilly (Oise).
- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12 (membre perpétuel).
- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.

- NEW-YORK PUBLIC LIBRARY, [458], à New-York.
- NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Borgonuovo, 18, Milan.
- NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 *exemplaires*).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, Rathsacksvei, 1, Copenhague; correspondants MM. Groux et Cie, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [500], membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 17, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Murillo, 8; correspondant M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, 219.
- PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles lettres), administrateur du Collège de France, président honoraire de la section d'histoire et de philologie de l'École des Hautes Etudes, au Collège de France, (membre fondateur et perpétuel).
- PARKER et Cie, [500], libraires à Oxford; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (2 *exemplaires*).
- PASQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École Saint-Aubin, à Angers.
- PASSY (Louis), [240], membre de l'Institut, député, rue de Clichy, 45.
- PASTEUR (Adolphe), [435], villino Pasteur, San Remo, Italie.
- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis; correspondant M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 *bis*.
- PÉLICIER (Paul), [611], archiviste du département de la Marne, Châlons-sur-Marne (membre perpétuel).
- PÉRIER (Ferdinand), [275], rue d'Erlanger, 20.

- PIAGET (A.), [632], professeur à l'Académie de Neuchâtel, rue de l'Orangerie, 8, Neuchâtel, Suisse (membre perpétuel).
- PICOT (Émile), [29], membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, Le Havre (membre perpétuel).
- PORQUET, [419], libraire, quai Voltaire, 1.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496]; correspondant M. Koehler, libraire à Leipzig.
- RAHIR, [707], libraire, passage des Panoramas, 55.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supérieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre perpétuel).
- RATH, [680], libraire à Buda-Pest.
- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue de Villiers, 130 (2 exemplaires).
- RENGOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- REUSS (Rod.), [184], maître de conférences à l'École des Hautes Études, rue Albert Joly, 52, Versailles (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève correspondant M. Schlachter, libraire, rue de l'Eperon, 5, (membre perpétuel).
- ROBERT (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, avenue Quihou, 30, Saint-Mandé, Seine.
- ROQUES (Mario), [712], agrégé de l'Université, boulevard Saint-Germain, 4.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).



- \* ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], avenue Montaigne, 57, (membre fondateur).
- \* ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- \* ROTHSCHILD (baron Henri de), [643], avenue de Friedland, 38 (membre fondateur et perpétuel).
- ROTHSCHILD (Bibliothèque publique Charles de), [696], à Francfort-sur-le-Mein.
- ROY (Maurice), [583], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- SALVERDA DE GRAVE (Jean-Jacques), [689], à la Haye; correspondant M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- SERVOIS (Gustave), [578], directeur des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60 (membre perpétuel).
- SHELDON (E. S.), [648], Francis Avenue, 11, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique.
- SIMMEL ET C<sup>ie</sup>, [683], libraires à Leipzig (3 exemplaires).
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 1, Park Terrace, Oxford (membre perpétuel).
- SÆDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4
- SOREL (A.) [409], membre de l'Institut, (Académie française et Académie des sciences morales et politiques), secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.
- STEFFENS (Dr G.), [713], Obere Karaspüle, 38, Göttingue; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Greifswald; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).

- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.
- SUCHIER (H.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], professeur au collège Stanislas, rue d'Assas, 24 (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], rue Moreau, 5, à Saint-Denis (Seine); correspondant M. Fontemoing, libraire, rue Legoff, 4.
- TEMPIER (D), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).
- THOMAS (Antoine), [524], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10.
- THOMPSON (Sir E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants MM. Dulau et C<sup>ie</sup>, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- THURGOVIE (Bibliothèque du canton de), [694], à Frauenfeld, Suisse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- THURNEYSEN (Dr R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brisgau; correspondant la librairie Bouillon, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).
- TOBLER (Adolf), [60] correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Kurfürstendamm, 25, Berlin W.; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (membre perpétuel).
- TODD (H.-A.), [613], Columbia College, New-York, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).
- TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- TOULOUSE (Bibliothèque universitaire de), [597].

- TOYNBEE (Paget), [608], Dorney Wood, Burnham, Bucks, Angleterre; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- TURIN (Bibliothèque nationale de), [566]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.
- UPSAL (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501]; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- VANDER HAEGHEN (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.
- VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature française à l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).
- VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).
- VOGÜÉ (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.
- VOLLMÆLLER (Karl), [363], Wienerstrasse, 25, à Dresde; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).
- WATKINSON LIBRARY [685], à Hartford, Connecticut, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WAROCQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WECHSSLER (Édouard), [676], Karlsstrasse, 7, Halle-sur-Saale; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Petersbourg (membre perpétuel).

- WHITE (George), [40], Ashley House, Epsom, Angleterre.
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.
- WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund, Suède : correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- YALE UNIVERSITY, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].

# LISTE DES MEMBRES

DU

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1900-1901

---

MM. D'AVRIL (Baron).  
BÉDIER.  
BONNARDOT.  
BRUNOT.  
DIDOT.  
DE FRÉVILLE.  
HUET.  
JORET.  
DE LABORDE (Marq<sup>is</sup>).  
LELONG.  
LONGNON.  
MEYER.

MM. MOREL-FATIO.  
MURÉT.  
PARIS.  
PICOT (É).  
RAYNAUD.  
ROBERT.  
DE ROTHSCHILD (Baron E.).  
ROY.  
SERVOIS.  
SUDRE.  
THOMAS.

*Président* ..... MM. D'AVRIL (Baron).  
*Vice-présidents* ..... THOMAS, PARIS.  
*Administrateur* ..... RAYNAUD.  
*Secrétaire* ..... MEYER.  
*Secrétaire-adjoint* ... HUET.  
*Trésorier* ..... DE ROTHSCHILD (Baron E.).  
*Trésorier-adjoint* ... PICOT (E).

---

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

## ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

### PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 13 mars 1901.

---

*Présidence de M. LE BARON D'AVRIL, président.*

Nouveau membre : M. V. Crescini, professeur à l'Université de Padoue.

État des impressions : *Gace Brulé*, six feuilles tirées, feuille 7 en placards. — *Eustache Deschamps*, t. X, quatorze feuilles tirées, 6 feuilles en placards. — *Apocalypse*; le volume de planches, y compris les titres, est achevé. Volume de texte, huit feuilles tirées, feuille 9 (fin du texte et glossaire) en page; feuilles *a-f* tirées, feuilles *g-m* en page, feuille *n* en placards. — *Tristan*, deux feuilles en placards.

Le tome II des *Œuvres de Guillaume Alexis* est chez le relieur, et sera mis en distribution sous peu de jours. MM. Piaget et Picot sont autorisés à mettre sous presse le t. III.

Les planches de l'*Apocalypse*, formant un volume in-folio, seront publiées aussitôt que le Trésorier aura

recouvré les cotisations de l'année 1900 ; le volume de texte, qui sera bientôt terminé, sera mis en distribution vers le mois d'octobre, et formera la première partie de l'exercice 1901. M. Raynaud donne l'assurance que le t. X d'Eustache Deschamps sera prêt à la même époque.

M. Thomas fait savoir au conseil qu'il sera sous peu, en état de soumettre au Conseil la copie de l'*Entrée de Espagne*, publication qu'il a proposée à la Société, conjointement avec M. Mussafia, en 1884 (séance du 25 juin).

Proposition de publication : par M. Löseth, d'une nouvelle édition du roman de Robert le Diable. Renvoi à une commission composée de MM. Paris, Raynaud et Thomas.

Par M. Picot, d'un recueil de Sotties, devant former deux volumes. Renvoi à une commission composée de MM. Paris, Raynaud et Thomas.

M. Paris rappelle au Conseil qu'il avait jadis proposé à la Société de faire, avec le concours de M. Picot, une nouvelle édition des *Chansons du xv<sup>e</sup> siècle*, complètement épuisées depuis longtemps ; qu'ultérieurement il avait renoncé à prendre part à cette réédition dont par suite M. Picot seul était resté chargé (séance du 25 mars 1896). Toutefois, M. Picot absorbé par d'autres soins ne pouvant actuellement vaquer à cette nouvelle édition, il y aurait lieu de donner suite par quelque autre moyen aux intentions du Conseil, d'autant plus que l'impossibilité de fournir les *Chansons* a plus d'une fois empêché la vente de collections de la Société. M. Paris propose donc de faire reproduire ce

volume à petit nombre par le procédé dit anastatique, qui est peu coûteux, ce qui n'empêcherait pas la Société de publier ultérieurement une nouvelle édition, entièrement refondue, du même ouvrage. Le Conseil charge MM. Picot et Raynaud d'examiner cette proposition et de présenter à ce sujet un rapport lors de la prochaine séance.

M. l'Administrateur renouvelle la proposition qu'il a faite à la dernière séance au sujet des volumes d'Eustache Deschamps, qui, par suite de la réduction du tirage à partir du tome VII, sont en excédant. Il ajoute que le récolement fait lors du transport des publications de la Société, aux Magasins généraux a permis de constater que les huit tomes des *Miracles de Notre-Dame* existent en nombre très inégal. Il pense qu'il y aurait lieu, pour ces deux publications, de ramener les collections à un nombre égal de volumes. En conséquence le Conseil décide qu'il sera conservé pour les *Miracles*, comme pour *Eustache Deschamps* 250 exemplaires complets, exceptionnellement il sera conservé 300 exemplaires du t. VIII des *Miracles*, qui renferme le glossaire rédigé par M. Bonnardot, ces quantités étant jugées amplement suffisantes pour les besoins de la vente. Les volumes en excédant seront pour partie donnés à ceux des membres de la Société qui en feront la demande, et pour le reste mis au pilon.

---



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 20 juin 1901.

---

*Présidence de M. LE BARON D'AVRIL, président.*

État des impressions : *Gace Brulé*, six feuilles tirées, feuille 7 en pages. — *Apocalypse*, huit feuilles (texte) tirées; feuille 9 en page. De l'introduction douze feuilles (a-l) contenant le mémoire de M. Delisle sur l'illustration de l'*Apocalypse* sont tirées; feuilles m, n, contenant le commencement de la préface de M. P. Meyer, en page. — Le *Tristan* de Bérout, deux feuilles tirées, feuille 3 en placards.

Le volume contenant la reproduction phototypique de l'*Apocalypse* (ms. Bibl. Nat. fr. 403 et spécimens d'autres documents concernant l'illustration du même livre) est à la reliure et sera mis en distribution dans les premiers jours de juillet. Ce volume formera l'exercice 1900. Le prix en est fixé à 40 francs.

Le t. X d'*Eustache Deschamps* est non seulement achevé, mais déjà relié. Il formera, avec le texte imprimé

de l'*Apocalypse*, l'exercice de 1901. Ces deux volumes seront mis en distribution à la fin de l'année.

M. l'Administrateur fournit au Conseil des informations concernant la reproduction du volume des *Chansons du xv<sup>e</sup> siècle*, par le procédé dit anastatique. Le Conseil décide que cette reproduction sera faite à cent exemplaires, aussitôt qu'on aura réussi à se procurer un exemplaire de cet ouvrage, depuis longtemps complètement épuisé et qui passe rarement dans les ventes.

Le Conseil décide que les publications de la Société seront dorénavant adressées gratuitement à la Bibliothèque de l'Institut.

Sur la proposition de M. le Président, il est décidé que trois exemplaires des *Miracles de Notre-Dame* seront mis à la disposition de l'*Alliance française*, pour être distribués selon que cette association le jugera le plus convenable.

M. l'Administrateur expose au Conseil que, conformément à la décision prise dans la séance précédente, il a fait mettre au pilon les exemplaires en excédent des tomes I, II, III, IV, VIII des *Miracles de Notre-Dame*, I, II, IV, V, VI des *Œuvres de Deschamps* et du t. II de la *Chronique du Mont Saint-Michel*. Cette opération a produit à la société une somme de 31 fr. En dehors des collections réservées, dix exemplaires de chacun de ces volumes ont été mis à part pour être donnés aux membres qui ne les auraient pas, ou aux professeurs qui pourraient en avoir besoin pour leur enseignement.

M. le Président informe le Conseil que l'Académie des Inscriptions dans sa séance du 31 mai dernier,

a accordé pour la troisième fois le prix La Grange (1,000 fr.), à la Société des Anciens textes français.

M. Paris présente un rapport sur le projet de publication du poème de *Robert le Diable*, proposé par M. Löseth (séance du 13 mars), et conclut à son adoption. Le tirage est fixé à 625 exemplaires dont 25 sur papier Whatman. M. P. Meyer est nommé commissaire responsable pour cette publication.

Le même présente un rapport sur le projet de publication d'un recueil de sotties, proposé par M. E. Picot (séance du 13 mars), et conclut à son adoption. Le tirage est fixé à 625 exemplaires dont 25 sur papier Whatman. M. Paris est nommé commissaire responsable pour cette publication.

---

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 6 novembre 1901.

---

*Présidence de M. PARIS, vice-président.*

M. le baron d'Avril, absent de Paris, s'excuse de ne point venir présider la séance.

Nouveaux membres : La Bibliothèque municipale de Vire (Calvados); M. Constant Roy, professeur au Lycée de Lyon; M. l'abbé Humbert professeur au Grand-Séminaire de Verdun (membre perpétuel); M. Gamber, libraire à Paris.

Etat des impressions : *Apocalypse*, volume de texte

destiné à accompagner la reproduction phototypique ; le texte entier avec le vocabulaire (9 feuilles) est tiré ; introduction, feuilles *a-p* (16 feuilles) tirées ; feuilles *q-t*, contenant la fin de l'introduction et l'appendice qui y est joint, en pages. — *Tristan* (Béroul), deux feuilles tirées, feuilles 3 à 5 en pages. — *Robert le Diable*, deux feuilles tirées, feuilles 3 et 4 en placards. — *Recueil des Sotties*, trois feuilles en placards.

L'*Apocalypse* (volume de texte) sera terminée sous peu de jours et pourra être distribuée le mois prochain avec le tome X d'Eustache Deschamps, prêt depuis cinq mois, ces deux volumes devant constituer l'exercice de 1901.

Le Conseil fixe à 15 fr. le prix de l'*Apocalypse* (texte), qui aura en tout 29 feuilles.

M. P. Meyer, commissaire responsable pour les *Chansons de Gace Brulé*, informe le Conseil que M. Huet lui a remis son introduction, qui pourra être mise sous presse dans le courant du mois. On peut donc compter sur ce volume pour l'exercice de 1902. — M. Picot pense que le premier volume de son édition des *Sotties* pourra être terminé pour l'année prochaine. Si, comme on peut l'espérer, l'édition de *Robert le Diable* est achevée à la même époque, ces trois volumes formeraient l'exercice de 1902.

M. A. Thomas fait savoir au Conseil que M. Mussafia, qui devait éditer avec lui l'*Entrée de Espagne* (voir la séance du 13 mars dernier) renonce, en raison de l'état de sa santé, à prendre part à cette publication en vue de laquelle il avait fourni une copie complète du poème. M. Thomas reste donc seul chargé de l'édition.

Le Conseil fixe au 18 décembre sa prochaine réunion et au 26 l'assemblée générale de la Société.

Propositions de publications : par M. Bédier, d'une nouvelle édition du *Tristan* de Thomas. Renvoi à une commission composée de MM. Meyer, Paris et Thomas. — Par M. Matzke, d'une édition des poèmes anglo-normands de Simon de Fresne. Renvoi à une commission composée de MM. Bédier, Joret et Meyer. — Par M. Cloetta, d'une édition du *Moniage Guillaume*. Renvoi à une commission composée de MM. Longnon, Paris et Thomas.

---

#### SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 18 décembre 1901.

---

*Présidence de M. LE BARON D'AVRIL, président.*

Nouveaux membres : M. G. Lanson, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris ; M. Bovet, professeur à l'Université de Zurich (membre perpétuel), correspondant M. Brockhaus, 17, rue Bonaparte.

État des impressions : *Gace Brulé*, sept feuilles tirées, feuille 8 en placards ; l'introduction est à l'impression.

L'*Apocalypse*, volume de texte, est chez le relieur, et aurait pu être distribué à la fin du mois sans l'incendie qui a détruit, dans la nuit du 19 au 20 novembre, les ateliers de M. Engel. Néanmoins, d'après les renseignements communiqués par M. l'Administrateur, ce

volume sera cartonné et pourra être mis en distribution vers le 15 janvier.

M. Picot fait savoir au Conseil que des erreurs se sont produites lors du recouvrement des cotisations de l'exercice 1901, par la faute de l'agence chargée de ce service. M. Picot est en instance pour obtenir que ces erreurs soient rectifiées. En attendant, il lui est impossible de présenter actuellement à la Société son rapport financier. Il demande donc que la séance de l'assemblée générale, fixée au 26 décembre, soit reportée à une date ultérieure. Le Conseil décide que cette séance aura lieu au printemps prochain. Les pouvoirs du Président sont prorogés jusqu'à cette date.

M. Longnon présente un rapport sur le projet de publication du *Moniage Guillaume*, proposé par M. Cloetta (séance du 6 novembre), et conclut à son adoption. Le tirage est fixé à 725 exemplaires dont 25 sur papier Whatman. M. Thomas est nommé commissaire responsable pour cette publication.

---

## PRIÈRES ET POÉSIES RELIGIEUSES

TIRÉES D'UN MANUSCRIT LORRAIN

(ARSENAL. 570).

---

Le ms. 570 de la Bibliothèque de l' Arsenal est un livre d'heures où ont pris place, parmi les offices, certaines pièces extraliturghiques en langue vulgaire, les unes en prose les autres en vers, qui ne sont pas dénuées d'intérêt tant pour la forme, qui est lorraine, que pour le fond. Il est très peu de livres d'heures qui renferment un aussi grand nombre de prières variées en prose et en vers. Le manuscrit, ayant été suffisamment décrit par M. H. Martin dans le t. 1<sup>er</sup> de son catalogue des manuscrits de l' Arsenal, je me borne à dire qu'il est du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> et qu'il a été fait à Metz, comme le prouve l'admission, tant dans le calendrier que dans les litanies, d'un certain nombre de saints locaux.

Les pièces en langue vulgaire que renferme ce livre

1. M. Martin l'attribue au xiii<sup>e</sup> siècle, mais l'ayant examiné avec lui, nous sommes tombés d'accord qu'il ne pouvait avoir été fait qu'au xiv<sup>e</sup>. Je crois même qu'il n'est que du milieu ou de la seconde moitié de ce siècle.

d'heures sont elles vraiment d'origine lorraine, ou bien, composées dans la France centrale, ont-elles reçu du copiste leur apparence dialectale? La question est délicate et ne comporte pas une réponse unique. Plusieurs des poésies pieuses qui seront mentionnées plus loin sont déjà connues par d'autres copies qui n'ont rien de lorrain, mais, à côté de ces pièces importées de la France centrale, probablement de Paris, il en est d'autres, notamment certaines prières en prose et en vers, qui peuvent fort bien avoir été composées à Metz ou dans le pays messin. Il y eut dans cette région comme un foyer de littérature religieuse, non encore bien étudié, mais qu'on entrevoit déjà, et qui se manifeste tant par des traductions d'ouvrages bibliques et de traités théologiques et moraux que par des poésies pieuses. Plusieurs de ces compositions ont été signalées dans le *Bulletin* <sup>1</sup>.

La plupart des textes du manuscrit de l'Arsenal sont lamentablement corrompus. Le copiste était ignorant et négligent : il n'avait aucune idée de la versification. Autant que je l'ai pu j'ai indiqué les copies, en général meilleures, qu'on possède des mêmes textes, mais la littérature pieuse du moyen âge n'a pas jusqu'ici été l'objet de recherches bien approfondies ; les catalogues n'indiquent pas ordinairement avec détail les morceaux français que renferment les livres d'heures, de sorte que

1. Années 1876, p. 64 ; 1884, p. 73 ; 1886, p. 41. On n'a pas encore examiné tous les livres lorrains où des pièces de ce genre peuvent se rencontrer, par ex. le ms. messin (xiv<sup>e</sup> siècle) du catalogue VII de la librairie Rosenthal, à Munich (n<sup>o</sup> 953), cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXI, 446.



ma bibliographie restera forcément bien incomplète.

Certains indices, par exemple les mots « quele peichiresce que je soies », art. 6, montrent que le livre de l'Arsenal a été fait pour une femme.

Au fol. 7 qui est le premier du texte après le calendrier, se lit cette courte prière, composée de deux vers, en tête des « matines Nostre Dame » :

*On doit dire ceste orixon de Nostre Dame.*

Proiés pour nous, haute royne, que nous soiens de tou<sup>1</sup> fis digne.

Plus loin, au devant des divers offices, se lisent les pièces qui suivent :

1. (Fol. 13 v<sup>o</sup>) *Con on doit dire as laus.*

A l'anjorner vous doit sovenir que il adonc fut il delivrer<sup>2</sup> a Pylaite, et a celle heure resuscitet il de mort a vie, et apparuit a lai Magdelene, et li doveis prier et dire ceste orixon : Biaus sires Deu Jhesucris, je vous pri que vos digniés et volliés resusciteit<sup>3</sup> en moy per<sup>4</sup> bonnes euvres et per vertus, et ausi com vos vous feistes cognoistres<sup>5</sup> et apparustes a la Magdalene corporellement, enci vous faisiés vos doucement sentir et cognoistre, et après en moy espe-

1. Il y a bien *tu* et non *ton* : cette forme est fréquente en lorrain.

2. Je reproduis les fautes du manuscrit : on voit qu'*il* est répété à tort, et que *delivrer* est pour *delivrés* ou *delivreis*.

3. Lire *resusciteir*.

4. En toutes lettres.

5. Ici et ailleurs (cf. plus bas *covoitiȝes*, qui doit être au sing., et *soies*) l'*s* est sans valeur comme sans raison étymologique. L'addition intempestive d'une *s* à la fin des mots a déjà été signalée en des textes lorrains ; voy. *Romania*, XXVIII, 254.

rituellement per vostre graice, et autreteil je vous pri pour mes amins et por totes mes amies.

2. (Fol. 20 v<sup>o</sup>) *On doit dire ceste orixon devant le commencement de prime.*

A prime il vous doit sovenir que il adont aparuit a S. Piere et a S. Jaike et a S. Jehan. Cist estoient en la meir, et aparut el porc <sup>1</sup>. Adonc li doveis vous proier ainsi : Biaus dous Jhesucris, kant il est ensi que je naige en la mer de cest monde en la fleble neif de la charc <sup>2</sup>, je vous pri que vous me gardeis entre les vens de temptacion et lez roches d'aver-siteit et de tribulation, et lez vens d'orguel et de vaniteit et d'elation et les perilz d'envie et de detraccion, et lez serainnes de losenges et d'audulation (*sic*), et les tempès de covoitizes et d'anbition, que je puxe estre Piere, c'est a dire cognixans de mes peichiés et de mai povreteit et de la viteit dou monde et de sa fauceteit, de la misericorde de Nostre Signor et de sa grant bonteit; et que je soies Jaiques, c'est a dire lutieres ou supplantieres <sup>3</sup>, que je puixe fort et viguerouzement lutier et combaitre a monde, a mai charc et a l'anemin, et aus vaincres et supplanteires <sup>4</sup> et mettre dezour les piés de mon cuer. Et que je soies Jehan, c'est a savoir que je aie lai graice de vous <sup>5</sup>, per coy je faice si vraiment vostre volonteit per coy vous voiliés apparoir a moy en la rive et el poc <sup>6</sup> de mon salut, et donner vie per-

1. Lire *port*.

2. Lire *char*.

3. Dans l'*Interpretatio nominum hebraicorum* imprimée à la suite des éditions de la Vulgate, « Jacob » est interprété par « supplantator ».

4. Lire *vaincre et supplantair*.

5. « Johannes », dans l'*Interpretatio*, est rendu par « graciosus, pius, misericors ».

6. Lire *port*.

menauble en vostre grace, et autreteil je vous pri pour tous mes amis et pour toutes mes amies. Amen.

**3.** (Fol. 25) *On doit dire a tierce ces .ij. orixons.*

A tierce vous doit il sovenir que li felons Juif jugirent que Jhesucris estoit digne de mort et de crucifier, et a celle heure descendit li S. Espiris sors les apostres. Adonc li deveis vous prier, et dites : Biaus dous Jhesucris, je vous pri que vous me doingniés mes meffais si vraiment jugier et vangier sor moy, que je lou vostre jugement et la vostre vengence puixe debonairement eschaiper et eschivir, sen nulles dampnations, et que vous lou S. Esperis weulliés envoyer en langue de feu, qu'il me faice Nostre Signour conjoïr, et proier et a lui parler en orixon, et que il m'apranne <sup>1</sup> en flame de vraie chariteit entierrement, et que il arxet <sup>2</sup> et degaistet et aniantixe en my l'amour dou monde et ma propre volonteit et tout ceu que Deu y desplait et les s. <sup>3</sup>, et les eulz de m'arme enlumine et esclaire, si que je puixe vraiment cognoistre et entendre et aiamp<sup>4</sup>ir la volonteit de vos; et autreteil je vous pri por toz mes boins amins et pour tous mes bienfaitours. Amen.

**4.** (Fol. 31) *A l'oure de nonne orixon.*

A l'oure de nonne vous doit sovenir que Jesucris a celle heure criait a haute voix en la croix et randit son dous esperis en mains de son peire; et si ot perciét lou cousteit d'une lance, si en exit awe et sanc. Adonc li proiés et dites ceste orixon : Biaus dous pere Jhesu Cris, je vous pri que vous me donneis si crier par vraie confession que je vous puixe l'arme rendre entre vous dous mains, cant elle parti-

1. En français *m'esprenne*.

2. Subj. du v. *ardre*.

3. C.-à-d. *sains*.

4. Ms. *ai amplir*, en deux mots.

rait de mon corps, et que vos, por lai lance de vostre sainte parolle que droite est, qui onques ne dit fors que voir, et si est agüe, car elle perce et point doucement les piez, armes<sup>1</sup> vous veuliés si doucement navrer mon cuer que ague<sup>2</sup> de douce larme en issent<sup>3</sup> per devocion, et sanc de saintes euvre par dilection, et autreteil je vous pri pour tous mes amins et pour toutes mes amies.

**5.** (Fol. 34) *On doit dire a vespres.*

(Fol. 34 v<sup>o</sup>) A vespres il vous doit sovenir que a celle heure il fut oster (*sic*) de la croix, et que a celle heure il mainget avec ces apostres a lai cenne, et illuc astablit il et devizait lou sains (*sic*) saicrement de l'auteil, de son glorious cors et son preciaus sanc. Adonc li doveis vous proier et dire : Biaus dous Jhesucris, je vous pri que vous voilliés entendre et escouter mai prier et mai request<sup>4</sup>. Premier, très dous Jhesu, ne voilliés mès soffrir que je me deparcet de lai croix de vraie penitence devant la mort, si comme vous fecistes, et que vous lou saicrement de vostre char et de vostre sanc me doneis si fermement croire et recevoir si dignement que je de vostre preciaus corps puixe je estre saoeleir (*sic*) en vostre gloire, et autreteil je vous pri pour tous mes amins et pour toutes mes amies.

**6.** (Fol. 40) *A l'oure des complies.*

On doit dire ceste orixon a heure de complie. Adonc vous doit il sovenir que a celle heure fut Nostre Sire hoins de mirre et d'ansan, et mis ou sepucure; et a celle heure

1. Ce mot, commence par une majuscule. Le copiste n'a pas compris; le sens est « les âmes pieuses ».

2. Pour *aigue*.

3. Lire *isse*.

4. Pour *priere* et *requeste*.

priait il a son dous peire pour vos ' apostres. Adonc li doveis vous prier et dire : Biaus dous peire Jhesucrist, je vous pri que vous volliés oindre mon cors de mierre de mortification en teil estét con je sui que suix morteil a monde, et me donneis si reposer par vraie paix de cuer sen contrediction que, après lez trois jours de vraie repentance et de vraie confession et de digne satisfaction, je puixe en ceste vie resusciter per grace esperituellement, et après lou vostre jugement estre avec vous en vostre gloire corporellement ; et si vos pri, quele peichiresce que je soies, que vous vostre precieus sanc et vostre glorios cousteit et vous saintes plaies faisiés prier a vostre glorios peire pour my que ilz, per la vertu et per la merite de vostre sainte perolle et de vostre preciouze mort, me faisiés vraiment morir a monde et en men charc, et de mai prop[r]e volunteit, per la vertu de vostre gloriouze ascension, saisixiés et traiés mon cuer et mon esperis et mon desiriés (fol. 41) et mes pansées, et si m'envoies lou S. Esperis si doucement en moy que il me done force et vertu en moy, et me dont victore encontre les temptations de l'anemin et contre lou monde et contre la char, si que je puixe regner avec vous en la vostre gloire sen fin, et autreit je vous pri pour toz mes amins.

Suivent des pièces latines (office de complie, psaumes de la pénitence, litanies, etc.)

**7.** (Fol. 87 v<sup>o</sup>) *Si encomance lez orixons.*

Biaus sires Jhesucris, mes salus et ma vie,  
Que preïs char et sanc en la Virge Marie,  
En toi ai ma fiance, an toy soul ai ma vie,  
Ta laice creature que si merci te crie.

Ey Dieu ! pour c'ai ce fait conmant avrai fiance ?  
Biaz sire Deu, merci : qui t'a mors, sen doutance,  
Ai enver toy mespris, mais j'ai bone esperance  
Que tu me puez donner ancor grant repentence.

Deu merci ceu que fut comment ousa pechier ?  
Tropt fit grant herdement quant ousai correcier  
Jhesucris mon signour et quant m'osai drescier  
Vers celui que moult toist se puet de moy vengier.

Haiz ! cuer, or te porpance, voi cui tu as mesfait !  
Dont n'est ceu Jhesucris que tant de bien nous fait ?  
Que tu ais correcier ; s'i ait dolerous plait.  
Quant Jhesu ai perdu or ai je tropt mesfait.

Hél ! Dieu, que, porai faire, comment arai merci ?  
Que j'ai tropt correcier Jhesucris mon amin ;  
Droit est que je lou perde, que je l'ai tropt hayr ;  
Moie est toute la corpe, qu'ensi l'a deservir.

.....

**8.** (Fol. 89 v<sup>o</sup>) *Orixon.*

Dame, pour ton biau fis que tu per amais tant,  
Aies merci de m'arme, que ta merci demant <sup>1</sup>,  
Car bien doit resevoir quil (*lis. qui*) lou t'ait mis avant.

Li sires au serjant si ait ver lui mespris,  
Se il pour son enfant li ait pardon requis  
Merci avrait sen felle <sup>2</sup> ci[l] que doit estre occis ;  
Sovant en teille meniere est el chaple requis.

1. Il manque un vers à ce quatrain, et c'est probablement ici qu'il devait prendre place.

2. Pour *faille*.

Dame, ne sai conmant lou puissiés noier,  
Enver ton fis Jhesu toy soule weul proier :  
Se per toy n'ai merci n'i ait nuns recovrier,  
Toi anvoie a ton fis, n'i ai cui envoier.

Biaus sires Jhesucris cui li mien cuer desire <sup>1</sup>,  
Se ne porroit mie estre que tu puisse despire  
L'orixon de ta meire : honte est dou desdirre  
Que li fis a la meire puisse riens escondire.

Ai! glorioze meire, prie li doucement  
Qu'i m'otroit le pardons que je quier et demans.  
Deu! por coy ai ceu dit? ceu est grant herdemant,  
Cant j'ouze <sup>2</sup> prier lai meire, s'ai correcier l'anfant.

Et que porrai je faire quant n'ozeraï prier  
La Virge que me doit enver son fis aidier?  
Et puis que en la meire n'avrai nuns reparier,  
Bien me doit la merci de son fis allonniier.

Cette longue pièce se termine ainsi (fol. 96) :

Hai! glorioze dame que tant fais a lawer,  
Je te weul a la fin requerir <sup>3</sup> et demander  
Que tu, par ta prieire, me laixe[s] acorder  
A celui qui en toy se dingnet aombrier.

Et tu, biaux sires Deus cui je quier et desir,  
Done moi per tai graice teil cuer et teil espïr  
Que je puisse en cest ciecle mes peichiés espannir,  
Et après ceste vie en ta gloire venir. Amen.

1. Ce vers commence par une lettre dorée ; il est probable, en effet, qu'ici commence une nouvelle pièce, qui du reste se rattache à la précédente.

2. Naturellement il faut lire *j'ouze*.

3. Corr. *requerre*.

9. Suit une courte pièce sur les plaies du Crucifié, dont on a d'autres copies, par exemple, dans les Heures de Jean Talbot (Cat. Didot, 1879, p. 54).

Biaus très dous Jhesucris, je vos weul aorer, (Fol. 96 v<sup>o</sup>)  
Et vous, très douces plaies, mes peichiés recorder,  
Que vostre corps meyme fut en .v. leus navrer,  
Soffris pour peicheours de la mort delivrer <sup>1</sup>.

Sires très glorieus, les plaies de vostre corps  
Desquelles a .v. rus lou sanc en bollit fors  
Me soient en tous leus et solais et confort  
Et a jour de la mort permeneable repourt <sup>2</sup>.

La plaie dou cousteit dont si <sup>3</sup> est la longesce  
Nous moustre, très dous Deus, vostre très grant largesce,  
Quant vos por nous eüstes soffert toutes destresces <sup>4</sup> :  
La lance si fist voie a vos cuer et a dextre <sup>5</sup>.

Benoite soit la lance que (*lis. qui*) cest costeit fendit  
Et lou sanc precieus que vie nous rendit.  
Li sire soit benois que (*lis. qui*) dou ciel descendit  
Et pour nous tous <sup>6</sup> raichiter tout son sanc respandit.

1. Ce quatrain doit être corrompu, p.-ê. en plus d'un endroit ; le quatrième vers se raccorde mal à ce qui précède, et au troisième il faudrait *navrés*, au participe passé, bien que de cette correction résulte une mauvaise rime.

2. Corr. *ressors* ?

3. Probablement pour *ci* : cette pièce devait originairement être accompagnée de figures représentant les plaies du Sauveur. Cf. à ce propos Thiers, *Traité des superstitions*, 4<sup>e</sup> édit., IV, 97.

4. Il faudrait *toute destresce*, au singulier.

5. Ce vers commence un alinéa, ce qui montre que le copiste n'apportait guère d'attention à ce qu'il copiait.

6. Ce mot est à supprimer.



**10.** Suit immédiatement, sans alinéa, une pièce qui ailleurs <sup>1</sup> se trouve sous le titre d' « oraison de la passion rimée » :

Jhesu que (*lis. qui*) te laixais estandre,  
Pour pecheors en la croix pendre,  
Longis ou costeit te ferit,  
Si con tu li feïs merci,  
Toy requier je per ton merite  
Que me gardeis de mort subite,  
De tous peris et de pixon,  
Et m'envoies bone wairixon  
Et de villainne passion  
Moi ottroit Jhesucris <sup>2</sup> per son nom,  
Et quant mon corps definerait  
Et l'arme fort <sup>3</sup> departirat  
Si repentant et si <sup>4</sup> confès soies  
Qu'an paradix avec Deu soie.  
Amen, Deus moi troi <sup>5</sup> per son nom  
Graice et l'otroi de m'orixon.

**11.** On a déjà signalé dans ce Bulletin deux paraphrases en vers de l'*Ave Maria* : 1° en vers octosyllabiques, rimant deux à deux, dans un manuscrit de Londres (*Bulletin*, 1881, p. 50), et dans un manuscrit de Rouen (*Bull.*, 1883, p. 98) ; 2° en huitains de vers octosyllabiques à rimes enchaînées (*Bull.*, 1896, p. 74). Une troisième, en douzains de vers alexandrins (*aab*

1. *Bibl. de l'École des Ch.*, XXX, 538.

2. Suppr. *cris*.

3. Corr. *fors*.

4. Suppr. *si*.

5. *Sic*, lire *m'otroi*.

*aab bba bba*) se trouve parmi les œuvres de Beaumanoir (II, 299). Une quatrième a pour auteur Rutebeuf (2<sup>e</sup> édition de Jubinal, II, 142). Une cinquième est celle de Baudouin de Condé (éd. Scheler, p. 183), et une sixième, en quatrains d'alexandrins, se trouve dans les mss. Arsenal 3142<sup>1</sup>, fol. 299<sup>vo</sup>, et B. N. fr. 1553, fol. 520. La paraphrase en quatrains de vers alexandrins dont je vais transcrire quelques vers serait donc la septième, mais il doit y en avoir d'autres encore. Jacques de Baisieux s'exprimait ainsi au début de son dit sur les cinq lettres de *Maria* :

Plusor sor l'*Ave Maria*  
Ont fait biaz dis, car il i a  
Matere por toz biens retraire<sup>2</sup>.

Antandeis bones gens, que Deus vous benoïes ! (*Fol. 97<sup>vo</sup>*)  
Un *Ave Maria* de la Virge Marie  
Vous veul dire et conter, mais, c'elle ne m'aide<sup>3</sup>,  
Je n'an vanrai a chiez, de ceu ne doute (*lis. dout*) je mie.

Douce Virge Marie, se jou lou sen avoies,  
De cuer et volentier, dame, vous serviroie ;  
Maix je n'ai paix lou sens ne avoir ne pouroie  
Et se ne suix paix teil con estre doveroie.

Hez ! fine meire Deu, si me vuelliés aidier  
A faire teile choze que puixe profiter

1. Fr. Michel en cite quelques vers dans la préface de son édition de la Chanson des Saxons, p. LXXV.

2. *Jacques de Baisieux trouver belge*, poèmes inédits, p. p. Aug. Scheler (Bruxelles, 1870), p. 35.

3. Lire *aïe*.

A salut de mon arme que en ait grant meistier ;  
Aidier moi, douce dame, je veult enconmancier.

*Ave* Virge Marie, je vos saluerai (Fol. 98)  
Et en l'onour de vos je m'engenolleraï,  
Jointes mains, an genous, merci vos crierai ;  
Aiés pitiéés de moi et je m'amanderai.

Hez ! douce meire Deu, preciaus cuer gentis,  
Per .v. milles foyes je vos rain grant merci  
Des biens que m'aveis fais et vos et vostre fis ;  
Per vous suïx je delivre de mains très grans peris.

*Maria*, meire Deu, tu Jhesucris portais,  
Et virge lou consus et virge l'enfantais ;  
De tes douces memelles virgement l'ailaitais ;  
Per ta virginiteit joie nous aportais.

Ai ! douce mere Deu, royne de tous biens,  
Li anemin moi tante que je soies des siens ;  
Dame, deffendeis moi de lours mavais liens,  
Aies de moy merci, ancor soit li cors tiens.

*Gracia*, gracieuse plus c'onques ne fut feme...

Derniers vers (fol. 101 v<sup>o</sup>) :

Amen dixons trestut ; que Deu per sai merci  
De nous tous weulle avoir<sup>1</sup> et pitiéé et merci.  
Ay ! douce meire Deu per la vostre merci,  
Priés a vostre anfant qu'il ait de nous merci. *Amen.*

**12.** — Suivent quelques prières en prose :

1. Ms. *avoit*.

*Orixon.*

Sire de veriteit, Deu tous poixant, si voirement con je croi fermement que (fol. 102) tu m'aix de ton precious sanc<sup>1</sup>, si vraiment conmans je en teis saintes mains mon esperis. Amen.

Je te conmans a Deu lou tous poixans per cele meyme beneyson que Deu conmandait sa meire a monsignour S. Jehan evangelistre. Je te coman ai Deu par celle meyme grace dou S. Esperis qu'il ot en son peire cant il dut monter en lai croix.....

(Fol. 103) *Orixon.*

Sa<sup>2</sup> sainte croix soit avec toy ; la sainte beneyson de Deu soit après toy. De celle sainte beneyson soies tu benois dont Deu benist lez trois roys que Herode voloit occire. Li fis Deu soit haubert de ton corps. Sains Michiés soit hyaumes de ton chiés. Deu soit warde de ton arme et de ton cors.....

**13.** — L'oraison en vers qui vient ensuite (fol. 104) est tellement corrompue, que je renonce à mettre les vers à la ligne; il y a en effet des passages où il subsiste à peine une trace de la rédaction primitive. Je reproduis exactement la leçon du manuscrit, sauf à proposer en note quelques corrections. J'indique par des traits verticaux la séparation des vers.

Sire Deu, je te weul prier | Que tu veulles et ottroie<sup>3</sup> |  
Ton sergent et tai creature | Defendre de mavaixent avan\_

1. Il faut suppléer *rachaté*.

2. Corr. *La*.

3. Lire: *Que tu me v. ottroier?*

ture <sup>1</sup>, | Et que vrai salus li otroies | Et per tai grace le  
nettoie | De ces peichiés, ne de son peire, | Ne des meffais  
qu'ait fait sai meire, | Biaux sires, n'aies remembrance, |  
Ne <sup>2</sup> panre, si te plait vengence, | Maix deffens lou que il  
n'an chiesce <sup>3</sup> | Qu'il s'en joieroient de lui | Se ilz veioient  
son aneut <sup>4</sup>. | Pis Deu de Rachel (?) tu lou garde | Des mains  
de cialuz cui ces mal tarde; | Car, biaux sire Deu, je suix  
bien recognissant | Que tu ies possans <sup>5</sup> | De lui garder et de  
sous traire. <sup>6</sup> | Biaux sire Deu plain de pitié, | Defan lou et  
garde de tous meschiés | Et des mains a ces anemins <sup>7</sup> qui  
lou heient | Et a son destrusement baient, | Car moult grant  
confort averoient | Se son destrusement veoient | .....

**14.** Vie de saint Georges, prose. — On possède de la vie de saint Georges plusieurs rédactions en prose française qui se rattachent à des textes latins différents. Si nous faisons abstraction de versions qui font partie de compilations <sup>8</sup>, nous avons : 1° une version faite dans le pays lyonnais d'après une vie latine qui paraît inédite <sup>9</sup>; 2° une version dont les premiers mots sont :

1. Lire *de mal'avanture*?

2. Lire *N'en*?

3. Manque un vers.

4. Lire *anui*.

5. On pourrait proposer : *Car je s. b. recognissans | Que tu ies, sire Dieus, poissans*.

6. Il manque un vers, et *sous* peut bien être fautif.

7. Suppr. *anemins*.

8. Les versions de la légende dorée de Jacques de Voragine (ch. LVIII), dont l'une a été signalée dans notre *Bulletin*, 1897, p. 56; la version de la *Summa* ou *Abbreviatio in vitis sanctorum*, voir *Notices et extraits*, XXXVI, 28 (*Notice sur un légendier français du XIII<sup>e</sup> siècle classé selon l'ordre de l'année liturgique*, n° 50).

9. *Notices et extraits*, XXXIV, 2<sup>e</sup> partie, 81 (*Notice sur le recueil*

« Au tans Datien l'empereour qui les crestiens persivoit... », dans le ms. B. N. fr. 23112, fol. 120; 3<sup>o</sup> une version commençant par ces mots : « Vraiment raconte la divine page ke, quant li saint home se penoient et esforchoient d'acroistre et d'essaucier la loi nostre signor Jhesucrist, si com vous avés oï... », dont on a plusieurs copies <sup>1</sup>; 4<sup>o</sup> une version fort analogue à celle de notre manuscrit, qui paraît ne s'être conservée que dans un manuscrit de Bruxelles <sup>2</sup>. Elle est beaucoup plus longue que celle dont on lira le texte plus loin, mais le début est presque le même de part et d'autre.

Ce début montre que la vie de saint Georges pouvait servir de talisman, si on la portait sur soi. Et pour augmenter la vertu du talisman le copiste a mis à la fin les vers célèbres sur les trois Mages : *Gaspar fert myrrham...* qui passaient pour une sauvegarde contre l'épilepsie <sup>3</sup>.

Je ne serais pas surpris si on trouvait un jour que la rédaction dont le texte suit est la mise en prose, très abrégée, d'une légende en vers. Mais elle ne paraît dériver d'aucun des quatre poèmes français sur saint Georges que je connais.

*des Miracles de la Vierge renfermé dans le ms. Bibl. nat. fr. 818, n<sup>o</sup> 14).*

1. Voir *Notices et extraits*, XXXV, 2<sup>e</sup> partie, 482 (*Notice du ms. Bibl. nat. fr. 6447, n<sup>o</sup> 27*). Cf. même recueil, XXXVI, 439 et 701.

2. *Romania*, XXX, 305.

3. Voir *Bulletin*, 1891, p. 73; cf. Thiers, *Traité des Superstitions*, 4<sup>e</sup> édit., I, 407; *Histoire littéraire*, XXV, 327.

(Fol. 106) *C'est la vie mon signour S. Gorge.*

C'est la vie et lai passion mon signour S. Gorges, conmant il fut martyriés, et que chescun hons d'armes lai doit porter sor lui en baitelle et en autres leus perillous, car saichiés que, lou jour c'on l'avrait lite ou oïr <sup>1</sup> lire, nulz malt <sup>2</sup> ne puet avenir ne ne puet estre prin <sup>3</sup> ne vancus de ces anemins. Et doit avoir foy ou Peire et ou Fis et ou S. Esperis et en mon signour S. George. Dyocliciens et Maximiens, en ycelz temps qu'is estoient empereours de Rome <sup>4</sup>, dont il avint que Daciens li prevos faixoit querir tous les cristiens et lez faixoit morir de diverses mors et soffrir divers tormens. Entre ces chozes avint c'un chivalier de Capadoce qui avoit nom Gorge, quant il vit lez tormens que les cristiens soffroient, se se <sup>5</sup> mist en l'abit des cristiens, et dit que c'estoient dyaubles qu'il aouroient. Quant li prevos oït ceu, si fut moult irrier <sup>6</sup> et conmandait que tu[it] aorexent ces deus. Et il dit que no[n] feroit. Adont conmandait li prevos tous ces membres a cros de fer debrizier et <sup>7</sup> grant feu entor lui, et ses plaies porrer <sup>8</sup> de seil. Et addeis li s. lauvoit nostre Signour, ne rien ne sentoit de dolour <sup>9</sup>. Et quant li prevos vit ceu, si fit querre un anchanteour pour osteir le sain de son propos. Et quant il fut venu, se li dit li prevos

1. Corr. *oï*.

2. Corr. *mals*.

3. Corr. *prins*.

4. Lacune? ou faut-il supprimer *quis (qu'is)*?

5. Suppr. le second *se*.

6. Corr. *irriés*.

7. Suppl. *faire*?

8. « Poudrer ».

9. Il semble qu'ici deux vers octosyllabiques aient été conservés.

que il li feïst sacrifier ces <sup>1</sup> deus. Adonc fu li s. mandeit devant l'anchanteour qui avoit a non Athanatos, et print .j. hanés plain de velin et lo fit boire sains George ; et lou s. lou but et demourait tous sains per la vertus de lai croix qu'il avoit fait sus lou hanep. Quant li anchanteire vit ceu, se li aportait d'un autre plus fort velin que devant, et quant li s. lou vit, si geïtet lou signe de la croix sus lou hanep, et puis se lou buit sen nulles grevances. Quant li anchanteire vit ceu, se li criait merci, qu'i lou feïst baptixier ; et li prevos lou fit descolleir, et fit mettre s. George en chartre obscure, et lou lonc demain <sup>2</sup> lou fist mettre en une rue <sup>3</sup> plaine d'espées (*fol. 108*) tranchans, et li rue desbriait maintenant sen griver lou sain. Après lou fist geïter en une chaudiere plaine de plonc boulant ; onque ne li grevait rien. Et quant li prevos vit ceu, se li dit : « Gorges, aoure nous deus, et tu averais ceu que tu vorais. » Et li sains respondiit : « Je ferai ceu que tu vorais. » Quant li prevos oït ceu, si en fut moult liés, et conmandait lou puple a aller ou temple por veïr sacrifier S. George lour Deu. Quant li s. vint ou temple, si fit son orixon a Nostre Signour, et li priaït qu'il vokit demonstrer sez vertus devant lou puple. Et maintenant lai vertu Nostre Signour vait debrixier toutes lez ydoïles et les mescreans ardoir et lez anglutir lai terre. Quant li prevos vit ceu, si lou fit mander devant lui, et li dit por coy il li avoit ceu fait. Et S. Jorge li dit : « Ne croire mie, maïx viens, et, se me moines veoir tes deus, et je les sacrifierai. » Li prevos li dit : « Mavais hons, tu voroïes que la terre m'anglotit avec les autres. » Et li s. li respondiit : « Chaitis meschans, tuis deus ne se pueent secoure, comant

1. On préférerait *que il fist sacrefice a ses*. Cependant, cf. plus bas « je les sacrifierai ».

2. Pour *lendemain*; cf. plus bas *londemain*.

3. Il faut entendre *roue*.



te secorront il? » Quant li prevos oït ceu, se lou fit metre en chartre, et lou londemain lou fit decoller. Et S. Jorge priaït a Deu (*fol.* 109) pour tous sous que sa vie porteront en escriis et que messes et prieires en feront, que Deu les garces de tous peris, soit en meir ou en terre ou en baitelle, et que Deu leurs dont victoire encontre tous leurs anemins. Et S. Jorge ot acomplit son martyre au .xxiij. jour d'aivril. Adonc vindrent cilz que creoient en Deu nostre signour, et prinzent lou benois corps mon signor S. Jorge, et en portant <sup>1</sup> lou cors en lor osteit, et se l'ensevelirent et l'ancensirent d'ancens, et faixoient ceste choze chescuns jours, tant que li prevos mescreans fut mors. Et .ij. roys, qui estoient greus, firent dous esglizes en l'onour de mon signour S. Jorge, l'une en Capadosce et l'autre en Palestine, et pluxours autres esglizes que furent faites en l'onour de mon signour S. Jorge. Or prions a Deu qu'il nous dont faire son conmandement en teil meniere que nous puissions venir en Paradis avec lou benois martyr mon signor S. Jorge. Amen. *Gaspar fert myrram, thus Melchion (sic) Balthazar aurum.* | *Hec tria qui secum portabit nomina regum* | *Solvitur a morbo, Domini pietate, caduco.*

**15.** Vie de sainte Marguerite. — C'est la rédaction dont on possède le plus grand nombre de copies, et qui, imprimée dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle, a été de nouveau éditée par Aug. Scheler en 1877 et par M. Joly en 1879<sup>2</sup>. Elle a été jointe à un très grand nombre de livres d'heures. Comme la vie de saint Georges qui

1. Au prétérit, forme bien connue du Nord-Est (Lorrain, Barrois, Lorraine, pays de Liège); voy. *Romania*, I, 337; XV, 132; XVI, 122, n. 3; XVII, 567.

2. Voir pour des indications plus précises, *Notices et extraits*, XXXIII, 1<sup>re</sup> partie, p. 19; cf. *Bulletin*, 1894, p. 44.

précède, elle avait en quelque sorte la valeur d'un talisman, puisqu'on croyait que la lecture de cette légende conférait certaines grâces et particulièrement avait la vertu de favoriser les accouchements <sup>1</sup>.

Après la sainte passion (Fol. 110)  
Jhesucris a l'ascention,  
Pues que il fut en ciel monteit,  
Furent aucuns de grant bonteit  
De mours et de religions,  
Après la predication  
Des apostres et des martirs  
Ovrait pues tant li S. Espris  
Qu'asseis en y ot des creans,  
Des viés, des jones et des enfans  
Et des dames et des pucelles.  
Pertout allirent les nouvelles,  
Tant qu'une pucelle petite  
Qu'avoit nom Merguerite  
Oït parler de Jhesucris.....

**16.** La vie de sainte Marguerite se termine au fol. 128 recto. Au bas de la même page commence sans rubrique une prière en vers dont les premières lignes paraissent être de la prose, mais le texte peut avoir été modifié. Le tout est écrit comme prose.

1. On sait qu'il était d'usage, encore au xvi<sup>e</sup> siècle, de lire la vie de sainte Marguerite aux femmes en couches; voir *Las ordenansas et costumaz del libre blanc*, éd. Noulet (Montpellier, 1878), p. 84. Cf. J.-B. Thiers, *Traité des superstitions*, 4<sup>e</sup> édit., II, 89. Dans *Guillaume d'Angleterre la femme du roi*, au moment d'accoucher, invoque sainte Marguerite (éd. Förster, v. 459).

Awe Deu, sire sains Jaikes. Douce dame que Nostre Sires porteistes. Nostre Sire ot .v. plaies : .iiij. de clos l'autre de glaive <sup>1</sup>. Si vraiment, vrais Deu, que vos les (fol. 128 v<sup>o</sup>) receueistes,

San ognement et san amplaistres,  
Gardeis mon cors de toutes armes,  
Moi et tous ciaus de mon lignaige,  
Qu'i ne soit hons que tant puist faire  
Que de mon cors puist jai sanc traire;  
Si ne soit hon de meire neiz  
Que sus mai char puis[t] cos doneir,  
Ne en prison lou puit tenir.  
*Pater noster* pour Deu lou pis.

Après dit on .iiij. fois la patrenostre et .iiij. fois l'*Ave Maria*.

**17.** Autre prière, écrite à lignes pleines, comme la précédente. On la retrouvera plus loin, sous le n<sup>o</sup> 26.

*Orixon.*

Sire Deu Jhesucris, neis de lai <sup>2</sup> virge Marie,  
Tu soies bien venus en nostre compaignie.  
Tu moris en [la] croix et soffris passion  
Et fus crucifiés pour nos redemption,  
Teis cousteis fut percier <sup>3</sup> et fut tous sanglanteis, (fol. 129)  
De ton precious sanc nous vocis raichiteit <sup>4</sup>;  
Sire, per ta bonteit, a destrois de mai mort,  
Resois m'arme avec toi et me sois vrais confort.

1. *Plaies* et *glaives* riment à peu près.

2. Suppr. *lai*?

3. Pour *perciés*.

4. Pour *raichiter*.

O très dous, o très debonaires Jhesucris, aies pitié de moy et me soies vrais salus a l'arme. Et mon cors t'oitroie, si en aies merci <sup>1</sup>,

Et de tous mes amis, et les mors et les vis ;  
Et si te pri ancor, sire Deu Jhesucris,  
Que tu aies merci de celui qui escrit  
Ceste orixon issi en l'onour de ton nom,  
Qu'en la fin de sa vie li faites vrais pardon. Amen.

**18.** Les heures de la Croix. — L'office des heures de la Croix a été plusieurs fois traduit en vers français au xiv<sup>e</sup> siècle et au xv<sup>e</sup> ; peut-être même plus tôt. Ayant eu, il y a une vingtaine d'années, à publier une version méridionale en vers de cet office <sup>2</sup>, je pris occasion de cette circonstance pour signaler deux versions françaises en vers octosyllabiques (*abab*) du même office. J'aurais pu citer encore un petit poème en octosyllabiques à rimes plates, commençant par *Sire Diex, qui pour mort souffrir* (ms. 269 de la Bibliothèque de Châlons-sur-Marne, xiv<sup>e</sup> siècle), et deux petites pièces en quatrains de vers alexandrins : l'une (premier vers *Sire ouvre mes lieffres, a toy mon cuer s'adresse*) se trouve dans le ms. B. N. fr. 1181, fol. 90 ; l'autre est celle que je vais transcrire d'après le manuscrit de l'Arsenal, et dont on a plusieurs copies <sup>3</sup>.

1. Il n'est pas aisé de retrouver les vers qui se cachent sous cette prose. Je propose la restitution suivante : *O très dous Jhesucris aies pitié de mi, Et me soies salus au grant jour del juïs ; M'arme et mon cors t'otroi, si en aies merci.*

2. *Daurel et Beton*, p. cix et suiv.

3. Bibl. de Lille, fonds Godefroy, ms. 168, fol. 44 (*Catalogue général*, XXVI, 609) ; Paris, Bibl. nat., fr. 1181, fol. 84 v<sup>o</sup>, où ce

(Fol. 129) *Les oures de la creux.*

Jhesucris, a matines fut vostre char vendue,  
A prime decrachié et (*lis. en*) la faice baitue;  
A tierce, per depeit, de roge drap vestue,  
Depolié a meidy et en la crux pendue,  
5 A nonne vostre char fut ou costeit fendue,  
A l'oure de vepre de la creux despendue,  
A l'oure de complie de sepulcre estandue.

Jhesu <sup>1</sup>, quant vostre char benoite et preciouze  
Soffrit mort en la croix pour moi si dolorouse,  
10 Bien doit estre ma char peichiresce hontouze  
Que quiert [tous] ces solais en estre <sup>2</sup> orguillouze.

Jhesu, quant je regarde vostre char dependue  
De la creux et au baix ou sepulcre estandue,  
Bien me doit sovenir de ma pouvre aventure <sup>3</sup>.  
15 Jhesucris, done moy per grant compunction  
Recorder vostre mort et vostre passion,  
Et que je <sup>4</sup> die orixon par tel devotion  
Que je vaingne en la gloire de resurrection. (*Fol. 130*)

*A matines.*

Jhesu qui a matines fus pris, loiés et traïs  
20 Pour nostre amour [batus?] et ferus par despit <sup>5</sup>,

texte est précédé de cette rubrique : « Devotes meditations sur les heures de la Passion Nostre Seigneur. » Les sept premiers vers dans le ms. B. N. lat. 4641 B, fol. 155.

1. Les vers 8 à 18 sont placés, dans le ms. 1181, après le v. 46. — 2. Ms. 1181 *et veut estre*. — 3. Le ms. 1181 ajoute : *Quant ma char s'en ira du monde povre et nue*. — 4. Ms. 1181 *Et que face*. — 5. Ms. 1181 *Jhesucrist a matines pris liés et trahis Fustes pour nos pechiés et feruz et trahiz*.

Car me fais recorder ceu que pour moi soffris  
Si que jai de mon cuer ne soies departis.

*A prime.*

Jhesucris qui a prime soffris dur jugement  
Contres tes anemins et faus accusemens,  
25 Aide moi a jugier mes fais si xurement  
Que je puis eschaper d'enfer les griés tormens.

*A tierce.*

Jesucris qui ai tierce oïs la voix horrible  
De vos mettre en la croix, que cors aviés pasible,  
Corone et croix persait [la] vostre char sensible,  
30 Done moy ceu sentir que vos aie pasible <sup>1</sup>.

*A meydye.*

Jhesucris qu'a meydye soffris si grant destresce  
As membres et a corps jai ne voie tristesse,  
Airme que ceu ne sent n'est mie an liesce,  
Donneis moi que par vos tous mes pechiés confesse.

*A none.*

35 Jhesucris que a none mort en la croix soffristes,  
Vostre arme ai Deu lou peïre pour ma vie rendistes,  
Por moy monner <sup>2</sup> en gloire vostre cousteit ouvristes,  
Meteis moy en la gloire que pour moy aiquairistes <sup>3</sup>.

*As vespres.*

Jhesucris qui a vespres fut (*lis. fus*) de la croix osteit  
40 Ou vostre cors estoit destroitement cloeir,  
Des brais de vostre meïre doucement aicoller,  
Osteis moy de peichiés et grace me donneis.

1. Ms. 1181 J. C. q. a t. par voix dure et horrible | Des faulx Juifs criant vostre doux corps paisible | Fut chargié de la croix qui lors estoit paisible | Comme roy vous portastes la couronne agressive. — 2. Ms. 1181 P. nous mener. — 3. Ms. 1181 qu'en croix pour moi acquistes.

(Fol. 131) *Item.*

Jhesucris qu'ai complie fus mis ou monument  
Et que il fuistes oing de mout boin ognement  
45 Et vostre douce meire plorait ameirement,  
Done moy bone vie et boin definement.

*Item.*

Jhesucris, roys de gloire, très dou Deu debonaire,  
Emprunteis <sup>1</sup> en mon cuer par si grant examplaire  
La mort que tu soffris ou halt mont de Cavaire  
50 Et que veir je puixe en gloire ton precïous viaire <sup>2</sup>.

**19.** *Item* <sup>3</sup>.

Jhesucris, fis de Deu lou vif,  
A l'oure de ma mort te pri  
Ke tai saintime passion,  
Ta croix en consolation,  
Tai mort très precïouze et pie  
Entre me et toy mettre dignes,  
Pour eschapeir ton jugement  
Et d'enfer les cruelz tormens; (v<sup>o</sup>)  
Ta grace, ta misericorde  
Otroie as vis, dous roys de misericorde,  
A mes perdons avrai repout (*sic*)  
A sainte Eglize pais et concorde,  
A nous peichours done tai graice  
Et gloire en vie permenable. Amen.

1. Ms. 1182 *Imprime.* — 2. Ms. 1181 *Si qu'en gloire je pusse voir vostre doux viaire.*

3. Cette pièce est visiblement corrompue, mais dès l'origine la versification en devait être irrégulière.

20. (Fol. 131 v<sup>o</sup>) *Lamentation* <sup>1</sup>.

Le jour dou vanredy  
Que Deu fut en creux mit,  
Plorant i vint sa meire,  
Criant a haute voix ;  
Et quant en croix lou vit  
Tous li cors li fremit ;  
Jai fut cel cuer partit  
Se son chier fis Jhesu  
Conforter ne l'aüt.

Biaus fis Jhesu que pans en crois  
Por coy te portai je neuf mois ?  
Por tant suix je tinte et dolante  
Quant je voi si belle juvante  
En creux entres .ij. lairons pandre.  
Biaus fis, me poués vos entendre ?  
Tu ies mes fis, je suix ta meire,  
Tu ies mes Deu, tu ies mes peïre ;  
Fis, en ta warde me commans  
Mi et tous ciaux que d'or en avant  
Que cest orixon diront. Amen.

21. Les quinze joies Notre Dame. — Cette pièce en vers octosyllabiques à rimes plates a été très souvent copiée. Elle date certainement du XIII<sup>e</sup> siècle, puisque plusieurs des manuscrits où on la rencontre sont de cette époque. J'ai donné une liste, sûrement très incomplète, des copies qu'on en possède dans la *Romania*, XXVIII, 247-8. Entre les joies VIII et IX ont pris

1. Sur les poésies ayant pour sujet la plainte de la Vierge au pied de la croix, voir *Romania*, XXIII, 576.



place (fol. 137) le début du quatrième évangile et le *Salve regina*.

On trouvera plus loin, à la fin du manuscrit, une rédaction en prose, beaucoup plus courte, des quinze joies.

(Fol. 132) *Item, orixon.*

Trés douce dame gloriouse,  
Meire de Deu, serour, espouze,  
Mairie, meire très miellée,  
Amie corament amée,  
De celui que sceit bien ameir,  
Trés luissant estoile de mer,  
Per cui trestus avons lumiere,  
Doneis moi la joie premiere  
Que tu eus dou doul Jhesu  
Que li tien très cortois fis fut  
Quant Gabriel ot grans clarteit,  
De part lou roi de maysteit,  
Toy dit lou salut amerous,  
Lou biaus, lou dous lou (salut) saverous,  
Et dit que dou Saint Esperis  
Consevoirois sen nulz respis.....

## 22. Prières variées.

Trés dous Deu permenable et peire tous poixans (Fol. 143)  
Soiens (*lis. soient*) toz jors a toy mes prieires plaxans.  
Tu ies confors as tristes et force as travaillans,  
Des assaulz l'anemi <sup>1</sup> a cuer tropt dullant

.....  
.....

1. Ms. *lanesui*.

Je suix tai povre ancelle,      en toy ai gran fiance,  
Traite m'ai a ta cordelle,      or me tiens en deffence,  
Soudeinne est et ynelle,      et per acostumence;  
Entens ceste nouvelle,      dur cuer, et si t'avance.

.....  
.....

Or prie, dame de dousour,      (fol. 145)  
Ton fis qu'e[s]t amans de chaisteit  
Que me retraie a son amour  
Dou delit ou ai tant esteit.  
Troit ai sovant au cuer grant pour  
Dou mal ou si tost m'ai haistei  
Que je n'i felle a vostre honor  
Et por yver je fue estei <sup>1</sup>. Amen

**23. Orixon de la croix.**

Sainte vraie crux aourée <sup>2</sup>.....

**24.** Très pouxans et très misericors Deu, je voix a sairement de ton soul fis Nostre Segneur Jhesucris....

(Fol. 148) Dame entiere de cuer, de cors, permenablement benoite, soule et singuleire a cui autre feme n'est comparée...

(V<sup>o</sup>) E! sire S. Jehans, apostre et amin familiere et privés de Nostre Signour Jhesucris....

O preciouze gemme dou ciel, (fol. 149) gloriouze Virge Marie, et vos, biaz sire S. Jehans....

**25.** (Fol. 150) Deus saul ycelui amerous a cui Jhesucris

1. Corrompu.

2. Cette prière a pris place dans une infinité de livres d'heures manuscrits ou imprimés (pour les heures imprimées, voir E. Picot, *Catal. de la Bibl. Rothschild*, I, 9, 11, 12); elle a même été introduite dans un livre d'heures écrit en Provence, voir *Revue des langues romanes*, 4<sup>e</sup> série, III, 370.

commandait sai meire cant il estoit en la croix, c'est  
Jehans cui Deu saut et gart....

**26.** Sire Deu Jhesucris, neis de la virge Marie (*Fol. 151 v<sup>o</sup>*)

Tu soies bien venus en nostre compaignie,  
Tu moris en la croix et soffris passion  
Et fus crucefieis por nous redemption.  
.....

**27.** (*Fol. 152*) *Ceste orixon si après doit on dire devant  
lou crucifis en pitié et en grant devotion.*

Hai! hons et feme, vois que souffre por toy; (v<sup>o</sup>)  
Voy ma dolour, mon anguevous conroi.  
Je cri a toy; regarde donc et voi;  
Si destrois home ne veïs come moy.

Hai! hom et feme, voy que[l] fex pour toy porte :  
Ataichier suix a clos con toute mai char morte,  
Per piés, per mains; n'est nunl que moy conforte;  
Coroneir suis de trop poingnans reorte.  
.....<sup>1</sup>

**28.** *A Nostre Dame* (*fol. 153 v<sup>o</sup>*).

Ave plaine de grace, vaxias de delection<sup>2</sup>  
Qu'en paradis sormonte chescunes legions,

1. Cette poésie paraît être imitée d'une pièce latine souvent attribuée à saint Bernard, et qui est en réalité du chancelier de Paris Philippe de Grève :

Homo, vide que pro te patior,  
Si est dolor sicut quo crucior.  
Ad te clamo qui pro te morior:  
Vide penas quibus afficio...

(Chevalier, *Rep. hymn.*, 7987; cf. Hauréau, *Journ. des Sav.*,  
1882, 406.)

2. Cor. d'élection.

Tu ies li dous repous ou sen corrution  
Volt panre li fis Deu son incarnation.

Tu es sor toutes autres la mues de graice enluminée,  
.....

**29.** *De S. Johan ew. (fol. 154 v°).*

Tu ies evangelistes et apostre clamer,  
Tu ies devant tous autres chier tenus et amer,  
Moy que per pechiés suix ordemant defameir,  
Secour c'avec la dame dois estre reclamer.  
.....

**30.** Se tant saviens bien douveriens faire (Fol. 156)

En cestui monde (*lis. mont*) que puissiens plaie  
A la poissant virge Marie  
De cui Deu fit sa chiere amie.  
Je cognois bien que tort avons  
[Quant] de nous cuers ne la servons,  
Que j'oize <sup>1</sup> bien dire et tesmoingnier  
Que cil avroit moult bons lowier  
Que cervirait a ceste dame  
De cuer erister <sup>2</sup> sens nulz fainteme.  
Pour ceu di je que moult pener  
Nous doveriens de lie ameir;  
C'est nous confort, c'est nous secours,  
C'est li aye as peich[e]ours;  
Ceu est celle de cui nous poons  
Avoir l'amour se nous vollons.  
Trés dous confort, ne mettre em brief  
Mes grans mesfais que si sont griez.....

1. Corr. os. — 2. Sic, corr. *entier*.

**31.** La prière de Nostre Dame, par Thibaut d'Amiens.  
— Voici une pièce qui a obtenu un succès durable et bien étendu, car on la rencontre, en France et en Angleterre, des premières années du XIII<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup>. On en connaît, le manuscrit de l'Arsenal compris, onze copies dont voici la liste :

CHELTENHAM, Bibl. Phillipps, 8336, fol. 86<sup>1</sup>.

DIJON, 526 (anc. 292<sup>2</sup>), fol. 161<sup>2</sup>.

DUBLIN, Trin. Coll., D 4 18, fol. 1.

OXFORD, Bodléienne, Digby 86, fol. 110<sup>3</sup>.

— — Douce 252, fol. 24.

— — fragment non classé.

PARIS, Arsenal, 570.

— Bibl. nat., fr. 12483, fol. 9.

— — — 12581, fol. 371.

— — N. acq. fr. 1050, fol. 264<sup>4</sup>.

PAVIE, Bibl. de l'Univ., 108, fol. 4<sup>5</sup>.

L'attribution, qui paraît certaine, à Thibaut d'Amiens résulte d'un couplet qui se trouve dans trois manuscrits seulement, Bibl. nat. 12483, N. acq. 1050 et Pavie; voir *Romania*, I, 201 et XIII, 528. Reste à savoir qui était ce Thibaut d'Amiens. On connaît un cano-

1. Voir *Romania*, XIII, 528.

2. *Catal. génér. des manuscrits*, V, 131.

3. Le texte dans la notice de M. Stengel sur ce ms. (1871), p. 30.

4. C'est le ms. Clairembaut, qui est un chansonnier du XIII<sup>e</sup> siècle. Le texte contenu dans ce manuscrit n'a que cinq couplets, et de la sorte est réduit à la mesure d'une chanson.

5. Voir la notice de ce manuscrit par M. Mussafia, dans les Comptes rendus de l'Acad. de Vienne, classe de philosophie et d'histoire, LXIV (1870), 550.

niste et un archevêque de Rouen (1222-1229) qui ont porté ce nom, mais il se peut bien que ce ne soit ni l'un ni l'autre.

La copie la plus récente est celle du ms. Douce 252 (Oxford), qui appartient au commencement du xv<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne est le fragment « non classé » d'Oxford. Je ne sais si ce fragment est classé actuellement : il ne l'était pas il y a une vingtaine d'années lorsque M. Neubauer, sous-bibliothécaire de la Bodléienne, me le communiqua. On venait de le trouver dans quelque ancienne reliure. C'est un feuillet qui a été rogné du haut et coupé dans le sens de la largeur, de façon qu'il ne reste plus que des parties de lignes, la fin au recto, le commencement au verso. Je transcrivis ces moitiés de lignes, reproduisant scrupuleusement la disposition du manuscrit, où les vers sont simplement séparés par des points, sans alinéa. Je notai sur ma copie que l'écriture appartenait aux premières années du xiii<sup>e</sup> siècle, sinon aux dernières du xii<sup>e</sup>, et que les initiales des couplets étaient alternativement *vertes* et rouges, ce qui est un signe d'ancienneté, l'usage général étant, à partir du xiii<sup>e</sup> siècle, de peindre les capitales en *bleu* et en rouge. Comme ce fragment n'est pas sans utilité pour l'établissement du texte du petit poème de Thibaut d'Amiens, je le publierai plus loin, dans la forme de l'original, et en complétant les lignes à l'aide des autres manuscrits.

Présentement je donne le premier couplet du manuscrit de l'Arsenal et le premier vers de chacun des couplets suivants, indication utile, parce que l'ordre des couplets varie d'un manuscrit à l'autre. On verra

que le texte du manuscrit de l'Arsenal est extrêmement corrompu.

- |      |                                                                                                                                                                                                                              |            |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| I    | J'ai un cuer tropt lant<br>Qui sovent mesprant <sup>1</sup> ,<br>Et pour ceu m'enmaie,<br>Et li tens s'en vait,<br>Et je n'ai rien fait<br>Ou grant fiance ai[e] <sup>2</sup> ,<br>Se per sai bonteit<br>A Deu ne m'aipaixe. | (Fol. 158) |
| II   | Mon cuer est tropt vains.....                                                                                                                                                                                                |            |
| III  | Il est folt ai droit.....                                                                                                                                                                                                    |            |
| IV   | Il weult poc vellier....                                                                                                                                                                                                     |            |
| V    | Je m'enhardirai <sup>3</sup> .....                                                                                                                                                                                           |            |
| VI   | Pucelle roiaul <sup>4</sup> .....                                                                                                                                                                                            |            |
| VI   | Grant est vostre odour <sup>5</sup> .....                                                                                                                                                                                    |            |
| VII  | Trés noble pamiere <sup>6</sup> .....,                                                                                                                                                                                       |            |
| VIII | Arb[r]es de haut frus <sup>7</sup> .....                                                                                                                                                                                     |            |
| IX   | Estoiles de mer <sup>8</sup> .....                                                                                                                                                                                           |            |
| X    | Saifis esproveir <sup>9</sup> .....                                                                                                                                                                                          |            |
| XI   | Donneis moi dou pain <sup>10</sup> .....                                                                                                                                                                                     |            |
| XII  | Gardeis moi l'amor <sup>11</sup> .....                                                                                                                                                                                       |            |

**32.** Prière à Jésus Christ ; 16 quatrains de vers alexandrins dont voici le premier :

1. Il faut *let, mesfet* aux finales de ces deux vers. J'ai déjà signalé la même faute dans plusieurs manuscrits (*Romania*, XIII, 529). — 2. Trois vers ont été omis après celui-ci, et un autre après le suivant. Les six derniers vers des couplets sont reportés après le couplet III. — 3. C'est la seconde partie du couplet VI du ms. Digby. — 4. Couplets VIII du Digby. — 5. Seconde partie du couplet 9 du Digby. — 6. Couplets XI du Digby. — 7. Couplets X du Digby. — 8. Couplets XII du Digby. — 9. Couplets XIII du Digby. — 10. Couplets XIV du Digby. — 11. Couplets XV du Digby.

O Jhesu, vrai tresour c'on ne puet tropt ameir, (*F. 160 v<sup>o</sup>*)  
Vos esteis li confort ou il n'ait point d'ameir,  
Vos estes li confort que cuer ne puet aymer,  
Vous estes voie et port des trespassans la meir.

### 33. Prière à Notre Dame.

Ave douce <sup>1</sup> pucelle gloriouze, (*Fol. 163*)  
Sors toutes dames precioze,  
Dame dou ciel et de la mer,  
Royne douce sen ameir,  
A vous me commans nuit et jour  
Que moy defendeis de dolour.....

34. Prière à Notre Dame, sixains *a a b a a b*, dont on a une infinité de copies <sup>2</sup>.

Glorieuse virge royne (*Fol. 165*)  
En cui, per lai vertu divine,  
Jhesucris print humaniteit,  
Tu, qui es fontenne et racine  
De toz biens, mon cuer enlumine,  
Douce dame, par chariteit.....

### 35. Prière en prose à saint Nicolas.

(*Fol. 172*) Glorious sire S. Nicholais que en l'aige de .ij. ans ancommancestes a juner .ij. jours la semenne.....

1. Suppr. *douce*.

2. J'en ai indiqué quelques-unes dans *Romania*, I, 410; on peut ajouter Arsenal 616, fol. 161, 1192, fol. 172; Bibl. nat. lat. 17068, fol. 180; 18026, fol. 202; Bibl. Mazarine 491, fol. 423; Avignon 211, fol. 184; Lyon 575, fol. 152, etc. Elle a été publiée en 1872 par M. F. Herbet, sous le titre impropre de *Prière Théophile*; et en 1877, par M. Suchier dans son petit recueil intitulé *Mariengebete* (Halle), p. 19.



**36.** Prière en vers pour le moment de l'élévation.

(Fol. 172 v<sup>o</sup>) *On doit dire ceste orixon quant on lievet  
Nostre Signour.*

Benois sanc, benois <sup>1</sup> corps  
Que de la croix espartis fors  
Dou cors a peire Jhesucris  
Que tout lou monde <sup>2</sup> formait et fit;  
Occis et mort fut il por mi  
Et por m'arme, je sai et crois;  
Pour nous vous ferit de la lance  
Longis, c'est mai ferme creance.....

**37.** Oraison à Notre Dame qui se retrouve ailleurs,  
par ex. dans B. N. lat. 18026, fol. 22.

(Fol. 174) Très certenne esperance, deffenderesce de tous  
sous que s'i atendent, gloriouze virge Marie, en celle oure  
que mes œulz seront si aigrever de la très noire oscurteit  
de la mort, quant je ne porrai veïr la clarteit de cest siecle  
ne je ne porai movoir ma langue por toi prier.....

**38.** La prière de Theophile. — Le feuillet 177 est  
resté blanc, et au feuillet suivant commence cette  
célèbre prière dont j'ai déjà eu l'occasion de mentionner  
dans ce Bulletin (1894, p. 50 et suiv.), une vingtaine de  
manuscrits, entre lesquels notre manuscrit de l'Ar-  
senal <sup>3</sup>.

1. Lire les deux fois *ben[e]ois*.

2. Corr. *mont*.

3. Cette liste n'est pas complète. Il faut ajouter B. N. fr. 23111,  
fol. 329; N. acq. fr. 4412, fol. 309 v<sup>o</sup> et 10044, fol. 126 v<sup>o</sup>.

(Fol. 178) *C'est(e) li orixon Theophilus.*

Dame plaixant <sup>1</sup>, royne glorioze,  
Porte de paradix pucelle graciouze,  
Dame sus totes autres plaixant et delitouze,  
Dame, oyes ma prieire de ton orelle pitouze.

A toy haute pucelle, a toy haute royne,  
.....

**39.** *Les Sept requestes a Nostre Seigneur.* J'emprunte ce titre à certains livres d'heures qui renferment, avec variantes, la même pièce (B. N. lat. 10540, fol. 182 ; 10542, fol. 192, etc.). C'est une série de sept prières qu'on pourrait appeler la prière des regards de Dieu, parce que le fidèle appelle sur lui le regard de Dieu. Outre les deux manuscrits que je viens de citer, elle se rencontre dans beaucoup de livres d'heures (Arsenal 431, fol. 95 ; 432, fol. 195 ; B. N. lat. 1369, fol. 123 ; 1372, fol. 142 ; 1376, f. 97 ; 1422, fol. 169, etc.). Elle fait suite ordinairement aux *Quinze joies Nostre Dame*, ci-après, n<sup>o</sup> 41. Je citerai, comme exemple, les trois premiers alinéas.

(Fol. 181 v<sup>o</sup>) Dous Deu peire Saincte Triniteit, .j. Deu, biaz sire Deu je vos requier consoil et ayde en l'onour et en la remembrance de celui hautime consoil que vos preist[es] de vostre propre sapience, quant vos envoaistes vostre s. angle Gabriel à la virge Marie dire et anuncier lou consoil et les nouvelles de vostre salut et dou nostre. *Pater noster.*

Biaus sire Deu, je vos requier que vos me regardeis en

1. Corr. *resplendissans*.

l'onour et en la remembrance de celui regart dont vos regardeistes l'umain linaige quant vos envoiaistes vostre dous fis morir en terre, et por nous lou meistes a mort, et meistes vostre precios corps en obediencie. Sire, por celui regart me regardeis vos en pitié. Amen. *Pater noster*.

Biaus sire Deu, je vos requier que vos me regardeis en l'onour et en la remembrance de celui regart dont vos regardestes vos apostres, quant vos deistes : « Queconques chozes vous demanderis a mon peire en l'onour et en la remembrance de moy, vous l'avreis. Sire, por chelui regart aiés vous pitié et merci de nous, et nous envoiés grace de vos prochienement. Amen. *Pater noster*.

**40.** Vie très abrégée de sainte Marguerite, rédaction en prose qui date du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle fait partie du *Légendier classé selon l'ordre de l'année liturgique* que j'ai fait connaître dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXVI. Elle en forme l'article 87. De plus elle a été copiée à part dans le ms. B. N. fr. 15110, qui est de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

(Fol. 184) Sainte Merguerite fu née de la citeit d'Antyoche. Son peire et sa meire furent payens. Et quant elle vint en eaige, si se fit batizier.....

**41.** Les quinze joies de Notre Dame, prose. En réalité il n'y en a que douze, mais deux ont été ajoutées sur le dernier feuillet, fol. 191. Cette prière est souvent copiée à la fin des livres d'heures (Arsenal, 1190, fol. 121; B. N. lat. 1372, fol. 136; 1373, fol. 114; 1422, fol. 162, etc.).

(Fol. 185 v<sup>o</sup>) *Les .xv. joies.*

Douce dame de misericorde, meire de pitié, fontenne de tous biens, que portest Jhesucris .ix. moys en vous dous precïous flans et que l'alaitest de vous douces memelles... .

**42.** Oraison à saint Jean. — Cette pièce, intitulée « Ave de saint Jean l'évangéliste », est en prose, mais cette prose contient tant de vers octosyllabiques qu'on peut se demander si elle n'a pas originairement été rédigée en cette forme.

(Fol. 188 v<sup>o</sup>) *De S. Jehan l'évangéliste.* Deu salt ycelui amerour a cui Jhesucris commandat sa meire quant il estoit en la crux : c'est Jehan cui Deu salt et gart, qui en tous biens fut si parfais dont il en ot mout grant merite, et por ceu soit il bien venus et salueis de .iij. salus, con cil qui est vraie lumiere..... Que ceste orixon remansait (*lis. rom-*) de vertu soit il si parfais que Deu lou tigne en son service, Amen.

Le manuscrit se termine par le *confiteor*.

---

# TABLE DES PIÈCES FRANÇAISES

DU MS. 570 DE L'ARSENAL

---

- Ave Maria*, paraphrase en vers de l' —, 11.  
Heures de la croix, vers, 18.  
Lamentation de la Vierge au pied de la croix, vers, 20.  
Oraisons pour les heures canoniques, prose, 1-6.  
Oraisons à Dieu, prose, 12, 24.  
Oraisons à Dieu, vers, 13, 22.  
Oraisons à Jésus-Christ, vers, 7, 10, 17 et 26, 19, 32.  
— — — — — prose, 25.  
Oraisons sur les plaies de Jésus-Christ, vers, 9, 16.  
Oraison de la Croix, vers, 23.  
Oraisons à Notre Dame, vers, 8, 28, 30, 33, 34.  
Oraison à Notre Dame, prose, 37.  
— à saint Jacques, vers, 16.  
— à saint Jean l'évangéliste, vers, 29.  
— — — — — prose, 42.  
— à saint Nicolas, prose, 35.  
— pour le moment de l'élévation, vers, 36.  
Paroles de Jésus en croix, vers, 27.  
Prière Notre Dame, la —, [par Thibaut d'Amiens], vers, 31.  
— de Théophile, la —, vers, 38.  
Quinze joies Notre Dame, les —, vers, 21.  
— — — — — prose, 41.  
*Sept requestes (les)*, prose, 39.  
Vie de saint Georges, prose, 14.  
— sainte Marguerite, vers, 15.  
— — — — — prose, 40.

## APPENDICE

---

### LA PRIÈRE NOTRE DAME PAR THIBAUT D'AMIENS

(Texte du fragment d'Oxford complété <sup>1</sup>).

*J'ai un quer mut let. Qui sovent mesfet. Et poi s'en esmaie.  
Et li tens s'en vet. Et jo n'ai rien fet. Ou grant fiance aie. Asez  
ai musé. Et mon tens usé. Dont j'atens gref paie. Se par sa  
bonté. La flor de purté. Son fiꝛ ne m'apaie. (2) Mis quers  
est trop vains. Et vius et vilains. Et gais et volages. Il n'est mie  
sains. Ainꝛ est faus et fainꝛ. Pleinꝛ de granz utrages. Il est hors  
de sens. De povre purpens de mauvais usage. Un chaitifs do-  
lenꝛ. Pereçus e lenꝛ. Oscurs et ombrages. (3) Il est fols a dreit. Qui asez  
acreit. Et rien ne volt rendre. Sovent me deceit. Tels presentz receipt  
Qui ne fet mesprendre. Bien set en muser. En rire en juer. Sa  
cure despendre. Mes ad ben plorer. Ne ad ben orer. Ne set il entendre.  
(4) Il volt poi veiller. E poi travailler. Et doute poverte. Il volt poi pre-  
ier. Et volt grant loier Aveir sanz deserte. Il volt sanz semer. Asez  
meissoner. C'est folie aperte. Nus ne pot trover granz fruiz  
sanz semer. En tere deserte. (5) É Deu que feraï. Coment fi-  
ncrai. Al jor de juïse. Coment conteraï al juge veraï. Al rei de  
justise. Nul ne conseil n'i vei. Se ne m'en porvei. Devant cele asi-  
se. Qu'adonc prit por mei. La mere le rei. Par sa grant fran-  
chise. (6) A las jo coment. Par quel hardement requeraï s'a-  
ie. Quant a escient. Et malveisement. L'ai tant messervie. Jo <sup>2</sup>*

1. Voir ci-dessus, p. 74. — Les parties restituées sont en italiques. Pour compléter les lignes je me suis principalement, mais non uniquement, servi du texte du manuscrit Digby, publié par M. Stengel, et du texte du manuscrit de Pavie, que j'ai copié en 1885.

2. C'est la fin du recto. Ce qui suit est au verso.

*m'amenderai. E vos servirai. Trestoute ma vie. (7) Ma vie m'amour. Ma joie m'onur. Ma pès ma lumere. Qui de vrai securs. Fere as pecheors. Estes costumere. Mon cuer mehaigné. Met a vostre pié. Noble tresorere. Faites le haitié. Vos qui de pitié. Estes buteillere. (8) Pucele reiaus. Reïne leiaus. Mere debonaire. Precius vaisseaus. Esmerés cristaus. Pleins de seintuaire. Temples aürnez. Tres enluminez. De grant luminez. M'ame confortez. Duce que portez. Le douz laituaire. (9) Cele de pigment. Que fet ducement. Le cuer sobrevivre. Clef del oignement. Ki la morte gent. Pot faire revivre. Grantez vostre odor. Et vostre duçur. Nus ne pot descrivre. Cum la vostre amour. Humble pecheür. Voluntiers delivre. (10) Très noble palmers. Très duz oliuiers. Pleinz de medicine. Très gentiliz rosers. Et soefs eglentiers. Ki n'ad nule espine. Delitus ciprès. Que loinz gete et près. Odur si très fine. Purgez m'alme adès. Et la tenez près. De vostre doctrine. (11) Arbre de haut fruit. Ke a nostre nuit. Aportastes joie. Mut a cil deduit. Et seür conduit. Ki a vus s'apoie. Très sainte clartez. Qui les esguarez. Remenez en voie. Ne me trespassez. Veir jo avereie asez. Si jo vus aveie. (12) Esteile de mer. A mon quor amer. Ne seez amere. Deignez l'entamer. A vos bien amer. Bele duce mere. Per Deu kar m'oez. Et si ne seiez. Vers mei si amere. Clarté m'enveez. Et me raveez. Très sage et très clère.*

P. MEYER.

TABLE DES MATIÈRES  
DU BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS  
POUR L'ANNÉE 1901

---

|                                                                                                 | Pages. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Statuts.....                                                                                    | 5      |
| Règlement .....                                                                                 | 9      |
| Liste des membres de la Société au 1 <sup>er</sup> juillet 1901.....                            | 13     |
| Liste des membres du Conseil d'administration.....                                              | 33     |
| Procès-verbaux des séances .....                                                                | 34     |
| Prières et poésies religieuses tirées d'un manuscrit lorrain (Arsenal 570), par P. MEYER.....   | 43     |
| Appendice. La prière Notre Dame par Thibaut d'Amiens (texte du fragment d'Oxford complété)..... | 82     |

---



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES  
FRANÇAIS

247 637 283 126 0

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

# ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

~~~~~  
VINGT-HUITIÈME ANNÉE



PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

56, RUE JACOB, 56

—
1902

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs, des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs paient une somme de cinq cents francs une fois pour toutes ; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels paient une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes ; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires paient chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier-adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante,

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1^{er} janvier 1875.

RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

Des séances.

ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en Assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

Du président et des vice-présidents.

ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vices-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

Du secrétaire.

ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

De l'administrateur.

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur paiement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

Des publications de la Société.

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice ; 1° d'un Bulletin ; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.— Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil.— Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

Du trésorier et de la commission de comptabilité.

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société, il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1^{er} JUILLET 1902.

MEMBRES FONDATEURS

BÉTHUNE (baron François), [702].	† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30].
BONNARDOT (François), [44].	† RICHARD (Ed.), [237].
† BORDIER (Henri), [4].	† RÆDERER (L.), [452].
DIDOT (Alfred), [408].	ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112].
LABORDE (marquis J. de), [15].	ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113].
† LAMARLE (A.), [261].	ROTHSCHILD (baron Henri de), [643].
LAURENÇON (Léon), [208].	† ROTHSCCHILD (baron James de), [31].
LE PILEUR (D ^r Louis), [388].	† SCHEFER (Charles), [466].
† LOWELL (J.-R.), [401].	† WAILLY (Natalis de), [2].
MEYER (Paul), [21].	
† PANNIER (Léopold), [25].	
PARIS (Gaston), [26].	

MEMBRES PERPÉTUELS

† ANDOÛILLÉ (A.), [171].	BOVET (D ^r E.), [721].
† ANDRÉ (Édouard), [131].	† BRADSHAW (H.), [343].
† ARON-DUPERRET (H.), [147].	CALDERON (Th.), [284].
AVRIL (baron Adolphe d'), [556].	CHÉVRIER (Maurice), [571].
BALSAN (Ch.), [247].	CLOETTA (W.), [670].
BATIOUSKOF (Th.), [634].	† COLMET D'AGE (Gabriel), [118].
† BAUDRY (F.), [3].	CORNU (J.), [56].
BERNON (baron de), [624].	† DIDOT (Ambroise-Firmin), [8].
BETHMONT (D.), [698].	FAGNIEZ (Gustave), [345].
† BONNEFONT (L.), [204].	† FOURNIÉ (D ^r Éd.), [412].
Bos (le D ^r), [154].	FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596].
† BOURMONT (comte Amédée de), [565].	

- FURNIVALL (Fr.-J.), [37].
† GUERLE (de) [533].
† HAVET (Julien), [45].
HAVET (Louis). [46].
HUBERT (l'abbé), [718].
JEANROY (A.), [635].
JORET (Charles), [276].
KER (William P.), [667].
LALLEMENT (J.), [309].
LANGLOIS (E.) [607].
LELONG (Eug.), [223].
LÉVY (Émile), [589].
† LIMMINGHE (comte de), [486].
LISTER (J.-L.), [355].
LONGNON (Auguste), [17].
† LUCE (Siméon), [18].
† MARCHESSOU (Pierre), [410].
MARCHESSOU (Régis), [649].
MARIN, [288].
† MASSON (Georges), [89].
METMAN (Étienne), [371].
MEYER (Paul), [21].
MOCATTA (Fred.), [637].
† MONTAIGLON (A. de) [24].
MOREL-FATIO (Alfred), [210].
MURET (Ernest), [612].
NAVILLE (Louis), [281].
† NICOL (H.), [42].
OMONT (Henry), [590].
PARIS (Gaston), [26].
† PARIS (Paulin), [1].
PÉLICIER (Paul), [611].
† PERRET (Michel), [621].
PIAGET (Arthur), [632].
PICOT (Émile), [29].
POINSIGNON (J.), [248].
RAJNA (Pio), [296].
REUSS (Rod.), [184].
RITTER (Eug.), [202].
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].
ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].
ROTHSCHILD (baron Henri de), [643].
† ROUZAUD (Auguste), [525].
ROY (Maurice), [583].
SAISSET (Paul de), [517].
SERVOIS (Gustave), [578].
SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].
STIMMING (Dr Albert), [321].
SUCHIER (A.), [164].
SUDRE (L.), [659].
† SUNDBY (Thor), [323].
TEMPLIER (Armand), [384].
THURNEYSSEN (Dr), [585].
TOBLER (Adolf), [60].
TODD (Henry A.), [613].
TOYNBEE (Paget), [608].
† URBAIN (Fr.), [217].
VAN HAMEL (A.-G.), [598].
VIENNOT (W.), [591].
† VILLEMESANT (H. de), [307].
WALHUND (C.), [447].
† WEBER (Dr Alfred), [396].
WECHSSLER (Ed.), [676].
WESSELOFSKI (Alex.), [446].
WULFF (Fr.), [569].
-

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ¹

- ABERDEEN (Bibliothèque de l'Université d'), [690], Écosse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4
- ADALBERT COLLEGE [701], à Cleveland, Ohio, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588]; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.
- AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Écosse; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340]; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.
- ANCONA (Aless. d'), [221], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Pise.
- ANGERS (Bibliothèque publique d'), [723]; correspondant M. Siraudeau, libraire, à Angers.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.
- ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431]; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.
- ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], 29, Holywell street, Oxford; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; corres-

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- pondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (7 *exemplaires*).
- ATHENÆUM (Bibliothèque de l'), [708], à Boston; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- AUBRY (Pierre), [697], ancien élève de l'École des Chartes, avenue de Wagram, 74.
- AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.
- AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à) [650].
- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoille, 22 (membre perpétuel).
- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (Johns Hopkins University, à), États-Unis d'Amérique, [554]; corresp. M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- BANGOR (Bibliothèque de l'University College, à), Pays de Galles, [674]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et Cie libraires, Soho square à Londres; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- BATIOUSKOF (Th.), [634], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82 (membre perpétuel).
- BAUDOIN-BUGNET (Maurice), [675], juge au tribunal de Barsur-Seine (Aube).
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BÉDIER (Joseph), [672], maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Soufflot, 4.
- BELFAST (Queen's College à), Irlande [492]; correspondant M. Welter, rue Bernard-Palissy, 4.
- BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, Directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, rue de Condé, 9.

- BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BERNON (baron de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).
- BESANÇON (Bibliothèque universitaire de), [383]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BETHMONT (Daniel), [698], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, boulevard Emile Augier, 14 (membre perpétuel).
- * BÉTHUNE (baron François), [702], place de l'Université, à Louvain; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre fondateur).
- BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.
- BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE, Paris.
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.
- BOCHER [252], professeur à l'Université Harvard, Cambridge, Mass., États-Unis d'Amérique; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [617]; correspondant M. Fr. Cohen, libraire à Bonn.
- * BONNARDOT (François), [44], conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse) (membre fondateur).
- BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BOS (Dr Alph.), [154], cours Lieutaud, 52, Marseille (membre perpétuel).
- BOSTON (Bibliothèque publique de), États-Unis [441]; corresp. M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 24, Orléans.

- BOUCHERIE (Adhémar), [582], chef de bataillon en retraite, rue Saint-Gelais, 18, Angoulême.
- BOUCHET (Émile), [610], rue Saint-Jean, 58, Dunkerque.
- BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex); correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- BOVET (D^r E.), [721], professeur à l'Université de Zurich, Pestalozzistrasse, 29, Zurich; correspondant M. Brockhaus, libraire, rue Bonaparte, 17 (membre perpétuel).
- BRERA (Bibliothèque nationale), à Milan, [600]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUNOT (F.), [594], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, avenue d'Orléans, 4.
- BRYN-MAWR COLLEGE LIBRARY, [724], Philadelphie, Pensylvanie, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Jouan, libraire à Caen.
- CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. le Soudier, libraire, boulevard St-Germain, 176.
- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Michigan, Ann-Arbor, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Alfred de Vigny, 16.
- CHABANEAU (Camille), [94], correspondant de l'Institut, ancien maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- * CHAVANE (P.), [328], place Darcy, 19, Dijon (Côte-d'Or).
- CHEATHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).

- CHICAGO (University Press), [700]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.
- CLÉDAT (Léon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, Lyon.
- CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Jena; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- COLUMBIA (Bibliothèque de l'Université de), [692], Missouri, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- COLUMBIA UNIVERSITY (Bibliothèque de), [677], à New-York; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).
- COPENHAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [687]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNELL UNIVERSITY [660], Ithaca, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université de Graz (Styrie), (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURAYE DU PARC (Joseph), [562], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 79.
- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRESCINI (Vincent), [715], professeur à l'Université de Padoue.
- CROUSLÉ, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Claude Bernard, 58.

- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, quai Malaquais, 9.
- DARMSTADT (Bibliothèque grand-ducale de), [665]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.
- DAVID (M^{me} veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.
- DELBOLLE (A.), [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, Seine-Inférieure.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, archiviste de la ville de Reims, rue Nicolas Perseval, 21, Reims.
- DENSUSIANU (Ovide), [693], Strata regala, Bucarest (Roumanie).
- * DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).
- DIJON (Bibliothèque de l'Université de), [695]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DORVEAUX (Dr), [714], bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris, avenue de l'Observatoire, 4.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, avenue de Villiers, 98.
- DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.
- DUPONT (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Fontemoing, libraire, rue Legoff, 4.
- ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE (Bibliothèque de l'), [710], avenue de l'Observatoire, 4.

- EICHTHAL (Eugène d'), [207], boulevard Malesherbes, 144.
- FAGNIEZ (Gustave), [345], membre de l'Institut, Meudon. Seine-et-Oise (membre perpétuel).
- FALK fils, [706], libraire, 15-17, rue du Parchemin, Bruxelles.
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.
- FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.
- FLAMARE (Henri de), [633] archiviste de la Nièvre, rue de Prunevaux, 2, à Nevers,
- FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.
- FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 36.
- FOURNIER (Dr Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue de Miromesnil, 77.
- FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).
- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).
- FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].
- FRIEDWAGNER (Dr Mathias), [709], professeur à l'Université de Cernowitz (Autriche-Hongrie).
- FURNIVALL (Dr Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).
- GAMBER, [719], libraire, rue de l'Université, 2.
- GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal.
- GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.
- GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche); correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (2 exemplaires).
- GEYAERT (Aug.), [63], membre de l'Institut, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
- GIESSEN (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

- GIRTON COLLEGE (Bibliothèque de), [699], près Cambridge, Angleterre; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de), Suède [645]; correspondant, M. Brockhaus, rue Bonaparte, 17.
- GÖTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [656]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465]; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRÆBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg; corresp. M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GUIFFREY (J.-J.), [381], membre de l'Institut, directeur de la manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins, 42.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567]; correspondant M. A. Schulz, rue de la Sorbonne, 4.
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARRASSOWITZ (Otto), [681], libraire à Leipzig.
- HARVARD UNIVERSITY (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (2 exemplaires).
- HAVET (Louis), [46], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).
- HAVRE (Bibliothèque municipale du), [644]; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
- HODGES, FOSTER et Cie, [317], libraires à Dublin; corres-

pondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176 (2 *exemplaires*).

HUET (G.), [638], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Spontini, 13.

HUGUET (Edmond) [661], maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Basse, 17, à Caen; correspondant M. Henri Huguet, rue du Cardinal-Lemoine, 71.

HUMBERT (L'abbé), [718], professeur au grand Séminaire de Verdun (membre perpétuel).

IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [671]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.

JEANROY (A.), [635], professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Neuve Monplaisir, 4, Toulouse (membre perpétuel).

JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.

JONQUIÈRE (J.), [126], boulevard Émile Augier, 10.

JORET (Charles), [276], membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres d'Aix, rue Madame, 59 (membre perpétuel).

JOUON DES LONGRAIS (Fréd.), rue des Lices, 28, Rennes.

KANSAS (Library of the University of), [727], Lawrence, Kansas, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.

KEIDEL (George C.), [691], John-Hopkins University, Baltimore, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4

KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).

* KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.

KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].

KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, An-

- gleterre; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- * LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).
- LAFENESTRE (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine).
- LA HAYE (Bibliothèque royale de), [704]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- LAIR (J.), [74], membre de l'Institut, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).
- LANGLOIS (E.), [607], doyen de la Faculté des lettres de Lille, rue d'Artois, 11, Lille (membre perpétuel).
- LANSON (Gustave), [720], maître de conférences à la Sorbonne, rue du Val-de-Grâce, 9.
- * LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, avenue du Trocadéro, 21, (membre fondateur).
- LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).
- LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.
- LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].
- LELONG (Eug.), [223], chargé de cours à l'École des Chartes, rue Monge, 59, (membre perpétuel),
- * LE PILEUR (Dr Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.
- LEVY (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brigau, Bade (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- LIÈGE (Bibliothèque de l'Université de), [51]; correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.
- LILLE (Bibliothèque des Facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

- LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre (membre perpétuel).
- LIVERPOOL (Bibliothèque de l'University College, à), [686]; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 52 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MADISSON (Bibliothèque de l'Université de), [679], Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MANDROT (Bernard de), [76], ancien élève de l'École des Chartes, avenue du Trocadéro, 42.
- MANS (Bibliothèque municipale du), [257]; correspondant M. Pellechat, par M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- MARANDE (A.), [602], rue Saint-Michel, 1, Le Havre.
- MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]. correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).
- MARIN, [288], Bühl, par Guebwiller (Alsace), (membre perpétuel).
- MATHIEU [282], à Thouars (Deux-Sèvres).
- MATZKE (John), [711], professeur à l'Université de Chicago.
- MÉLY (Fernand de), [606], rue de la Trémoille, 26.
- METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).

- * MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).
- MEYER-LÜBKE (Wilhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.
- MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de), [664], Ann Arbor, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MIDDLETOWN (Library of the Wesleyan University), Connecticut [647]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MINNEAPOLIS (Bibliothèque de l'Université de), [666], Minnesota, Etats-Unis d'Amérique.
- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MONTAUD (Maurice de), [705], avocat, juge suppléant, rue Régale, 3, Nîmes.
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, rue de Poissy, 14 (membre perpétuel).
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, rue Tœpffer, 19, Genève, (membre perpétuel).
- MUSÉE CONDÉ, [703], à Chantilly (Oise).
- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12 (membre perpétuel).

- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- NEW-YORK PUBLIC LIBRARY, [458], à New-York; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Borgonuovo, 18, Milan.
- NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 exemplaires).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, Rathsacksvei, 1, Copenhague; correspondants MM. Groux et Cie, libraires, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [590], membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 17, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Murillo, 8; correspondant M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, 219.
- * PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles lettres), administrateur du Collège de France, président honoraire de la section d'histoire et de philologie de l'École des Hautes Etudes, au Collège de France, (membre fondateur et perpétuel).
- PARKER et Cie, [500], libraires à Oxford; corresp. M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176. (2 exemplaires).
- PASQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École Saint-Aubin, à Angers.
- PASSY (Louis), [240], membre de l'Institut, député, rue de Clichy, 45.

- PASTEUR (Adolphe), [435], villino Pasteur, San Remo, Italie; correspondant M. Guiet, rue Saint-Lazare, 80.
- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- PÉLICIER (Paul), [611], archiviste du département de la Marne, Châlons-sur-Marne (membre perpétuel).
- PÉRIER (Ferdinand), [275], rue d'Erlanger, 20.
- PIAGET (A.), [632], professeur à l'Académie de Neuchâtel, rue des Poudrières, 7, Neuchâtel, Suisse (membre perpétuel).
- PICOT (Émile), [29], membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, Le Havre (membre perpétuel).
- PORQUET, [419], avenue de l'Opéra, 10.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496]; correspondant M. Koehler, libraire à Leipzig.
- RAHIR, [707], libraire, passage des Panoramas, 55.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supérieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre perpétuel).
- RATH, [680], libraire à Buda-Pest.
- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue de Villiers, 130 (2 exemplaires).
- RENGOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- REUSS (Rod.), [184], maître de conférences à l'École des Hautes Études, rue Albert Joly, 52, Versailles (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève correspondant M.

- Schlachter, libraire, rue de l'Eperon, 5, (membre perpétuel).
- ROBERT (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, avenue Quihou, 30, Saint-Mandé, Seine.
- ROQUES (Mario), [712], agrégé de l'Université, boulevard Saint-Germain, 4.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).
- * ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], avenue Montaigne, 57, (membre fondateur).
- * ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- * ROTHSCHILD (baron Henri de), [643], avenue de Friedland, 42 (membre fondateur et perpétuel).
- ROTHSCHILD (Bibliothèque publique Charles de), [696], à Francfort-sur-le-Mein.
- ROUEN (Bibliothèque publique de), [725]; correspondant M. Lestringant, libraire, à Rouen.
- ROY (Constant), [717], agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Lyon, rue Pierre-Corneille, 121, Lyon.
- ROY (Maurice), [583], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- SALVERDA DE GRAVE (Jean-Jacques), [689], à la Haye; correspondant M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- SERVOIS (Gustave), [578], ancien directeur des Archives nationales, boulevard Malesherbes, 101 (membre perpétuel).
- SHELDON (E. S.), [648], Francis Avenue, 11, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique.
- SIMMEL ET C^{ie}, [683], libraires à Leipzig (3 exemplaires).
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 1, Park Terrace, Oxford (membre perpétuel).
- SØDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

- SOREL (A.), [409], membre de l'Institut, (Académie française et Académie des sciences morales et politiques), professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.
- STEFFENS (Dr G.), [713], Königstrasse, 65 II, à Bonn, Allemagne; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Greifswald; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.
- SUCHIER (H.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], professeur au collège Stanislas, rue d'Assas, 24 (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], rue Moreau, 5, à Saint-Denis (Seine); correspondant M. Fontemoing, libraire, rue Legoff, 4.
- TEMPIER (D), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).
- THOMAS (Antoine), [524], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10.
- THOMPSON (Sir E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants MM. Dulau et C^{ie}, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- THURGOVIE (Bibliothèque du canton de), [694], à Frauenfeld, Suisse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

- THURNEYSSEN (Dr R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brisgau ; correspondant la librairie Bouillon, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).
- TOBLER (Adolf), [60] correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Kurfürstendamm, 25, Berlin W. ; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (membre perpétuel).
- TODD (H.-A.), [613], Columbia College, New-York, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).
- TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- TOULOUSE (Bibliothèque universitaire de), [597].
- TOYNBEE (Paget), [608], Dorney Wood, Burnham, Bucks, Angleterre ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471] ; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- TURIN (Bibliothèque nationale de), [566] ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.
- UPSAL (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501] ; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- VANDER HAEGHEN (F.), [360], correspondant de l'Institut, bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.
- VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature française à l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).
- VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).
- VIRE (Bibliothèque municipale de), [716].
- VOGÜÉ (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fa-
bert, 2.
- VOLLMÖLLER (Karl), [363], Wienerstrasse, 25, à Dresde ; cor-
respondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).

- WALLENSKÖLD (Axel), [722], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WAROCQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WATKINSON LIBRARY [685], à Hartford, Connecticut, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WECHSSLER (Édouard), [676], Gartestrasse, 1, Halle-sur-Saale ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.
- WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund, Suède : correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- YALE UNIVERSITY, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].
-

LISTE DES MEMBRES

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1902-1903

MM. AVRIL (Baron d').
BÉDIER.
BONNARDOT.
BRUNOT.
DIDOT.
DE FRÉVILLE.
HUET.
JORET.
LABORDE (Marq^{is} de).
LELONG.
LONGNON.
MEYER.

MM. MOREL-FATIO.
MURET.
PARIS.
PICOT (É).
RAYNAUD.
ROBERT.
ROTHSCHILD (Baron
E. de).
ROY.
SERVOIS.
SUDRE.
THOMAS.

Président MM. THOMAS.
Vice-présidents PARIS, JORET.
Administrateur RAYNAUD.
Secrétaire MEYER.
Secrétaire-adjoint ... HUET.
Trésorier DE ROTHSCHILD (Baron E.).
Trésorier-adjoint ... PICOT (E).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 22 janvier 1902.

Présidence de M. LE BARON D'AVRIL, président.

Nouveau membre : M. Axel Wallensköld, professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande, correspondant M. Welter, libraire.

État des impressions : *Gace Brûlé*, sept feuilles tirées, feuille 8 en page, le commencement de l'introduction en placards. — *Tristan*, de Bérout, deux feuilles tirées, feuilles 3 à 6 en pages, feuilles 7 et 8 en placards. — *Robert le Diable*, deux feuilles tirées, feuilles 3 et 4 en pages, feuille 5 en placards. — *Sotties*, deux feuilles en pages, feuille 3 en placards. — *Bulletin* n° 2 de 1901, en placards.

Les deux volumes affectés à l'exercice de 1901, l'*Apocalypse* (introduction et texte), et le t. X d'Eustache Deschamps, viennent d'être mis en distribution.

M. le Trésorier fait savoir, que, ayant reconnu des irrégularités fâcheuses dans le recouvrement des coti-

sations de l'exercice 1901, il renonce à employer la maison qui jusqu'alors avait été chargée de ces recouvrements, et désormais fera présenter les factures par l'administration des postes.

Sur la proposition de M. l'administrateur, le Conseil décide que, passé un délai de cinq ans, la Société ne garantira plus la remise des volumes non réclamés.

M. le Président communique au Conseil une lettre qui lui a été adressée par un des membres de la Société pour recommander la publication en fac-similé de l'exemplaire des *Essais* de Montaigne, chargé d'annotations et de corrections manuscrites de l'auteur, qui est conservé à la Bibliothèque publique de Bordeaux. Le Conseil, tout en reconnaissant l'utilité de cette publication, est d'avis qu'elle ne saurait être entreprise par la Société des Anciens Textes français, qui a été fondée pour publier « des documents de toute nature rédigés au moyen âge » (art. 1 des statuts).

M. Paris fait un rapport sur le projet de publication du *Tristan* de Thomas, proposé par M. Bédier (séance du 6 novembre 1901), et conclut à son adoption. Le tirage est fixé à 725 exemplaires dont 25 sur papier Whatman. M. Paris est nommé commissaire responsable pour cette publication.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenuc à l'École des Chartes, le 23 avril 1902.

Présidence de M. le baron D'AVRIL, président.

Nouveaux membres : La Bibliothèque de la ville d'Angers; la Bibliothèque de Bryn Mawr College à Philadelphie (États-Unis); la Bibliothèque publique de Rouen, correspondant M. Lestrigant, libraire, rue Jeanne d'Arc, à Rouen.

Etat des impressions : *Gace Brûlé*, introduction, cinq feuilles en épreuves. — *Tristan* (Beroul), quatre feuilles tirées, feuilles 5 et 6 en pages; la suite en placards. — *Robert le Diable*, cinq feuilles tirées, feuille 6 en pages. — Les *Sotties*, trois feuilles en pages. — *Les Vers de la Mort*, une feuille en pages.

M. le Président remet au Conseil la médaille d'argent et le diplôme qui lui ont été envoyés par le Ministère du Commerce pour la participation de la Société à l'Exposition universelle de 1900.

Le Conseil fixe au 28 mai l'Assemblée générale de la Société.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à l'École des Chartes, le 28 mai 1902.

Présidence de M. le baron d'AVRIL, président.

La Société entend la lecture du discours du Président et les rapports du Secrétaire et du Trésorier.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine Assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

BUREAU

<i>Président</i>	MM. ANT. THOMAS.
<i>Vice-présidents</i>	G. PARIS, CH. JORET.
<i>Administrateur</i>	G. RAYNAUD.
<i>Secrétaire</i>	P. MEYER.
<i>Secrétaire-adjoint</i>	G. HUET.
<i>Trésorier</i>	B ^{on} E. DE ROTHSCHILD.
<i>Trésorier-adjoint</i>	E. PICOT.

CONSEIL

MM. AVRIL (baron d').	MM. LONGNON.
BÉDIER.	MOREL-FATIO.
BONNARDOT.	MURET.
BRUNOT.	ROBERT.
DIDOT.	ROY.
FRÉVILLE (de).	SERVOIS.
LABORDE (M ^{is} de).	SUDRE.
LELONG.	

Discours de M. le baron d'AVRIL, Président.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Mon premier devoir est de remercier nos savants collègues pour l'honneur qu'ils m'ont décerné en m'appelant à la présidence de notre Société.

Permettez-moi d'é luder l'exorde banal — et rarement sincère — de l'indignité, ou, du moins, de l'insuffisance; mais le remerciement n'en est pas moins sincère.

Sans m'en attribuer le mérite à aucun degré, je puis constater que la dernière période n'a pas été sans résultat pour notre œuvre, puisque nos publications sont à jour et que le nombre des volumes actuellement sous presse nous donne bon espoir pour l'avenir.

J'ai maintenant le devoir de rappeler les noms des associés que nous avons perdus depuis la dernière réunion. M. Léo (Auguste), mort le 14 mai 1900. — M. de La Borderie, membre de l'Institut, décédé au mois de février 1901. Il a eu pour successeur notre confrère, M. Joret, qui a écrit sur son prédécesseur une notice récemment publiée par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. de La Borderie est surtout connu par ses travaux sur l'histoire de la Bretagne, sa province natale; il a toutefois publié d'importantes recherches sur diverses œuvres de notre vieille littérature. Nous rappellerons notamment sa précieuse édition des *Propos rustiques* de Noël du Fail (Paris, Lemerre, 1878). — Le comte Amédée de Bourmont, ancien élève de l'École des Chartes,

décédé au mois de mai 1901. On lui doit, outre plusieurs essais de moindre importance, un bon livre publié en 1883 sous ce titre : *La fondation de l'Université de Caen et son organisation au xv^e siècle*. Secrétaire général de la Société bibliographique, il prit longtemps une part importante à la rédaction du *Polybiblion*, organe de cette société. — M. L. Chazal, caissier payeur central du Trésor, à Paris. — M. Auguste Hock, membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège, auteur d'écrits en dialecte wallon qui ont eu beaucoup de succès, et de nombreux travaux sur le *folk lore* et sur l'histoire de Liège. — M. Ernest Lamy, décédé le 26 novembre 1901. — M. Wilhelm Hertz, professeur à Munich, décédé en janvier 1902. C'était à la fois un poète et un érudit. Il s'intéressait à la littérature du moyen âge, et particulièrement à notre ancienne poésie, comme il l'a montré par diverses traductions aussi fidèles qu'élégantes.

Je rappellerai aussi les noms de deux collègues, que nous avons perdus plus anciennement, mais dont le décès ne nous fut pas notifié en temps utile : le comte de Limminghe, membre perpétuel, dont la mort remonte au 8 février 1891 ; M. Georges White, d'Epsom (Angleterre), mort au mois d'août 1898.

Cette triste énumération, qui revient à toutes nos réunions annuelles, démontre d'une façon trop sensible la nécessité de trouver toujours de nouvelles recrues.

L'un de nos anciens présidents nous le rappelait dès l'année 1882 : « Quelque nombreux qu'ils nous arrivent, nous ne leur dirons jamais : Assez ! Car plus nous aurons de ressources, plus nous pourrons tirer de l'ou-

bli, arracher aux chances de destruction, de monuments de la langue et de la pensée de nos pères. Notre œuvre est une œuvre vraiment nationale (*Bulletin* de 1882, p. 81) ».

M. G. Paris prononçait, il y a quelques années, des paroles qui sont comme la charte de notre institution : « La Société des Anciens Textes ne doit cesser son travail que quand toute la littérature manuscrite de la France entière aura été mise au jour avec les commentaires nécessaires... Il semble, à certains symptômes, que l'intérêt du grand public pour nos études tende à s'accroître... »

Le goût public, en effet, a marché depuis l'année 1803, où les œuvres de Charles d'Orléans furent imprimées à Grenoble.

« Tous les gens de goût, écrivait M. Servois en 1879, devraient faire partie de la Société des Anciens Textes. »

Nous en sommes encore bien loin ! Aussi devons-nous avoir toujours présents à l'esprit les conseils que M. G. Paris nous a souvent adressés : « Bien des gens, qui ignorent l'existence de notre Société, voudraient en faire partie, s'ils la connaissaient (1879). » — « Chacun de nous doit se piquer d'honneur pour décider au moins une personne à entrer dans nos rangs... Le recrutement de notre Société doit être le but constant de nos efforts (1884). »

Je ne puis mieux terminer ce simple exposé qu'en répétant ici quelques paroles de notre regretté président Petit de Julleville, dont le souvenir est vivant parmi nous, et auquel M. G. Paris a rendu, en 1900, un hommage ému :

« Je voudrais bien, disait Petit de Julleville, que l'on comprît que la vraie solidarité n'existe pas seulement entre contemporains..... Oui, nous et nos aïeux nous sommes solidaires. Tout homme qui pense un peu sait bien que l'ignorance du passé jette d'étranges ténèbres sur l'intelligence du présent. »

En attendant le jour, qui n'arrivera peut-être jamais, où tout homme instruit saura lire dans le texte la *Chanson de Roland*, Villehardouin et Joinville, le seul moyen de faire connaître nos anciens auteurs, c'est, naturellement, de publier de leurs meilleures œuvres des traductions ou des imitations. Déjà, au XVIII^e siècle, M. de Tressan, Le Grand d'Aussy et quelques autres, sans parler des éditeurs de la *Bibliothèque Bleue*, s'étaient appliqués à cette tâche. Mais les écrivains du temps de Louis XVI n'avaient guère le sens du moyen âge. Leur façon de traduire a quelque chose de maniéré qui ne répond nullement au style des originaux. Et quant à la *Bibliothèque Bleue*, si elle a prolongé dans les classes inférieures le succès de quelques-unes de nos vieilles chansons de geste, elle l'a fait sous une forme bien peu séduisante. Les imprimeurs de Troyes, d'Épinal, de Montbéliard, qui ont édité les *Conquêtes du Grand Charlemagne*, *Huon de Bordeaux*, *Valentin et Orson*, *les Quatre fils Aymon*, *Galien restauré*, se sont bornés à rajeunir la langue des rédactions du XV^e siècle, où la poésie de nos vieux trouvères était longuement et lourdement délayée. Les traducteurs modernes ont été mieux avisés. Ils ont fait preuve de plus de science et de plus de goût. M. Paris a rappelé, dans le discours qu'il a prononcé à notre

dernière assemblée générale, les efforts qui ont été faits dans ces dernières années pour mettre à la portée du plus grand nombre certaines des œuvres les plus importantes de nos anciens poètes. Qu'il me soit permis de rappeler ici que moi aussi, désireux de contribuer à cette œuvre d'utile vulgarisation, j'ai essayé la publication d'une *Nouvelle Bibliothèque Bleue*, dans laquelle figure en premier lieu l'épopée de Roland décomposée en plusieurs récits. Le premier, intitulé : *Les Enfances Roland*, s'arrête au moment où Charlemagne donne Aude à Roland « comme sa pair et sa femme ». Le second, sous forme dramatique, est *Le mystère de Roncevaux*, tiré de la chanson.

Des autres épopées, j'ai d'abord extrait le conte de *Berte aux grands pieds*. Voici venir ensuite : *l'Histoire véritable de l'illustre Girart de Rossillon, duc de Bourgogne et d'Aquitaine, qui porta le charbon pendant sept ans*, avec la reproduction des sept curieuses images qui ornent le manuscrit publié jadis par Mignard. — Puis *Guillaume Bras de Fer et son neveu Vivien*. — *Le chien de Montargis*. — *Le mystère du siège d'Orléans*, dialogue. Enfin, un volume de mystères faciles à représenter.

Si je vous ai entretenu, mes chers confrères, d'une œuvre personnelle, c'est que, en l'entreprenant, j'étais inspiré par la seule intention d'éveiller chez le grand public le désir de nouer connaissance plus intime avec les originaux, et que par là j'ai pu contribuer à amener de nouveaux adhérents à notre Société.

Rapport sur les travaux de la Société des Anciens Textes français pendant l'année 1901, par M. Paul MEYER, secrétaire.

MESSIEURS,

Depuis notre dernière assemblée générale (26 décembre 1900), nous avons publié quatre volumes : le tome II des Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, le tome X d'Eustache Deschamps et l'*Apocalypse en français*, formant deux tomes, l'un in-folio, qui contient le fac-simile en phototypie du ms. 403 du fonds français de la Bibliothèque nationale, l'autre en notre format ordinaire, où est imprimé le texte de ce manuscrit avec une longue introduction.

Le premier de ces quatre volumes complétait l'exercice de 1899, les trois autres constituent notre distribution pour les exercices de 1900 et 1901. Nous sommes donc parfaitement au courant : nous avons, comme je l'annonçais dans mon dernier rapport, regagné le retard dont ont souffert si longtemps nos publications, et tout fait espérer que l'irrégularité à laquelle nous avons réussi à mettre fin ne se renouvellera plus. Sept mois nous séparent encore de la fin de l'année, et pendant ce laps de temps nous n'aurons pas de peine à terminer les trois volumes qui sont dus à nos adhérents pour l'exercice en cours. Mais, avant de vous entretenir de nos prévisions, permettez-moi de revenir sur nos dernières publications.

Le tome II de Guillaume Alexis ne termine pas l'œuvre

de ce poète, médiocre assurément, mais qui cependant occupe une place assez importante dans l'histoire littéraire du xv^e siècle. Quel que soit notre jugement sur le mérite poétique de frère Alexis, nous ne pouvons nier que ses poèmes ont joui d'une grande faveur. Les vieilles éditions, souvent fort dissemblables, qui nous les ont conservés en sont la preuve. Et ces éditions sont si rares que de beaucoup d'entre elles on ne possède plus qu'un exemplaire ou deux. MM. Piaget et Picot ont recherché dans les bibliothèques publiques et privées ces rares livrets, comme aussi les quelques manuscrits où ont été insérées des poésies de frère Alexis; il les ont comparés et nous ont donné des textes établis avec critique et commentés avec sagacité. Le second tome contient, outre quelques poésies en l'honneur de la Vierge présentées (on le sait de source certaine pour deux d'entre elles) au Puy de Rouen, trois pièces d'une certaine importance : le *Passe-temps* des deux frères Alexis (Guillaume et son frère, qui était cordelier), le *Passe-temps de tout homme et de toute femme*, et enfin *Le Martyrologue des faulses langues*. La première est une sorte de dialogue entre les deux frères, l'un exprimant une sentence formulée en quatre vers, l'autre répondant par une sentence analogue. C'est un genre de composition dont le type le plus ancien paraît être le dialogue, dont on a tant de formes diverses, de Salomon et de Marcoul. Le *Passe-temps de tout homme et de toute femme* ne répond guère à ce que le titre donnerait à supposer. C'est une version fort libre du traité du pape Innocent III *De contemptu mundi* ou *De miseria hominis*, sur lequel Eustache Des-

champs s'était déjà exercé (t. II de l'édition de la Société des Anciens Textes). *Le Martyrologue des faulses langues* offre plus d'originalité. L'auteur est transporté en songe dans un temple ruiné sur la porte duquel pend un écriteau portant ces mots : « C'est le temple des fausses langues ». Là sont tourmentées de divers supplices les langues de ceux qui ont péché par paroles : les traîtres, les menteurs, les médisants. L'idée est originale, sinon très heureuse. L'auteur, peu enclin à la satire, n'a pas manqué de ranger parmi les langues coupables celles des hommes qui ont parlé contre le clergé, contre les juges, contre les procureurs, contre les avocats, contre les baillis. On voit que frère Alexis manifeste, comme on dirait aujourd'hui, un esprit très réactionnaire.

La partie essentielle du dixième tome d'Eustache Deschamps consiste en un vocabulaire très copieux des poésies publiées dans les neuf tomes précédents, et en deux index, l'un pour les noms géographiques, l'autre pour les noms propres et les matières. Ce dernier index contient une masse de renseignements biographiques sur les personnes citées par Deschamps, renseignements tirés, non seulement des livres imprimés, mais bien souvent des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale. M. Raynaud a fait là un travail très méritoire et très utile. Au commencement du volume, sont publiées, sous le titre de « Pièces attribuables à Deschamps », quatre-vingt-une courtes poésies (la plupart sont des ballades), tirées presque toutes du ms. 6221 des nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale, dont le marquis de Queux de

Saint-Hilaire avait donné une notice dans le tome II de l'édition. Ces pièces ne sont pas toutes de Deschamps. Notre confrère M. Piaget a bien voulu nous adresser une note, qu'on pourra lire dans notre Bulletin, où il est établi que plusieurs d'entre elles sont d'autres auteurs, notamment de Guillaume de Machaut et d'Alain Chartier. Néanmoins, on ne peut qu'approuver M. Raynaud de les avoir tirées des manuscrits pour les soumettre au jugement des critiques. Un onzième volume sera nécessaire pour compléter l'édition commencée en 1878 par M. de Queux de Saint-Hilaire : il comprendra, outre la description des manuscrits, une étude générale sur l'œuvre de Deschamps, et une longue notice biographique pour laquelle seront mis à contribution un grand nombre de documents inédits.

Je ne m'étendrai pas longuement sur les deux tomes, l'un in-fol., l'autre in-8°, de l'*Apocalypse en français*. Tous ceux qui auront jeté les yeux sur le fac-similé très réussi que M. Berthaud a exécuté pour nous du ms. fr. 403 de la Bibliothèque nationale, conviendront qu'il était désirable qu'un aussi excellent spécimen de l'art du XIII^e siècle fût mis, par une reproduction aussi exacte que possible, à la portée des artistes et des érudits. Les manuscrits des bibliothèques publiques sont voués à une détérioration lente, de quelque soin qu'on les entoure, par cela seul qu'ils sont à la disposition du public, et d'un public souvent peu soigneux. Le seul moyen d'en assurer dans une certaine mesure la conservation, consiste à les communiquer le moins possible, et il n'est pas douteux que notre fac-similé

rendra superflue, dans la grande majorité des cas, la communication de l'original. Au fac-similé du ms. 403 : M. Delisle a joint des spécimens empruntés à des Apocalypses latines du même temps, à des xylographes, enfin à la célèbre tapisserie d'Angers, où sont aussi représentées les scènes de l'*Apocalypse*, mais d'après un type qui n'est pas exactement celui qu'offre le ms. 403. Ainsi se trouvent réunis dans le même volume tous les éléments nécessaires à l'étude d'une des formes les plus répandues de l'illustration par l'image de l'*Apocalypse*. Cette étude M. Delisle l'a faite, dans les deux cents premières pages du volume in-8°, avec autant de science que de clarté. C'est un travail définitif, auquel on pourra ajouter quelques détails, car M. Delisle n'a pas pu voir tous les manuscrits illustrés de l'*Apocalypse*, mais les cadres sont désormais fixés, et l'essentiel est dit, et bien dit.

Ma part, dans cette édition de l'*Apocalypse* française, pouvait se limiter strictement à la reproduction du texte et à l'examen des manuscrits qui renferment le même texte. On va voir que je l'ai un peu étendue. Je n'avais pas à faire une édition critique, pour laquelle, du reste, il m'aurait fallu avoir des copies ou des collations de tous les manuscrits de la même version. Je devais me borner à transcrire le texte publié en phototypie. J'ai cru toutefois utile de donner, par surrogation, les variantes de deux manuscrits que j'avais sous la main à Paris. De plus, pour que les philologues puissent se former une idée nette de la valeur relative des manuscrits dont je ne faisais pas usage, j'ai donné en appendice un spécimen suffisamment long de chacun

d'eux, ou du moins de tous ceux auxquels j'ai pu avoir accès, addition d'autant plus utile que ces manuscrits au nombre de vingt-huit, sont dispersés entre une quinzaine de bibliothèques de la France et de l'étranger. J'ai, comme je le disais tout à l'heure, un peu allongé ma tâche en examinant tous les manuscrits français contenant une traduction de l'*Apocalypse*, au lieu de m'en tenir à ceux qui renferment la même version que le manuscrit 403, objet spécial de notre publication. Cet examen a donné des résultats assez nouveaux et qui ont une certaine importance pour l'histoire de notre littérature. Il a permis en effet d'établir que, contrairement aux assertions de feu Samuel Berger, dans son savant livre sur *La Bible française au moyen âge*, il y a eu, du XIII^e au XIV^e siècle, non pas une version unique de l'*Apocalypse*, mais jusqu'à huit versions nettement caractérisées.

Voilà pour le passé ; parlons maintenant de l'avenir. Nous avons en cours d'impression six volumes dont voici l'énumération selon la date de la mise sous presse : *les Chansons de Gace Brulé*, le *Roman de Tristan*, par Bérout, le *Roman de Robert le Diable*, le tome I^{er} d'un recueil complet des sotties, *les Vers de la Mort*, par Hélinant, le *Roman de Tristan* par Thomas. De ces six volumes les trois premiers prêts formeront notre exercice de 1902. Il n'est guère douteux que l'impression des *Chansons de Gace Brulé*, commencée en 1896, sera terminée cette année : le texte est tiré, et l'introduction, qui sera longue (car l'histoire fort obscure de ce trouvère et l'établissement du texte soulèvent de nombreux problèmes), est en grande partie imprimée. Le *Tristan*, de

Béroul, que j'ai annoncé dans mon dernier rapport, est assez avancé, et l'éditeur, M. Muret, nous en fait espérer l'achèvement à bref terme. Si M. Picot peut trouver le temps de pousser activement l'impression du premier tome de son recueil de Sotties, nous aurons à la fin de l'année nos trois volumes, Au cas où quelque retard se produirait de ce côté, nous pourrions, selon toute apparence, compter sur *le Roman de Robert le Diable*.

Il convient présentement de dire quelques mots de celles de ces publications que votre Conseil a autorisées depuis notre dernière assemblée générale.

Le recueil de sotties a été préparé de longue main. C'est en 1878, dans le tome VII de la *Romania*, que M. Picot a publié son mémoire sur *la Sottie en France*, où il définit ce genre de poésie dramatique, en esquisse l'histoire, énumère toutes les sotties alors connues, et donne de chacune d'elles une abondante bibliographie. Cette monographie est restée jusqu'à présent le travail fondamental sur la Sottie; elle n'a pas été dépassée. Mais M. Picot a continué à creuser le sujet : il a découvert des sotties qu'il ne connaissait pas en 1878, et pour d'autres il a réussi à se procurer d'anciennes éditions qui avaient échappé à ses premières recherches. Il est admirablement préparé à la publication qu'il a entreprise, et nous pouvons espérer qu'il la conduira sans interruption à bonne fin. Elle comprendra trois volumes dont le premier paraîtra soit à la fin de cette année soit au commencement de l'an prochain.

En même temps que le premier volume de cet important recueil, nous avons mis sous presse le *Roman de Robert le Diable*, édité par M. E. Löseth, savant

norvégien connu par un important travail sur les diverses rédactions du Roman en prose de Tristan, et par son édition des deux poèmes de Gautier d'Arras, l'*Eracle* et *Ile et Galeron*. Le sujet de *Robert le Diable* est bien connu et a été mainte fois traité en diverses littératures du moyen âge. C'est l'étrange histoire d'un enfant voué au diable par sa mère, avant même sa naissance, entraîné au mal par une force irrésistible, jusqu'au moment où frappé par la grâce, il se repent de ses fautes, les rachète par la plus dure des pénitences, et termine sa vie dans la pratique d'un rigoureux ascétisme. Le poème dont M. Löseth nous a proposé la publication n'est point inédit, mais l'édition qu'on en possède, celle de Trébutien, date de 1837 : elle ne répond plus aux exigences actuelles de la science, et d'ailleurs elle est depuis longtemps épuisée. Nous avons tout lieu d'espérer que celle de M. Löseth, établie d'après deux manuscrits fort divergents, satisfera pleinement les amis de notre ancienne littérature.

Lorsqu'on fera, pour ce public éclairé, qui a la curiosité de toutes les manifestations littéraires, mais à qui manque le temps des longues études linguistiques, un recueil général des meilleures poésies de nos anciens auteurs, en texte seul, sans appareil de variantes, mais avec des notes explicatives, les *Vers de la Mort* y tiendront bien peu de place, puisqu'ils ne dépassent pas 600 vers, répartis en cinquante strophes. Mais alors, notre connaissance des œuvres du moyen âge et de leur valeur relative étant plus complète qu'aujourd'hui, on reconnaîtra que l'importance du poème d'Hélinant sur la Mort ne doit pas être mesurée à son étendue. Il est

peu de nos anciens poèmes qui aient produit sur les contemporains une aussi forte impression; et cette impression fut durable, puisque, en plein xiv^e siècle, plus de cent ans après leur apparition, les *Vers de la Mort* étaient encore fréquemment copiés, bien que beaucoup d'expressions du texte fussent devenues inintelligibles pour la plupart des copistes et des lecteurs. On en retrouve l'inspiration ou l'imitation en maint ouvrage postérieur. Peut-être y doit-on constater le premier emploi de la forme strophique, devenue bientôt banale, *aabaabbbcbbc*. Vers la fin du xiii^e siècle un écrivain français d'Angleterre leur empruntait de nombreux vers qu'il enchassait dans un poème religieux. En 1279, frère Laurent, confesseur de Philippe le Hardi, le pieux auteur de la *Somme le Roi*, les citait comme une autorité. Le poème d'Hélinant n'est pas un recueil de lieux communs sur la mort, une suite de variations sur le *Pallida mors æquo pulsat pede...* d'Horace. C'est une fière invective contre les mœurs du temps, ou personne, ni le clergé ni le pape n'étaient ménagés : « Mort », disait le poète,

Va moi saluer la grant Rome
Ki de rongier a droit se nome,
Car les os ronge et le cuir poile,

énergique paraphrase du vers scolastique *Roma manus rodit, quos rodere non valet odit*. Il y a déjà plusieurs années ¹ que M. F. Wulff, professeur à l'Université de Lund, et depuis longtemps membre de notre Société, nous avait proposé une nouvelle édition de ce poème

1. *Bulletin*, 1895, p. 38.

célèbre, déjà publié trois fois, mais d'une façon imparfaite par Loisel, en 1594, par Méon, en 1835, par Buchon, en 1845. Bien que ce projet ait été agréé par le Conseil de la Société¹, nous avons dû retarder la mise sous presse, parce qu'il nous a paru que ce texte, l'un des plus difficiles de notre ancienne littérature, exigeait une dernière révision. Cette révision a été faite en ces derniers temps par M. Emile Walberg, ancien élève de M. Wulff et maintenant son collègue à l'Université de Lund. L'édition étant mise au point, nous l'avons envoyée à l'imprimerie, et nous avons tout lieu de prévoir qu'elle fera partie de l'exercice de 1903.

En dernier lieu nous avons commencé l'impression d'une des œuvres les plus remarquables de la littérature française de l'Angleterre, du *Tristan* composé à la fin du XII^e siècle par le trouvère Thomas. L'éditeur est notre confrère M. Bédier, qui, dans un livre récent fait pour le grand public, a donné comme un avant goût du grand travail qu'il réservait à notre Société. Par une fatalité regrettable, il ne subsiste du poème de Thomas que des fragments appartenant à divers manuscrits et faisant en partie double emploi; le plus court, cependant fort précieux, a cinquante-deux vers, le plus long n'en a pas deux mille. Si l'on était réduit à ces seuls éléments, on n'arriverait pas à se représenter la teneur du poème dans toute son étendue. Fort heureusement l'œuvre de Tristan avait été de bonne heure portée à l'étranger. Godfried de Strasbourg l'a imitée de fort près dès le commencement du XIII^e siècle, et un moine scan-

1. *Ibid.*, p. 78.

dinave en fit, peu après, une traduction abrégée en vieux norrois. Il existe en outre un abrégé en anciens vers anglais. S'aidant de ces traductions ou imitations, M. Bédier a reconstitué, pour le fonds, s'entend, non pour la forme, toute la suite de l'histoire émouvante, sinon édifiante, composée par Thomas. Son édition, où les morceaux du poème seront reliés pas une analyse faite d'après les anciennes versions, comprendra en fait tout ce qu'on peut actuellement connaître, directement ou indirectement, du long poème de Thomas. Cette édition exigera deux forts volumes.

Nos exercices de 1902 et 1903 sont amplement assurés par les ouvrages dont je viens de vous entretenir. Aussi attendrons-nous qu'un ou deux d'entre eux soient terminés pour mettre sous presse quelque'une des éditions qui nous ont été proposées; et nous espérons que les éditeurs n'auront pas longtemps à attendre. Nous sommes en possession du texte accompagné de son introduction du *Moniage Guillaume*, l'une des plus curieuses chansons de geste du cycle de Guillaume au court nez. Le nom de l'éditeur, M. Cloetta, professeur à l'Université de Jéna, nous est un sur garant de la bonne exécution du travail. Ce sera la première publication que nous entreprendrons. M. Antoine Thomas est prêt à nous donner le premier volume de l'*Entrée d'Espagne*, poème franco-italien que M. le professeur Mussafia, de Vienne, s'était jadis offert à publier pour nous, sans pouvoir, par suite du mauvais état de sa santé, réaliser sa bienveillante intention¹. Nous avons

1. *Bulletin*, 1884, p. 70.

encore d'autres propositions qui, sans doute, seront suivies d'effet, mais je ne veux pas allonger ce rapport et je préfère réserver un peu de matière pour celui de l'an prochain.

Rapport sur le compte des recettes et des dépenses de la Société, pendant l'année 1901, par M. É. PICOT, trésorier-adjoint.

MESSIEURS,

Si l'assemblée générale de notre Société, qui devait avoir lieu à la fin du mois de décembre dernier, a été reculée de cinq mois, ce retard est imputable à votre trésorier-adjoint qui doit tout d'abord s'en excuser devant vous. Nous avons employé pour nos recouvrements en 1901 le système suivi depuis 1875, et qui paraissait avoir donné des résultats satisfaisants ; or des erreurs commises dans le calcul du change pour les quittances encaissées à l'étranger ont provoqué en fin d'année des réclamations qui nous ont causé d'assez graves embarras. Nous cherchons, en ce moment même, à opérer nos recouvrements par l'intermédiaire de la poste, et nous espérons nous mettre ainsi à l'abri de toute difficulté ultérieure.

J'aborde directement, messieurs, l'examen de notre situation financière.

Nous avons au 20 décembre 1900 un solde créditeur de 1,057 fr. 93.

Pendant les dix-sept mois qui viennent de s'écouler, nous avons encaissé au compte capital : le prix La Grange, décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, soit 1,000 francs; 11 droits d'entrée, soit 110 francs, enfin deux souscriptions de membres perpétuels, soit 500 francs. En ajoutant à ces diverses sommes un reliquat de compte de 11 fr. 65, généreusement abandonné par M. Gaston Raynaud, le total des perceptions dont le montant devrait être capitalisé est de 1621 fr., 65.

Nous avons encaissé pendant la même période six trimestres de nos rentes, savoir, pour le 3 o/o perpétuel 229 fr. 50 ; pour le 3 o/o amortissable, 90 francs ; pour le 3 1/2 o/o 984 francs ; ensemble : 1303 fr. 50.

Les recettes provenant des cotisations annuelles ont été assez considérables. Régulièrement elles devaient comprendre les deux exercices 1900 et 1901 ; mais un assez bon nombre de retardataires ont tenu à s'acquitter envers nous. Nous avons touché, pour les années 1894-1898, 14 cotisations diverses, soit 350 francs ; pour l'année 1899 525 francs, plus la souscription ministérielle de 750 francs ; ensemble pour les années écoulées 1625 francs. Pour 1900 nous avons reçu les cotisations de 3 souscripteurs à des exemplaires de luxe : 150 francs ; 198 cotisations ordinaires : 4950 fr., enfin la souscription ministérielle : 750 francs ; ensemble : 5,850 francs. Pour 1901 nous avons touché de même 150 francs pour les exemplaires imprimés sur papier Whatman, 210 cotisations ordinaires, soit 5250 francs, et la souscription ministérielle de 750 fr. ; ensemble 6,150 francs. Pour 1902, nos recettes ne

s'élèvent encore qu'à 350 fr. 10. Le total des encaissements effectués est pour ce chapitre de 13,975 fr. 10.

La partie de notre compte qui offre des résultats véritablement satisfaisants est celle qui concerne la vente de nos publications en librairie. Certains de nos volumes, en particulier *Raoul de Cambrai* et *les Narbonnais* ont été choisis par des professeurs comme livres d'enseignement et ont dû à cette circonstance un débit exceptionnel. Du premier il a été vendu 26 exemplaires; des seconds, 79. Voici du reste un tableau complet des ouvrages vendus; j'ai cru préférable de vous le présenter à part au lieu de l'insérer dans le compte général où j'avais l'habitude de le faire figurer chaque année.

LISTE DES OUVRAGES VENDUS DU 26 DÉCEMBRE 1900
AU 28 MAI 1902.

24 années	<i>Bulletin</i>	36 »
1 ex.	<i>Les plus anciens Monuments de la langue française</i>	15 »
1	— <i>Brun de la Montagne</i>	2 50
	— <i>Miracles de Nostre-Dame</i> , t. I.....	»
	— — t. II.....	»
1	— — t. III.....	5 »
1	— — t. IV.....	5 »
1	— — t. V.....	5 »
1	— — t. VI.....	5 »
1	— — t. VII.....	5 »
	— — t. VIII.....	»
1	— <i>Guillaume de Palerne</i>	5 »
2	— <i>Les Sept Sages de Rome</i>	8 »
3	— <i>Aiol</i> , papier Whatman.....	36 »
1	— — papier ordinaire.....	6 »
1	— <i>Le Débat des hérauts de France et d'Angl.</i>	5 »

2 ex.	<i>Œuvres d'Eustache Deschamps</i> , t. I....	12	»
2 —	— t. II....	12	»
3 —	— t. III...	18	»
4 —	— t. IV...	24	»
2 —	— t. V....	12	»
1 —	— t. VI...	6	»
2 —	— t. VII..	12	»
2 —	— t. VIII..	12	»
3 —	— t. IX...	18	»
8 —	— t. X....	48	»
1 —	<i>Voyage à Jérusalem</i>	5	»
3 —	<i>Chronique du Mont Saint-Michel</i> , t. I.	18	»
4 —	— t. II.	24	»
6 —	<i>Elie de Saint-Gilles</i>	24	»
2 —	<i>Daurel et Beton</i>	8	»
3 —	<i>Vie de saint Gilles</i>	15	»
3 —	<i>L'Amant rendu cordelier</i>	15	»
26 —	<i>Raoul de Cambrai</i>	195	»
—	<i>Dit de la Panthère d'amours</i>	»	»
7 —	<i>Œuvres de Beaumanoir</i> (2 vol.).....	43	75
2 —	<i>Mort Aymeri de Narbonne</i>	10	»
1 —	<i>Évangile de Nicodème</i>	4	»
3 —	<i>Vie de saint Thomas de Cantorbéry</i> ...	15	»
5 —	<i>Œuvres de Christine de Pisan</i> , t. I....	25	»
4 —	— t. II...	20	»
5 —	— t. III..	25	»
1 —	<i>Roman de Merlin</i> (2 vol.), papier Whatman.....	20	»
6 —	<i>Roman de Merlin</i> , papier ordinaire...	60	»
3 —	<i>Aymeri de Narbonne</i> , (2 vol.).....	30	»
2 —	<i>Les quatre Ages de l'homme</i>	7	»
1 —	<i>Le Couronnement de Louis</i>	7	50
5 —	<i>Contes de Nicole Bozon</i>	37	50
3 —	<i>Rondeaux et autres Poésies</i>	12	»
1 —	<i>Roman de Thèbes</i> (2 vol.).....	15	»
3 —	<i>Chansonnier de Saint-Germain</i>	60	»
7 —	<i>Guillaume de Dole</i>	35	»
3 —	<i>L'Escoufle</i>	22	50
6 —	<i>Guillaume de la Barre</i>	30	»
2 —	<i>Meliador</i> t. I.....	10	»
3 —	— t. II.....	15	»
4 —	— t. III.....	30	»
3 —	<i>Prise de Cordres</i>	15	»
1 —	<i>Œuvres de Guillaume Alexis</i> , t. I....	5	»
5 —	— t. II...	25	»
4 —	<i>Art de Chevalerie</i>	16	»

2 ex.	<i>Abrejeance de l'Ordre de Chevalerie</i>	10 »
2 —	<i>Chirurgie de Henri de Mondeville, t. I.</i>	10 »
1 —	— t. II..	5 »
79 —	<i>Les Narbonnais</i> (2 vol.).....	788 »
9 —	<i>Orson de Beauvais</i>	55 »
13 —	<i>Apocalypse, album</i>	260 »
6 —	— texte.....	67 50
—	<i>Mistère du vieil Testament, t. I.</i>	» »
—	— t. II.....	» »
—	— t. III.....	» »
1 —	— t. IV.....	4 »
—	— t. V.....	» »
—	— t. VI.....	» »
TOTAL.....		2411 25
Vente d'un certain nombre de volumes à un membre de la Société : 310 fr. moins remise, net		210 »
TOTAL GÉNÉRAL.....		2621 25

Pour la première fois depuis la fondation de la Société la vente de nos publications a pris le développement que nous étions en droit d'espérer à l'origine. Il y a là pour nous une raison d'envisager l'avenir avec confiance. Nous comptons parmi nous presque tous les professeurs de langues romanes : que quelques uns d'entre eux veuillent bien choisir tel ou tel de nos volumes comme texte d'explication, et notre budget s'équilibre. Il est d'autant plus nécessaire que nous puissions compter sur cette source de revenu que, pour des raisons qui vous sont connues, nos frais généraux se sont accrus dans une forte proportion.

Les dépenses d'administration proprement dites se sont élevées pour 1900 à 698 fr. 85; pour 1901 à 524 fr.; pour 1902 nous n'avons encore payé que 30 fr. 55. Ces dépenses comprennent : le loyer dû aux

Magasins généraux, les timbres, les imprimés : elles seraient encore plus considérables, je tiens à le dire, si dans la pratique, notre excellent administrateur ne prenait à sa charge beaucoup de menus frais.

Les remises faites aux libraires en 1901 et 1902 ont monté à 630 fr.

Le *Bulletin* a entraîné une dépense de 813 fr., 60, pour le 2^e numéro de 1900 et le 1^{er} de 1901.

Nous avons enfin liquidé la dépense à laquelle nous a entraînés la publication du bel album de l'*Apocalypse*. Un solde de 5,961 fr. payé à MM. Berthaud frères, une facture de 530 fr. pour le cartonnage ont porté à 9,491 fr. le prix total de ce volume, prix qui, en réalité, doit être majoré des frais d'impression du titre et de la table. Ces derniers frais ont été portés par notre imprimeur sur la même facture que le texte du commentaire.

Ce texte, y compris, je le répète, les accessoires de l'album nous a coûté 2,688 fr., 90, d'impression, et 414 fr., 25, de cartonnage; ensemble : 3,103 fr. 15.

Le tome II des *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis* nous est revenu à 2,262 fr., 75, savoir : impression : 1,846 fr., 10; cartonnage : 416 fr., 65. La publication du tome X des *Œuvres d'Eustache Deschamps* a entraîné une dépense de 2,867 fr., 55, savoir : impression : 2,402 fr. 55; cartonnage : 465 francs.

Pour les volumes actuellement en cours d'impression il n'a été payé qu'une somme de 29 fr., 55, imputable au tome 1^{er} du *Recueil général des sotties*.

Le total des dépenses faites tant pour l'administration de la Société que pour les publications est ainsi de

17,451 fr. Vous remarquerez, Messieurs, que je ne vous ai pas parlé d'honoraires payés aux éditeurs; il n'est pas certain, cependant, qu'il n'y ait pas, de ce chef, quelques déboursés à prévoir. Quel que soit le désintéressement des éditeurs, il n'est pas juste, il n'est pas digne de la Société d'accepter toujours leur renonciation aux maigres honoraires qui leur sont acquis, et de ne pas même les indemniser des frais de copie, de port, etc., qu'entraîne forcément une publication.

Sur le solde actif de 3,128 fr., 43, dont je suis heureux

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS

DOIT

FRAIS GÉNÉRAUX.

Frais divers en 1900.....fr.	698 85	} 1,253 40
— — en 1901.....	524 »	
— — en 1902.....	30 55	

REMISES AUX LIBRAIRES.

Bonifications diverses en 1900-1901.....	630 »
--	-------

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ.

1900, n° 2, facture Marchessou.....	482 10	} 813 60
1901, n° 1, — —.....	331 50	

APOCALYPSE, album.

Facture Berthaud frères (solde).....	5,961 »	} 6,491 »
— Engel.....	530 »	

A reporter.....fr. 9,188 »

de constater l'existence, je vous propose de capitaliser, conformément à nos statuts, une somme d'environ 1,600 francs. Il est bon de revenir aux principes de sage économie dont nous ne sommes départis qu'à regret quand les circonstances l'ont exigé. Le reste sera reporté à nouveau et devra servir à payer soit les honoraires non réglés, soit les volumes en cours d'exécution.

J'ai l'honneur, Messieurs, de faire passer sous vos yeux le tableau récapitulatif de nos dépenses et de nos recettes :

TEXTES FRANÇAIS AU 28 MAI 1902.

AVOIR

SOLDE au 20 décembre 1900fr. 1,057 93

COMPTE CAPITAL.

Prix de l'Académie des Inscriptions	1,000 »	}	1,621 65
11 droits d'entrée.....	110 »		
2 souscriptions de membres perpétuels	500 »		
Somme abandonnée par M. G. Raynaud...	11 65		

COMPTE D'INTÉRÊTS.

6 trimestres sur 153 fr. rente 3 o/o perp....	229 50	}	1,303 50
6 — 60 — amort. .	90 »		
6 — 656 fr. rente 3 1/2 o/o.....	984 »		

COMPTE DES SOUSCRIPTIONS.

2 souscriptions pour 1894 25 fr.....	50 »	}	<hr/>
2 Id. 1895 —	50 »		
<i>A reporter</i> fr.	100 »		3,983 08

Report.....fr. 9,188 »

APOCALYPSE, texte.

Facture Marchessou.....	2,688 90	}	3,103 15
— Engel.....	414 25		

GUILLAUME ALEXIS, t. II.

Facture Marchessou.....	1,846 10	}	2,262 75
— Engel.....	416 65		

EUSTACHE DESCHAMPS, t. X.

Facture Marchessou.....	2,402 55	}	2,867 55
— Engel.....	465 »		

RECUEIL GÉNÉRAL DES SOTTIES, t. I.

Facture Berthaud frères.....		29 55
SOLDE au 28 mai 1902.....		3,128 43

TOTAL.....fr. 20,579 43

		<i>Report</i> fr.	100 »	3,963 08
3	Id.	1896 —	75 »	}
3	Id.	1897 —	75 »	
4	Id.	1898 —	100 »	
21	Id.	1899 —	525 »	
Souscription ministérielle pour 1899.....			750 »	
3 souscriptions pour 1900 50 fr.....			150 »	
198	Id.	25 fr.....	4,950 »	
Souscription ministérielle pour 1900.....			750 »	
2 souscriptions pour 1901 50 fr.....			150 »	
210	Id.	25 fr.....	5,250 »	
Souscription ministérielle pour 1901.....			750 »	
14 souscriptions pour 1902 25 fr.....			350 10	

13,975 10

COMPTE DES VENTES.

Ouvrages divers vendus en librairie	2,621 25
TOTALfr.	<u>20,579 43</u>

NOTE SUR LE TOME X

DES ŒUVRES COMPLÈTES D'EUSTACHE DESCHAMPS

La première partie de ce volume se compose d'un assez grand nombre de pièces que le savant éditeur regarde comme « attribuables à Deschamps ». J'aurais souhaité qu'il apportât plus de scrupule à les admettre : le bagage poétique d'Eustache est déjà assez énorme pour qu'on n'ait pas besoin de le grossir d'attributions douteuses. Que plusieurs de ces pièces soient de l'inta-rissable rimeur, c'est possible, c'est même probable ; mais il y en a trop d'autres. M. Raynaud ne prétend pas d'une façon catégorique que toutes les pièces qu'il imprime soient l'œuvre de son poète : « Il y a, dit-il, certitude pour nombre d'entre elles, grande probabilité pour le reste. » Sur quoi se fonde cette probabilité ? Sur le style, ou bien sur les sujets traités, sur les idées, sur les sentiments ? Ce sont là des critères insuffisants. La cour, où il faut savoir dissimuler et se taire, les vices du temps, le carême, la soupe à l'huile et les harengs puants peuvent bien, à la rigueur, avoir inspiré d'autres poètes que Deschamps. En somme, le seul indice qui ait conduit M. R. à lui attribuer certaines ballades, c'est leur place dans les manuscrits, c'est-à-dire leur voisinage avec des pièces authentiques du poète. Le ms. B. N. Nouv. acq. fr. 6221, sur 155 pièces, en contient 79 composées par Deschamps et qui se retrouvent

dans le ms. 840, une composée par Christine de Pisan, trois composées par Alain Chartier, sans compter le *Lai de Paix* et le *Bréviaire des Nobles*, une composée par le prêtre Adam, et une ballade anonyme, contemporaine du connétable Arthur de Richemont, par conséquent postérieure à la mort de Deschamps. A qui attribuer les 70 autres pièces? M. Raynaud, éditeur des *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, les attribue à son poète : un éditeur d'Alain Chartier pourrait, avec presque autant de raison, les attribuer à Chartier. Enfin, ces 70 pièces, ou la plupart d'entre elles, ne peuvent-elles pas avoir été écrites par d'autres poètes que Deschamps ou Chartier? En réalité, on va voir que certaines des pièces de ce manuscrit sont de Guillaume de Machaut. Cette constatation doit suffire à nous rendre très circonspects.

Voici, en effet, ce que je trouve dans mes notes au sujet de quelques-unes des pièces « attribuables à Deschamps » :

Ball. II : *Soiez d'acort, chiefs de chevalerie*, se retrouve dans un manuscrit des œuvres d'Alain Chartier ayant appartenu à la librairie Morgand, maintenant conservé au Musée Condé, p. 46.

Ball. XI : *Il n'est sy grant possession*, a été publiée par M. P. Meyer, d'après un ms. de Berne, dans le *Bull. de la Soc. Anc. Textes*, 1886, p. 89.

Ball. XIII : *Se au jour d'uy veulx vivre en paix*, très répandue au xv^e siècle, a été publiée dans le *Jardin de Plaisance*, édit. Vérard, fol. cxxv, par Keller, *Romvart*, p. 644, par Montaglon et Rothschild, *Recueil*, t. X, p. 361. Pour les manuscrits voir *Bull. de la Soc. des*

anc. Textes, 1876, p. 69, et 1879, p. 96; en outre Turin, L. IV, 3, fol. 137; Bibl. nat. fr. 5727, fol. 1; Bibl. nat. fr. 25434, fol. 60; Cambrai, ms. 811 (Catalogue Moli-
nier, p. 299).

Ball. XIV : *Qui ses besoignes veult bien faire se* trouve, entre des poésies d'Oton de Grandson, dans le ms. 2201, fol. 92 v°, et parmi les œuvres d'Alain Chartier dans le ms. Morgand, p. 43; Bibl. nat. fr. 1707, fol. 63; Stockholm, ms. LIII, fol. 7 v°.

Ball. XVII : *Se j'aime aucun de bonne affection*, se retrouve dans un ms. des œuvres d'Alain Chartier, Bibl. nat. fr. 1130, fol. 147 v°.

Ball. XXI : *On voit le monde bestourner*, Bibl. nat. fr. 17527, fol. 27; Westm. Abbey, fol. 20 (*Bulletin de la Soc. des anc. Textes*, 1875, p. 31).

Ball. XXIII : *Le temps viendra qu'aucuns vivront en joye*, Turin, IV, 3, fol. 113 v°.

Ball. XXXIV : *Ung vielx prestre dessus un viel cheval*, Stockholm, ms. LIII.

Ball. XLVII : *Ne quier veoir la beauté d'Absalon*, qui est de Guillaume de Machaut, a été publiée par Tarbé, *Œuvres de Guill. de Machaut*, p. 132; Bibl. nat. fr. 843, fol. 242 v°. On peut rapprocher de cette ballade une pièce de Froissart (édit. Scheler, II, 369) : *Ne quier veoir Medée ne Jason*, avec le même refrain.

Ball. XLVIII : *Plourez dames, plourez vostre servant*, est de Guill. de Machaut, édit. Tarbé, p. 57; Bibl. nat. fr. 843, fol. 201 v° et 242 v°.

Ball. L : *Mes esperiꝝ se combat a Nature*, est de Machaut, fr. 843, fol. 206 v°.

Ball. LI : *De triste cuer faire joyusement*, est de Machaut, ms. 843, fol. 241 v^o.

Ball. LV : *De petit peu, de neant voulenté*, est de Machaut, ms. 843, fol. 240.

Ball. LIX : *Honte, paour, doubtance de meffaire*, est de Machaut, ms. 843, fol. 195 et 241 ; ms. Westm. Abbey, fol. 22 v^o.

Ball. LX : *Quant Theseus, Hercules et Jason*, est de Machaut, ms. 843, fol. 242 v^o ; édit. Tarbé, p. 132.

Ball. LXI : *Dame de qui toute ma joye vient*, est de Machaut, et fait partie du *Remede de Fortune*, ms. 843, fol. 69.

Ball. LXIII : *Doulce dame, vo maniere jolie*, est de Machaut, ms. 843, fol. 177 v^o.

Ball. LXVIII : *Aucunes gens si se vont merveillant*, Bibl. nat. fr. 1130, fol. 152 v^o ; Jardin de Plaisance, édit. Vérard, fol. cxii v^o.

Serventois LXXIV : *Vint et cinq poins sont en amour au cler*, ms. Westm. Abbey, fol. 27 (*Bull. de la soc. des anc. textes*, 1875, p. 32).

Pièce LXXV : *Par pluseurs poins peut Paris precel-
lence*, Bibl. nat. fr. 1642, fol. 330 ; ms. Hamilton (auj. Rothschild), fol. 107 ; Bruxelles, ms. 9559-64 fol. 116, avec le titre suivant : « Des cinq lettres du nom de Paris, compilé par un notable cler normant l'an de grace mil quatre cens dix huit. »

Pièce LXXVIII : *Orgueil contre orgueil ne pourroit*, Bibl. nat. fr. 2264, fol. 216.

ARTHUR PIAGET.

NOTICE

D'UN MS. DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ESTE A MODÈNE

(LÉGENDES DES SAINTS EN FRANÇAIS)

Le légendier français que renferme le ms. 116 du fonds étranger de la Bibliothèque d'Este n'est point inconnu. M. J. Camus lui a consacré deux pages dans ses *Codici francesi della Regia Biblioteca Estense* (Modena, 1890, in-8°, pp. 65-67)¹. Mais cette notice ne permet aucunement de se rendre compte du caractère de ce légendier. Il ne suffit point, en effet, pour faire connaître un recueil de ce genre, d'énumérer les légendes dont il se compose² : il faut en indiquer, au moins sommairement, les sources latines, ou, à défaut de cette indication, il est nécessaire de transcrire les premiers mots de chaque morceau, afin de permettre la recherche des sources et la comparaison avec d'autres recueils.

Il n'est donc pas superflu de publier du manuscrit de Modène une nouvelle notice, qui sera d'autant mieux à sa place dans le *Bulletin de la Société des Anciens Textes français* que le même Bulletin renferme

1. Extrait de la *Rassegna Emiliana*, t. II. — Cette notice a été reproduite, avec quelques modifications, par M. Camus dans ses *Notices et extraits des manuscrits français de Modène antérieurs au XVI^e siècle*, publiés dans la *Revue des langues romanes*, 4^e série, t. V (1891); voir p. 247.

2. Notons que la liste des légendes dressée par M. Camus n'est pas complète.

la description d'un manuscrit de Tours (n^o 1008) ¹, apparenté de très près, comme on le verra, avec celui que nous allons étudier.

Le ms. 116 du fonds étranger de l'*Estense* est un grand livre (38 cent. de hauteur sur 27 de largeur) écrit à deux colonnes par une main italienne. L'écriture, qui est assez belle, appartient à la première moitié du xiv^e siècle. Les miniatures, dont quelques-unes ont été enlevées, offrent aussi le caractère italien très prononcé. Le manuscrit de Tours est également d'origine italienne.

Je rappelle que le manuscrit de Tours se compose de quatre parties bien distinctes : 1^o quatre morceaux en italien, relatifs à la Nativité, à l'Annonciation, à la Purification et à l'Assomption de la Vierge; 2^o dix-sept légendes françaises traduites d'anciennes légendes latines et qui se retrouvent classées selon le même ordre dans un légendier français (mais copié par un Italien) conservé à Lyon ²; 3^o une suite de cinquante légendes françaises traduites de la Légende dorée; 4^o une rédaction italienne de la légende de saint Brendan.

Les légendes contenues dans le manuscrit de Modène forment trois groupes qui correspondent assez exactement aux trois premières parties du manuscrit de Tours. Nous trouvons d'abord — c'est le premier groupe — trois pièces assez longues qui ont pour objet

1. Année 1897, p. 39 et suiv.

2. Décrit dans le *Bulletin* de 1888. Notons ici que le légendier de Saint-Pétersbourg (voir ma notice dans les *Notices et extraits*, XXXVI, 679) commence par une série de légendes qui, par les leçons comme par le classement, appartiennent visiblement à la même famille que les légendiers de Lyon et de Tours.

la Nativité de la Vierge, la Nativité du Christ, l'Assomption de la Vierge ; elles sont traduites des chapitres cxxxı, cxix et vi de la *Legenda aurea* de Jacques de Varazze. Le manuscrit de Tours commence à peu près de même par la traduction des chapitres cxxxı (Nativité de la Vierge), LI (Annonciation), xxxv (Purification) et cxix (Assomption) de la Légende dorée. On voit toutefois que le choix des morceaux n'est pas tout à fait le même de part et d'autre. Une seconde différence est que les quatre chapitres par lesquels commence le manuscrit de Tours sont en italien, tandis que les trois chapitres correspondants du manuscrit de Modène sont en français. Mais pour la suite la ressemblance entre les deux manuscrits est beaucoup plus grande.

La seconde partie du manuscrit de Tours (art. 5 à 21) contient, avons-nous dit, dix-sept légendes qu'on retrouve en bien d'autres légendiers, et qui ne sont pas traduites de Jacques de Varazze. Elles se rencontrent aussi dans le manuscrit de Modène, à peu près dans le même ordre, comme le montre le tableau suivant :

Tours		Modène	
5	4	13	13
6	5	14	14
7	6	15	15
8	7	16	16
9	8	17	17
10	9	18	29
»	10	19	30
11	11	20	31
12	12	21	»

Les différences consistent : 1° en ce que le manuscrit de Modène transpose les articles 18 à 20 du manuscrit de Tours, les plaçant plus loin, parmi les légendes traduites de Jacques de Varazze ; 2° en ce que l'article 10 de Modène n'existe pas dans le manuscrit de Tours. Cet article est la vie de saint Chrysante, traduite de Jacques de Varazze, que le copiste du manuscrit de Modène aurait dû mettre plus loin, entre les articles empruntés à la *Legenda aurea* ; 3° en ce que l'article 21 de Tours (les sept dormants d'Éphèse) manque dans Modène. A part ces différences ¹, les deux manuscrits présentent le même texte. Les mêmes fautes se rencontrent de part et d'autre.

Les articles 22 à 71 du manuscrit de Tours sont la traduction d'autant de légendes de Jacques de Varazze ² : ils se retrouvent tous, sauf un, l'article 27 (les saints Innocents, *Legenda aurea*, ch. x), dans le manuscrit de Modène, et l'ordre selon lequel ils sont rangés est à peu près le même dans les deux recueils. Cet ordre n'est nullement celui de la Légende dorée où les saints sont classés à leur fête. Dans le manuscrit de Tours, il n'y a aucun classement apparent, sinon que les vies des saintes prennent place à la suite de celles des saints. L'idée de grouper séparément les saints et les saintes s'observe en bien d'autres légendiers. Les légendes de Jacques de Varazze que nous trouvons dans les manuscrits de Tours et de Modène ont-elles été spécialement choisies et traduites pour entrer dans le

1. Il y a aussi quelques menues différences dans les rubriques.

2. Sauf toutefois l'article 33 qui est la répétition de l'article 19.

recueil que représentent ces deux manuscrits, ou les a-t-on empruntées à une version complète de la *Legenda aurea*? Je me suis déjà posé cette question lorsque j'ai décrit le manuscrit de Tours ¹, et je ne suis pas plus qu'alors en état d'y répondre. Toujours est-il que, s'il a existé une traduction complète de Jacques de Varazze à laquelle le compilateur des légendiers de Tours et de Modène a emprunté un certain nombre de morceaux, cette traduction ne nous est pas connue.

Il peut sembler singulier qu'on ait eu l'idée de déranger l'ordre adopté par l'auteur de la *Legenda aurea*. Nous devons néanmoins reconnaître que la même idée est venue à d'autres compilateurs. Il existe en provençal une version de la *Legenda* qui se présente sous deux formes, selon les manuscrits : 1° dans l'ordre du texte latin (ordre de l'année liturgique); 2° dans un ordre tout différent, et qui paraît fortuit ². Nous possédons aussi divers légendiers français où l'ordre liturgique n'est nullement suivi, dans la composition desquels sont entrées de nombreuses légendes empruntées à une vieille traduction de la Légende dorée ³.

Les trois premiers articles du légendier de Modène sont, comme je l'ai dit plus haut, la traduction de trois chapitres de la *Legenda aurea*. J'en donnerai des extraits assez étendus parce qu'il n'en existe pas, à

1. Bulletin de 1897, p. 43.

2. *Romania*, XXVII, 93 et suiv.

3. Voir *Notice sur trois légendiers français, attribués à Jean Belet*, dans le t. XXXVI des *Notices et extraits des manuscrits*.

ma connaissance, d'autre manuscrit. Le premier est traduit du chapitre cxxxı, éd. Grässe, p. 585. Jacques de Varazze a introduit dans ce chapitre, comme dans le troisième (Assomption), un assez grand nombre de miracles de la Vierge : les recueils auxquels il a emprunté ces miracles ont été indiqués par M. Musafia dans ses *Studien zu den Mittelalterlichen Marienlegenden*, II, 63.

La nativités de la gloriose virge Marie de la lignée de Juda et de la generation de David prist comencement ¹; mès sains Matheus et sains Luques ne descristrent mie la generation de sainte Marie, mais de Joseph, li queus Joseph fu del tout en tous estranges de la conception de Crist; car hom dist que la costume de la Scriture fu par l'ordre de la generations se deust comprendre devers les homes ²; mès très verement sainte Marie descendi de la lignée de David, laquel chose apert de ce principalement car ³; si come sovent tesmoigne (*sic*) les Escritures, Crist ot nissance de la lignée de David. Donc, come Crist soit nés seulement de la virge Marie, il est manifeste que la Virge fu née de la semence de David...

(*Fol. 3 b*) Et ⁴ si est a savoir que l'Eglise solemnize trois nativités : c'est la nativité de Crist, de sainte Marie, de saint Johannis Baptiste, lesqueles senefient les trois esperitels

1. L'inversion du latin est conservée : « Nativitas gloriosæ virginis Mariæ ex tribu Juda et regia stirpe David duxit originem. »

2. Le texte est ici incomplet et probablement corrompu; lire, à la ligne précédente, *que* au lieu de *par*. Le latin porte : « quia consuetudo Scripturæ dicitur fuisse ut non mulierum, sed viro- rum generationis series texeretur. »

3. *Car* au sens de *que*; dans le latin « quoniam ».

4. *Legenda aurea*, éd. Grässe, p. 590.

natures. Car, avec Johan naissons en eive, avec sainte Marie en penitance, avec Crist naist hom en gloire; mais com il conviegne que en la nativité dou baptisme doit aler es jeunes la contression devant, et en celle de la gloire ensement, por [ce] ces deus, por raisons, ont vigiles; mès, coment la penetence soit toute por vigile, ne convient il mie qu'ele eüst vigile, mais elle soit toutes octaives, car toutes entendent as octaives de la resuression ¹.

Uns chevaliers mult très nobles et devot a sainte Marie aloit a un tornoiement, et trova premierement en sa voie une abaïe que estoit fete en l'onor S. Marie; et il entré leens por oïr messe, et, coment ² l'une messe venist après l'autre & il n'en voloit nulle leissier por l'onor de S. Marie, & qant elles furent toutes conplies, il oïssi dou mostiers & chevauchoit hastivement vers le tornoiement; & cil qui ³ retornoient li vi[n]drent a l'encontre, & li di[r]ent : « Vos avés hui fet plus de chevalerie por ⁴ vos mains que tous li autres »; & le looient mult, & li donoient le pris sor tos les autres »; & chascun le tesmognoent tout d'un corage, & estoient autre qui dissoient : « Il nos a ui pris », & si pro-

1. La dernière phrase étant assez obscure, je crois utile de transcrire ici le latin : « Cum igitur nativitatem baptismi in adultis oporteat præcedere contritionem, et gloriæ similiter, ideo illæ duæ merito vigiliis habent; sed, cum pœnitentia tota sit pro vigilia, non oportuit ut vigiliam haberet. Octavas vero omnes habent quia omnes ad octavam resurrectionis anhelant. »

2. *Comment* au sens de *comme* : « Cum autem missa missæ succederet ». Cet emploi de *comment*, que nous avons déjà rencontré plus haut, est fréquent dans cette version. On en a d'autres exemples; voir Godefroy, II, 194 b.

3. *Qui*, ici et ailleurs, est figuré par un *q* barré, ce qui est caractéristique de l'écriture italienne, voir *Bulletin*, 1897, p. 47, note 1.

4. *Por*, au lieu de *par* est fréquent dans ce manuscrit.

firoient a lui de tenir prison la ou il voloient¹. Li chevalier, qui estoit sajes & apercevans, s'aperçut bien que la cortoise roïne cortoisement l'avoit honoré. Il manifesté² coment il li estoit avenu & retourné a l'abaïe, & fu plus³ chevaliers del fils de la Virge.

Un evesque qui avoit sainte Marie en souveraine reverence & en devosion aloit une nuit por grant devosion a une yglyse de la Virge, & veés ici que la virge des virgines vint a l'encontre de ceste evesque, & et si le reciut a mult grant honor & a grant compaignie des virges, & li comencé a mener a l'yglyse; la ou il aloit dui virges de celle compaignie chantoient devant & dissoient : *Cantemus domino socie, cantemus honorem; dulcis amor Chisti personet ore pio*; c'est à dire : « Cantons a nostre seignors en conpaignes, chantons a li; honor li dous amor de Crist soit chanté ou pietouse bouche ».

Le dernier miracle, fol. 4 *d*, commence ainsi * :

En l'an de l'incarnation de Nostre Seignor MC ans, en Lyon sor le Rousne estoit uns hom & et sa feme qui avoient une fille; si le marierent a un jovencel, & por l'amor de lor fille tenoient avec aus lor (*fol. 5*) genre en lor maison. La mere de la fille amoit tant son genre & honoroit, por l'amor de sa fille, que n'en estoit meindre cel'amor au genre que celle de la mere au jovencel. Entre ses choses dissoient li maudissant que celle ne faisoit mie ce por l'amor de sa

1. Corr. *voloit*. La traduction est ici assez libre.

2. Pour *manifesta*, cf. plus loin *retourné*, *comencé*, etc.; ces formes de préterit, qui ne sont pas constantes, ont déjà été signalées dans le ms. de Tours (*Bulletin* de 1897, p. 53, note 2).

3. C'est ce que donne l'abréviation, mais il faut corriger *puis*.

4. Édité. Græsse, p. 594, mais le texte de cette édition ne donne aucune mention de date ni de lieu.

filles, mès por ce qu'il l'amast et en feïst sa volenté en leu de sa fille....

2. La Nativité (*Leg. aurea*, vi, éd. Grässe, p. 40).

(Fol. 5 b) *Ci dit de la nativité de nostre santisme seignor Dieus et de ses miracles.* La nativité de nostre seignor Jezu-crist, si com dient aucun, fu fait selonc la char, puis Adam, ol tens Octovens l'enpereor, v^m & ccc xxviiij ans complis, ou, selonc aucuns autres, vj^m, ou, selonc Eusebie de Cesaire, es croniques, v^m cic ¹, mais li nombre de vj^m ans fu trovée de Methode grandement par fugure que par cronique ²; mais qant le fils de Diu vient ³ en la char, de tant concorde s'esjoïsoient li mondes que un seul enpereor de Rome estoit seignor de tout le monde en pais. Cil fu dit Octovens de la premiere empocisiom, Cesar de Jule Cesar, Augustus de l'acressement de la chose comune, enpereur por l'onor de la dignité, qu'il fu ensi hennorés d'icestui nom por la deference des autres rois ⁴; car ⁵ il voust ensi naistre a ce q'il nos donast pais de tans & pais d'eternité, il voust que pais dou tout avironassent le tens de son naisement. Dont Cesar Augustus, qui estoit sire de tout le monde, voust savoir quantes provinces & quantes cités, qant chastiaus, quantes villes & et qant homes fussent en tout le monde; il

1. Lire V^m CM; « quinque millibus nongentis ».

2. « Potius mystice quam chronice ».

3. Pour *vint*, faute fréquente dans ce texte.

4. Il est à propos de citer le latin : « Hic dictus est Octavianus a prima impositione; Cæsar a Julio Cæsare, cujus fuit nepos; Augustus ab augmento reipublicæ; imperator a dignitatis honore, qui ad differentiam aliorum regum fuit primo hoc nomine insignitus. »

5. Il faut supposer que le copiste aura omis *come*, ou *coment*; latin : « nam sicut nasci voluit... »

comanda, si com hom dist en l'Estoire escolastique, que tuit li home alassent ou destroit de la cité dont il estoit ¹ nés, et chascun hom donast au prince de sa province un denier d'arjant qui valust .x. deniers, desquels hom usoit tout jors, et confesast, rendant ce denier, li estre sogiet a l'empire de Rome; car li denier portoit la (d) figure de Cesar et le sorescrit de som nom ².

3. L'Assomption. — *Leg. aurea*, cxix.

(Fol. 8 d) *Ci dit de l'assumptions de Nostre Dame sainte Marie, lequel escrit saint Johan l'evangelistes.* — Ci commence l'Assumption de Nostre Dame sainte Marie, & fu faite por ³ un petit livret apocrife lequels fist saint Johans l'avangelistes est demostree, car li apostre, por la grace de la predicasion, estoient ⁴ alé en diverses parties dou monde, hom dist que la beneuré Virge remest en sa maison, qui estoit delés le mont Syon, et con ⁵ grandisme & continuel devossion, elle visitoit tous li leus de son fils, c'est le leus del baptisme, de sa jeune, de sa passion, de sa sepouture, de sa resuession et de sa ascencion; & ce fist elle tant qant elle vesqui. Et, selonc que dist Epiphanes, elle vit après l'asencion de son fils (fol. 9) xxiiij ans; et dist qe, qant la sainte Virge conciu Nostre Seignor elle avoit xiiij ans, & ou quindisme l'enfanta, & demoré avec son fils xxxiiij ans, & après la mort de son fils vesqui elle xxiiij ans; selonc ce, qant ele moruit avoit elle lxxij ans; mais il semble qu'il

1. Corr. *estoint*.

2. « Subscriptionem nominis ».

3. Le texte ne se construit pas. Latin : « Assumptio B. V. M. qualiter facta sit, ex quodam libello apocrypho, qui Johanni evangelistæ adscribitur, edocetur. »

4. Il faudrait *estant*, ou suppléer *com* après *car*.

5. C'est bien italien.

soit plus provée chose ce que hom list en autre part, c'est qu'ele vesqui après la mort de son fils xij ans, & si avoit ele lx ans quant elle monta ou ciel, car li apostres preichoient en Judée & environ celle partie par tant de tens; ensint le dist la sainte estoire de l'Eglyse ¹.

Un jors que li cuers de la Virge estoit mult eschaufés ou desirier de son fils, l'arme qui estoit chaude ² s'escomuit & aronpi en abondance de larmes dehors, & come ele par tens ne peust sofrir li solais qui li estoient tollui de son fils, li angles avec grant lumiere s'estuit devant li, a grant reverence li salue si come la mere de son Seignor, & dist : « Dieus te saut, beneoite plaine de grace, recevant la benediction de celui qui mandé salut a Jacob. Dame, je t'ai apporté de paradis ce raim de palme lequel tu comandrai ³ a porter devant ta biere, car au tiers jors tu serai prise de ton cors, car tes fils t'atent en la chose qui est d'avoir en reverance ⁴ », auquel sainte Marie respondi : « En por ce que j'ai trové grace en tes els, je te prie que tu me dies tu[n] noms, mai ce dement je plus ententivement que li apostles mes fils & mi frere soient asemblé a moi, a ce que je le voie devant que je muire des iels de mon cors & que je puisse estre ensevellie por eus & que en lor presense je rent mon esperit a Dieu, & encor demant je & prie que qant ma (b) arma istra de mon cors, nule chose obscure ne noire voie ⁵, & que nulle poestés de

1. C'est un contre-sens; latin : « Ecclesiastica historia », c'est-à-dire l'ouvrage de Pierre le Mangeur ainsi intitulé.

2. « Æstuans animus ».

3. Forme italienne; latin « jubeas ». De même *serai* à la ligne suivante.

4. L'édition de Grasse porte : « Nam tuus filius te matrem reverendam expectat ». Le traducteur a lu *re verenda* !

5. « ... ut anima mea de corpore exiens nullum spiritum teterimum videat. »

Satana ne me viegne devant. » Et li angles li dist : « Dame, por quoi desires tu a savoir mon nom, liquels est mervoilleus et grans? mès je te dis que tuit li apostles se assembleront hui a toi, qui te feront nobles servises de mort car qui jadis porté le prophete de Juda par ¹ les chevils en Babiloine sans faile, il porra soudainement amener les apostles, [&] asenbler les en un movement. Mès por quoi as tu poor de veoir les mauvais esperit qant tu lors ai deffoulé lor chief & les as despoilié de lor seignorie & de lor poestés? Nequedenques soit fetes ta volonté que tu ne voies nul. » Quant li angles ot dit ces paroles, il monta au ciel avec grant lumieres, mais cil raim de palme resplendissoit de grant clarté & a une virge senbloit de sa verdour, mès les foilles resplendissoient comes estoilles dou maitin.

Quant saint Joçhans preichoit en Efeçe.....

(Fol. 11 b) Mais ² hom dist que li vestimens de Nostre Dame remistrent el sarquel por la consulation des cristiens, de quoi une partie de celle vesteüre hom raconte que tel miracle en avient.

Quant li duc de Normandie ot assisse la cité de Cartres, li evesque de celle cité mist la coutelle de Nostre Dame, qui iluec estoit, a une lance en maniere de banniere, & puis oissi seurement encontre ses enemis; & toutes li pouple les sevi & tantost tous li ost de ses henemis fu ferus de avugleté & d'estutie, & furent, tuit esbaïs en lor corajes. Cil de la cité firent plus que Dieus n'avoit fet ³, & hoccioient les enemis cruelment, laquel chose desplet mult a Nostre Dame; car tantost celle coutelle s'esvanoï & li henemi reciuvent maintenant lor veüe.

Hom list es revelation de s. Elizabeth qe, qant s. Elyza-

1. Ou *por*? Il y a l'abréviation latine *pro*.

2. Ed. Grässe, p. 510.

3. ... « Divino judicio superaddunt. »

beth fu une fois ravie en esprit, elle vit en u[n] leu mult loing un sepulcre li qels estoit avironés de grant lumiere; & dedens cel sepulcre ausi come une forme d'une feme.....

(Fol. 12 c) Un ¹ clers devous a la vierge Marie contre la dolors de .v. plaies de Crist s'estudoit ausi com de conforter Nostre Dame chascun jor por ces paroles dissant : « Esjoïs toi, mere Dieu, Virge sanz tache, esjoïs toi qui presis la joie des angles; esjoïs toi tu qui engendras la perdurable clarté de lumiere... »

(Fol. 12 d) Li ² estoit un moines mult lubres ³. Mès il estoit mult devot a la beneuré Virge. Une nuit, qant il alloit a son pechié acostumé, trespasant pour devant l'autel de sainte Marie, si la salua, & ensi oissi de la glyse...

Un chevalier mult puissant & riches ⁴ despendi tous ses biens a fause largesse, & devient a si grant povreté qe il, qe soloit doner les grans choses, (fol. 13) comencé ⁵ ja a avoir grant besoing des petites. Il avoi[t] feme mult très chaste & mult devote a sainte Marie. & qant aprochoit une grant solenités en laquele li chevalier soloit doner mult de grant dons, & qant il vit q'il n'avoit plus qe doner ausi com il soloit, il fu plains de grant confusion & de honte. Il s'en ala en un leu desert qui est amis de tristesse, & ilueç demora treffin que celle solenités fu trespasé, por ce q'il plorast ilueç li doumage de s'aventure & eschivast la vergoigne que il avoit. Adonc soudainement vent a lui en celui leus un chevaus mult terribles, & plus terribles estoit encore

1. Éd. Grässe, p. 513.

2. Lire *il*.

3. « Erat monachus valde lubricus... » *Lubre*, en ce sens, n'est relevé jusqu'ici que chez Christine de Pisan (Godefroy). — Ce miracle est placé beaucoup plus loin dans l'édition de Grässe (p. 516).

4. Éd. Grässe, p. 513.

5. Pour *comença*, voir ci-dessus, p. 75 note 2.

cil qui chevauchoit ol chevaus ; & parla a li & li demanda l'achaison de sa tante tristece, & li chevalier li dist par ordre toutes choses ; & li chevaucheur li dist : « Se tu vous un petit servir o moi, tu seras plus riches que tu ne fust onques... »

(Fol. 14) En la cité de Borges en Berri ¹, environ les ans Nostre Seignor DXXVII, qant li crestiens se comunioit ou jort de Pasques, uns enfens des Juïs avec les enfens des cristiens ala a l'autel & prist le cors de Nostre Seignor avec eus, & qant il vint en la maisons, li juïs ses peres li demanda dont il venoit, ...

Qant auqantz moines devant le jors ² estoient delés une (b) grant riviere, & iluec se deportoient en paroles uisieuses & en fables, & il oïrent nagier qui navioient ³ par le flum par mult grant force d'avirons, li mones lor distrent : « Qui estes vos ? » & il respondirent : « Nos somes diables qui porton l'arme d'Eubrone ⁴, le prevost de la maisson le roi de France, en enfer, liquels est moines renoiés & apostata de l'abaïe de Saint Galle. » & qant li moine l'oïrent, si furent mult esbaïs & horent grant pooir ⁵. Si crierent forment : « Sainte Marie, prie por nous ! » & li diables distrent : « Vos avés bien appellé Marie, car nos vos volomes ⁶ tous noier en por ce que nos vos trovames dessoluement, dehors l'eure, acostumés dire fables & paroles uissieuse ». Adonc li moines s'en alerent a lor abaïe, & li diables s'en alerent en enfer.

Une feme estoit souvent anuïe & entente dou diable ⁷ en forme d'ome que li apparut visiblement, & en sustenoit la

1. Éd. Grässe, p. 515.

2. *Ibid.*, p. 516.

3. « Audiunt remiges ».

4. « Ebroini ».

5. *Sic*, pour *poor*.

6. Corr. *volioimes*.

7. Éd. Grässe, p. 517.

feme mult de tribulation ; & elle prenoit plusor remedes sor ce, ore de eve beneoite, ore d'une chose, ore d'un'autre, mès cil por ce ne cessoit mie ; mès un sains hom li conseilla & li dist qe, qant li diables venroit allui, qe elle tendist ses mains en haut & deïst : « Sainte Marie, aide moy ! » Elle le fist ensi come cil sains li avoit dit ; & qant li diables l'oy, fu ausi esbaïz & auscoi (*sic*) com se il fust ferus d'une pierre, & puis dist : « Li mauvès diables puist entrer en la boche d'iceli qui ce t'enseigna ! » & tantost s'esvanoï & ne jut onques puis a la feme ¹ ».

C'est à partir du morceau suivant que le manuscrit de Modène est d'accord, sauf quelques transpositions, avec le manuscrit de Tours.

4. — (Fol. 14 c) *C'est la vie & la passion de monsignor saint Pous l'apoïstres* ². Qant saint Pous fu venus a Rome, li Juif vindrent a lui et si li distrent : « Defent nostre loy en laquele tu es nés, car il n'est pas drois qe tu, qui es hebreus & viens de Ebreus, deviegnes ³ mastres des gens & que tu te faces maïstres & defendeor de ciaus qui ne sont pas circoncis... »

(Tours, art. 5.)

1. « Nec ad eam postmodum accessit ».

2. Cette rubrique a été mise ici par erreur ; elle se retrouve plus loin (art. 6) à sa place. Le vrai titre serait, comme dans le manuscrit de Tours : « De la desputassion de Symon l'enchanteor contre saint Pierre ». Cette version d'un apocryphe attribué à Marcellus, disciple de saint Pierre, a été très souvent copiée ; voir par ex. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXV, 475 ; XXXVI, 425, 681.

3. *Deviegnes*, même leçon que dans les manuscrits de Tours et de Lyon (Bulletin, 1888, p. 80), au lieu de *te juges*, qui est la leçon ordinaire.

5. — La passion de saint Pierre. — Il manque un feuillet entre les ff. 18 et 19. Le feuillet 18 se termine ainsi : « erraument q'il l'orent degrepi, si cheī en un leu c'om dist Satra, & fu departis en .iiij. pieces ». Le feuillet manquant contenait la fin de la « Dispute de saint Pierre et de saint Paul » et le commencement de la Passion de saint Pierre. C'est, sans doute, pour avoir la miniature initiale de la légende qu'on a enlevé ce feuillet et bien d'autres. Actuellement, la passion de saint Pierre commence par ces mots :

(Fol. 19) & a tous les mestiers [de] devine pitié, & memement es cuers de ciaus qui l'escoutoient metoit chastité et charité, & si amonestoit cels qui creoient en Jhesu Crist qu'il se gardassent de maufere...

(Tours, art. 6.)

6. — (Fol. 22) *Ceste est la vie & la passion saint Pol. De la passion S. Pol sachent tuit creant en Nostre Seigneur qe, qant S. Lucas l'avangelistes fu venus a Rome de Galate....*

(Tours, art. 7.)

7. — (Fol. 26) *De monsignor saint Johan evangeliste et de sa passion. Bien est seüe chose que la seconde persecussion que puis Noirons fu faite sor crestiens fist Domeciens li empereres...*

(Tours, art. 8.)

8. — (Fol. 30 c) *C'est la vie et la passion monseignor saint Mathié l'apostre. Voir est que Dex a cure des homes.....*

(Tours, art. 9.)

9. — (Fol. 36) *Ci dit come, après l'aveniment de Nostre Seigneur, li apostre se departirent, & la via & la passion saint*

Symon. Bien avés oï & entendu coment le haut jor de l'ensencion nostre seignor Jhesucrist & après l'aveniment del Saint Esperit.....

(Tours, art. 10.)

10. — (Fol. 41 c) *C'est la vie et la passion saint Grisans.* Grisans fu fils d'un très noble hom qui avoit nom Polines; & qant il fu enseignés de la foy Jhesucrist, & ses peres ne le pot rapeller au sacrifice des ydlez.....

(Cette traduction du ch. clvii (éd. Grässe, p. 700) de Jacques de Varazze ne se trouve pas dans le manuscrit de Tours, ni ailleurs, que je sache. Elle n'est pas à confondre avec une rédaction d'origine différente dont plusieurs copies ont été indiquées dans le Bulletin de 1892, p. 91.)

11. — (Fol. 42) *C'est la vie et la passion monseignor saint Thomas.* Bien est drois et raisons que tuit cil qui crestiens sont & qui Dieu aiment et croient oient volontiers parler de Nostre Seignor et de ces [apostres ¹], coment il furent martirié & con grant passion il soffrirent...

(Tours, art. 11.)

12. — (Fol. 45 d) *C'est la vie & la passion saint Philippes.* Douce chose est et bone a oïr parler des hevres Nostre Seignor...

(Tours, art. 12.)

13. — (Fol. 46 d) *C'est & ² la vie & la passion monseignor saint Jaques.* En cel tans que li saint apostre preechoient & annoncioient la sainte evangile por le monde et la loy

1. Je rétablis ce mot omis par le copiste.

2. Ici la conjonction est évidemment à supprimer. La même erreur se reproduit souvent.

Nostre Seignor par toutes terres, s. Jacques, qui estoit appellés justes por son nom, estoit demorés en la terre de Jerusalem...

(Tours, art. 13.)

14. — Fol. 48 b) *C'est la vie & la passion monseigno[r] saint Jaques l'apostre.* Après le jor de sainte Pentecouste, que li S. Esperis descendist sor les apostres et Nostre Sires lor ot enseignés totes les lengages...

(Tours, art. 14.)

Un feuillet a été enlevé entre les ff. 52 et 53. Par suite manquent la fin de la vie de saint Jacques le Majeur et le début de celle de saint Barthélemi.

15. — (Fol. 53) [Saint Barthélemi] « [Ber]talomé, apostre de Dieu, tes orassions m'ardent & destruient. » Donc dist li s. apostre : « Diable, je te comant que tu te taisses..... »

(Tours, art. 15.)

16. — (Fol. 58) *Ce est la vie & la passion monsignor s. Marc l'evangeliste.* En cel tans que li s. apostre estoient desparti por le monde, por annoncer ¹ ciaux qui ne creioient fermement le saint avangile & le baptisme...

(Tours, art. 16.)

(Lacune d'un feuillet entre les ff. 60 et 61).

17. — (Fol. 61) [Saint André]... Graciens estoit un haus home et riches en la cité que Sinopensis estoit appellés.....

(Tours, art. 17.)

1. Ici le copiste omet quelques mots.

Lacune d'un feuillet entre les ff. 71 et 72.

18. — (Fol. 72) [Saint Eustache]. . . . et d'argent et de toutes choses, il & sa femme & ses enfans rendirent graces a Nostre Seignor & s'enfuïrent la nuit..

(Tours, art. 22.)

19. — (Fol. 74) *C'est & la passion & la vie de saint Morisses.* Morisses est dis de *Maris* & de *Cis*, qui est a dire conselliers ou hastans; où il est dis de *Maurom*, que, selonc Ysidore, est a dire en greçois noir...

(Tours, art. 23.)

20. — (Fol. 77 b) *C'est & la vie & la passion saint Jaques.* Jaques li martirs, qui por son nom est appellés entercis, fu noble por lignée, mès por foy fu il plus noble. . .

(Tours, art. 24.)

21. — (Fol. 77 d) Griçogones, por le comandement de Diocleciens, fu mis en chartre ou que il estoit noris por le norissement que s. Anastase li donoit..

(Tours, art. 25.)

22. — (Fol. 78 c) *C'est & la vie & la passion messire saint Johan et Paules.* Johans & Paules furent premier pre-vost de Costance la fille de Gostantin ¹ Aguste, l'empereor.

(Tours, art. 26.)

23. — (Fol. 79 d) *C'est & la vie & la passion saint Lorens.* Lorens si est a dire corone tenans, laquele est fait de lorier....

(Tours, art. 28.)

1. Il est à noter que cette graphie singulière se trouve aussi dans Tours.

Lacune entre les ff. 84 et 85.

24. — (Fol. 85) [Saint Hippolyte]... [trove]rent noient, & cil chevalier s'en fuï tantost. Yreneus appellé un crestiens qui avoit nom Habunde...

(Tours, art. 29.)

25. — (Fol. 85 d) *C'est & la vie & et la passion s. Mathias.* Mathias, en ebreu & en latin si est dis ¹ a Nostre Seignor, ou doniers de Nostre Seignor, ou humbles ou petis, car il fu donés de Nostre Seignor....

(Tours, art. 34.)

26. — (Fol. 88) *C'est l'envention monseigno[r] saint Estevnes.* Li envention dou cors monseignor S. Estevnes le premier martir est racontée qu'ele fu en l'an Nostre Seignor ccccxvii, ou vij ans de Honore prince...

(Tours, art. 30.)

Lacune d'un feuillet entre les ff. 89 et 90.

27. — (Fol. 90) [Saint Georges]... tires n'a mie certaine relassions, car il est dit ou Kalendier de Bede qu'i fu martiriés en Perside...

(Tours, art. 31.)

28. — (Fol. 92) *C'est la vie & la passion de s. Cristofle.* Cristofles, devant qu'il fust baptisiés, avoit non Reprovés, mès après ce qu'il fu batisiés si fu il appellés Cristofles...

(Tours, art. 32.)

29. — (Fol. 94 c) *C'est la vie & la passion saint Longin.*

1. Ici, comme dans le manuscrit de Tours, manque le mot *donez*.

Molt devroit volontiers chascuns que crestiens est oïr et entendre de verai cuer...

(Tours, art. 18.)

30. — (Fol. 96 d) *C'est la vie & la passio[n] des compaignon saint Pous*¹. Après la sainte passion Nostre Seigneur & la glorieuse ressurrections, que les apostres furent departi por le monde por annoncer la sainte loy Nostre Seigneur & le saint batisme, messire S. Pous, qui, por la grace de Dieu, si con vos avés oy, fu de lor compaignie, preicha le saint evangile, ne mie tant seulement en la terre de Jerusalem, mès en lontaingnes cités et estranges contrées...

(Tours, art. 19 et 33.)

31. — (Fol. 106 d) *C'est e la vie & la passion des deus freres, c'est de s. Come & de s. Damiens*. Cil quy crestiens estoit² & Nostre Syre aiment veulent volentiers oïr & entendre les paroles qui de luy sont...

(Tours, art. 20.)

Lacune entre les ff. 107 et 108.

32. — (Fol. 108) [Saint Clement]... auxi com un autres et desprisoit sa predicacions...

(Tours, art. 35.)

33. — (Fol. 112 c) *C'est la vie & la passion de mess. s. Tumas*. Tumas vaut tant a dire come abismes...

(Tours, art. 36.)

34. — (Fol. 114 c) *C'est e la vie e la passion saint Bastien*. Sebastiens si est dis de ensivant & de beatitude...

(Tours, art. 37.)

1. Lire *Denis*. Le rubricateur a été induit en erreur par les premières lignes de la légende.

2. Corr. *sont*.

35. — (Fol. 117) *C'est la vie & la passion saint Vincens.*
Vincens vaut autant a dire come ardans...

(Tours, art. 38.)

36. — (Fol. 119) *C'est e la vie saint Ignasces* (sic). Ignases¹
ansi com sofrans...

(Tours, art. 39.)

37. — (Fol. 120 d) *C'est la vie saint Blaise.* Blaisses si
est a dire ausi com horrible...

(Tours, art. 40.)

38. — (Fol. 122 c) *C'est la vie et la passion saint Ci-
riaque.* — Ciriaques fu ordeniés diacre de Marcel l'apostres.

(Tours, art. 41.)

39. — (Fol. 123 c) *C'est la vie & la passion messire saint
Donas.* Donas si est a dire si come nés de Dieu...

(Tours, art. 42.)

Lacune entre les ff. 124 et 125.

40. — (Fol. 125). [Saint Adrien.]... joie & s'esmerveilloit
de sa feme jeune et très belle...

(Tours, art. 43.)

41. — (Fol. 126) *C'est e la vie e la passion saint Protes
[et] Jacintes.* Protes [et] Jacintes furent damoiseil de Eufugie
né en l'estude de philosophie...

(Tours, art. 44.)

42. — (Fol. 128) *C'est & la vie & la passio[n] saint Sil-*

1. Il faut suppléer, comme dans Tours, *si est a dire*, ou l'équivalent.

vestre. Silvestre est dis de *Sile* qui vaut autant a dire come lumiere...

(Tours, art. 45.)

43. — (Fol. 133 c) *C'est e la vie e la passion monseigno[r] saint Ambroises.* Ambroyses si est dis de *ambres*...

(Tours, art. 46.)

Cette vie n'est pas achevée, par la faute du copiste, qui, ayant sans doute sauté un feuillet de son original, a omis la fin de la vie de saint Ambroise et le commencement de celle de saint Grégoire. Les derniers mots de la première sont : « & pria Dieu mult fort qu'il le deüst delivrer des tribulassions de ceste monde, & quant il s'esjoïssoit de ce qu'il l'avoit enpreté (= enpetré), il revelé a ses freres qu'i seroit » (fol. 136 a; *Legenda aurea*, ch. LVII, § 6, éd. Grässe, p. 254).

44. — (Fol. 136 a) [Saint Gregoire].

(Tours, art. 47.)

Le commencement étant omis, cette légende commence par ces mots qui font immédiatement suite au passage de la vie de saint Ambroise cité à l'article précédent : « & les decrès dou canon a eu hardement de prendre assoi follement noviaus nom.... » (*Legenda aurea*, ch. XLVI, éd. Grässe, p. 193).

Le fol. 141 est en partie déchiré.

45. — (Fol. 141 d) [Saint Nicolas]... vie. Le premier jors que s. Nicolas fu nés, quant hom le baignoit, il estoit tous drois ou bacin...

(Tours, art. 48.)

46. — (Fol. 145 b) *C'est la vie e la passion saint Germain.* Germain, de *getminon*¹ est dis & de *anna* qui est a dire desovre, ausi come germinons desovre...

(Tours, art. 49.)

47. — (Fol. 148 c) *C'est la vie saint Basiles.* Basiles, évesques honorables et dou cors² & maistres très haut de con grant sancteté fu yl, [yl fu] en vision mostrés a un hermite qui avoit non Effren.....

(Tours, art. 50.)

Lacune entre les ff. 149 et 150.

48. — (Fol. 150) [Saint Martin]..... autel qui li estoit remés parti por mi, & l'une partie dona au povre, & l'autre retient sor lui; mès l'autre nuit après aparut J. C. a lui vestu del mantel qu'il avoit doné au povre.....

(Tours, art. 51.)

49. — (Fol. 155) *C'est la vie saint Brices.* Brices fu li diaquenes de saint Martins, & il fu molt envieus, & li fist molt d'enuis; car, qant un povres demandoit aumosne a s. Martins, Brice li dist : Se tu requiers celui deguabés, vois la lions³, car cil est qui garde le ciel come fous...

(Tours, art. 52⁴.)

50. — (Fol. 155 d) *C'est la vie et la passion saint Be-*

1. Même leçon, évidemment fautive, que dans Tours. Latin *germine*.

2. Il faut corriger *doutors* (docteur); même faute dans Tours.

3. Lire *loins* comme dans le manuscrit de Tours. Latin : « *prospice eminus* ».

4. Ch. CLXVII de la Légende dorée, et non LXVII comme il a été imprimé dans le *Bulletin* de 1897.

neoit. Beneois si est dit ou por ce qu'il beneï mult des choses.....

(Tours, art. 53.)

51. — (Fol. 157) *C'est e la vie et la passions messire saint Lion li apostoile.* Lyons li apostoilies, si come il est luit es miracles de Nostre Dame s. Marie, celebröit la messe en l'yglise de Sainte Marie la Major....

(Tours, art. 54.)

52. — (Fol. 160 c) *C'est e la vie e la passion saint Antoinnes.* Antoinnes est dis de *ana* qui est a dire desovre, & de tenans, ausi come tenant les choses souveraines....

(Tours, art. 55.)

53. — (Fol. 162 c) *C'est e la vie e la passion saint Juliens.* Juliens est dis ausi come jubila mons ¹...

(Tours, art. 56.)

54. — (Fol. 165 b) *C'est la vie saint Forsee l'evesque.* Forsee l'evesque, l'estoire douquel om cuide que Bede l'escrist, quant il resplendissoit de toute vertu.....

(Tours, art. 57.)

55. — (Fol. 166 c) *C'est e la vie e la passion messire saint Bernars.* Bernars si est dis de *ber*, qui est a dire puis ou fontaines...

Tours, art. 58.)

56. — (Fol. 172 c) *C'est e la vie e la passion saint Gilie.* Gilies, qui en latin est dit Egidius, est dit de *e*, qui est a dire sans, e de *ge*, qui est a dire terre.....

(Tours, art. 59.)

1. Lire, avec Tours, *jubilations.*

57. — (Fol. 174) *C'est e la vie e la passio[n] saint Domeniques.* Domen[i]ques est enterpretés garde de Nostre Seignor....

(Tours, art. 60.)

58. — (Fol. 176 d) *C'est e la vie e la passio[n] madame sainte Marie Madelaine.* Marie si est enterpretée mers amere; ou enlumineresse...

(Tours, art. 61.)

59. — (Fol. 182) *C'est e la vie e la passio[n] saint[e] Marthe.* Marthe fu hostesse de Crist. Ses peres eut non Sistes, sa mere Eucarie, & descendi de roial ligniée...

(Tours, art. 62.)

60. — (Fol. 184) *C'est e la vie e la passion des xj milles virges.* La passion des xj^m virges fu celebrée en cest ordre, car il fu en Bretayne uns rois crestiens & preudons....

(Tours, art. 63.)

61. — (Fol. 186 b) *C'est et la vie e la passion sainte Agnès.* Agnes si est a dire *Deo gra*¹, car ele fu umble....

(Tours, art. 64.)

62. — (Fol. 188 b) *C'est e la vie e la passion dame sainte Cristine.* Cristine est a dire ausi come hoïnte de crisme....

(Tours, art. 65.)

63. — (Fol. 189 c) *C'est la vie & la passion sainte Catarine.* Catarine si est dite de *kata*, qui est a dire universel, & de *riune*, ausi come universel roÿne....

(Tours, art. 66.)

1. Lire *de agna*, avec le manuscrit de Tours.

Le copiste a commis ici une erreur du même genre que celle qui a été relevée plus haut à propos des vies de saint Ambroise et de saint Grégoire (art. 43, 44) : il a omis la fin de la légende de sainte Catherine et le commencement de celle de sainte Lucie. Les derniers mots de la première sont : « Por quoi, quant li enperiers li promectoit qu'il l'avroit secont en son palais, elle respondi : Laisse les paroles a dire & de penser ansi qui est fellonie. » (Fol. 192 a ; cf. *Legenda aurea*, ch. CLXXII, éd. Grässe, p. 796).

64. — (Fol. 192 a) [Sainte Lucie]. La légende commence par ces mots qui suivent immédiatement le passage, cité à l'article précédent, de la légende de sainte Catherine :

Parcaisses fit venir assoi houilliers & lor dist : « Semenés a lui tout le pouple, & tant longuement soit deguabée qu'elle soit morte.... » (*Legenda aurea*, ch. iv, éd. Grässe, p. 31).

(Tours, art. 67.)

65. — (Fol. 192 b) *C'est la vie e la passion madame sainte Nastasie*. Anastasie si est dite de ana, qui est a dire haut, & de stasis, qui est a dire estans....

(Tours, art. 68.)

Lacune entre les ff 192 et 193.

66. — (Fol. 193) [Sainte Agathe]... & très bielle de cors, en la cité de Cataine, en Sesile, servoit tous tens en toute santeté a Nostre Seigneur....

(Tours, art. 69.)

67. — (Fol. 194 c) *C'est e la vie e la passio[n] sainte Peronelle*. Peronelle, la vie de laquelle S. Marciaus escrist....

(Tours, art. 70.)

68. — (Fol. 195 b) *C'est e la vie dame saint Teodore,*
Teodore, noble feme & belle.....

(Tours, art. 71.)

En terminant, qu'il me soit permis d'adresser mes remerciements à M. Giulio Bertoni, jeune érudit modenais, avantageusement connu par ses publications sur la poésie des troubadours, qui a bien voulu vérifier sur le manuscrit certaines parties de ma notice qui me laissaient des doutes.

TABLE DU MANUSCRIT

Adrien, 40.	Chrysanthe, 10.
Agathe, 66.	Chrysogone, 21.
Agnès, 61.	Clément, pape, 32.
Ambroise, 43.	Come et Damien, 31.
Anastasia, 65.	Cyriaque, 38.
André, 17.	Denis, 30.
Antoine, 52.	Dominique, 57.
Assomption, 3.	Donat, 39.
Barthélemi, 15.	Étienne (invention), 26.
Basile, 47.	Eustache, 18.
Benoit, 50.	Fursi (Forsee), 54.
Bernard, 55.	Georges, 27.
Blaise, 37.	Germain, 46.
Brice, 49.	Gilles, 56.
Catherine, 63.	Grégoire, 44.
Christine, 62.	Hippolyte, 24.
Christophe, 28.	Ignace, 36.

Jacques l'intercis, 20.	Nativité de N.-D., 1.
Jacques le majeur, 14.	Nicolas, 45.
Jacques le mineur, 13.	Onze mille vierges, 60.
Jean l'évangéliste, 7.	Paul, 6.
Jean et Paul, 22.	Peronelle, 67.
Julien, 53.	Philippe, 12.
Laurent, 23.	Pierre et Paul (dispute contre Simon Mage), 4.
Léon, pape, 51.	Pierre, 5.
Longin, 29.	Proth et Hyacinthe, 41.
Lucie, 64.	Sébastien, 34.
Marc, 16.	Silvestre, 42.
Marie-Madeleine, 58.	Simon et Jude, 9.
Marthe, 59.	Théodore, 68.
Martin, 48.	Thomas de Cantorbéry, 11.
Mathias, 25.	Thomas l'apôtre, 33.
Mathieu l'évangéliste, 8.	Vincent, 35.
Maurice, 19.	
Nativité du Christ, 2.	

Paul MEYER.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 24 décembre 1902.

Présidence de M. THOMAS, président.

Nouveaux membres : La Bibliothèque de l'Université de Harvard, à Cambridge, États-Unis d'Amérique (deuxième exemplaire); la Bibliothèque de l'Université de Kansas, à Lawrence, États-Unis d'Amérique, correspondant M. Stechert, libraire; Bangel et Schmitt, libraires à Heidelberg, correspondant M. Brockhaus, libraire; la Bibliothèque de l'Université d'Aix-en-Provence, correspondants MM. Picard, libraires; Miss R. E. Fowler, rue Du Sommerard 2 (membre perpétuel); La Bibliothèque de Leland Stanford junior University, Californie, États-Unis d'Amérique, correspondant M. Stechert, libraire; la Bibliothèque de l'Université de Helsingfors, Finlande, correspondant M. Gaulon, libraire; M. Raymond Weeks, professeur

à l'Université de Missouri, Columbia, États-Unis d'Amérique, correspondant MM. Picard, libraires.

État des impressions : *Tristan* (Beroul), huit feuilles (texte) tirées; le glossaire est en placards. — *Robert le Diable*, douze feuilles tirées; le glossaire est à la composition. — *Les Sotties*, sept feuilles tirées; feuilles 8 à 10 en pages, feuilles 11 à 14 en placards. — *Les Vers de la Mort*, feuilles 1 à 4 (texte) en pages. — *Tristan* (Thomas), douze feuilles tirées; feuilles 13 et 14 en placards. — *Le Mariage Guillaume*, feuille 1 en pages.

L'édition des *Chansons de Gace Brulé*, terminée depuis un mois, est à Paris. Toutefois le relieur de la Société, surchargé de travaux qui doivent être achevés dans les premiers jours de janvier, ne peut s'engager à livrer ce volume avant la fin du même mois. Le Conseil fixe le prix de cet ouvrage à 10 francs pour le papier ordinaire (20 fr. pour les exemplaires en papier Whatman). La mise en distribution aura lieu aussitôt que possible.

Proposition de publication : par M. A. Wallensköld d'une édition du roman de *Florence de Rome*. Renvoi à une commission composée de MM. Bédier, Paris et Thomas.

M. l'administrateur rappelle au Conseil que, sur sa proposition, il a été décidé, dans la séance du 28 juin 1893, que les établissements publics qui souscriraient aux publications de la Société et les nouveaux membres perpétuels recevraient gratuitement un certain nombre de volumes, à choisir parmi ceux dont il restait un nombre suffisant en magasin, la valeur totale des volumes ainsi offerts ne devant pas dépasser 100 fr. De-

puis l'époque où cette délibération a été prise le nombre des exemplaires en réserve a considérablement diminué. M. l'administrateur croit donc devoir soumettre au Conseil la question de savoir si la décision prise en 1893 ne doit pas être modifiée. Après en avoir délibéré le Conseil décide que dorénavant les particuliers qui souscriront à titre de membres perpétuels et les établissements publics auront droit seulement aux publications des deux années précédant leur entrée dans la Société.

LA SECONDE TRADUCTION
DE LA
CHIRURGIE DE MONDEVILLE

(Turin, Bibl. nat., L. IV. 17¹).

Après la publication, par la Société des anciens textes français, de la traduction, faite en 1314, de la *Chirurgie de M^e Henri de Mondeville*, le professeur P. A. Geijer a signalé à l'éditeur une autre traduction, copiée en 1478 et existant actuellement dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Upsal. M. le docteur Bos la fit connaître dans le *Bulletin de la Société*, année 1900, pp. 63-87.

Or, j'ai trouvé depuis, à la Bibliothèque nationale de Turin, un nouveau manuscrit de cette traduction et des traces de deux autres du même texte, tous trois copiés apparemment vers le milieu du xv^e siècle. Celui qui nous est resté fait partie d'un recueil de traités de médecine et de chirurgie, qui me paraît assez intéressant pour mériter tout d'abord une description succincte.

Papier, 0 m. 30 × 0 m. 21 ; xv^e siècle; 539 feuillets ; à deux colonnes par page, foliotation moderne (passant par erreur de fol. 439 à fol. 450); quatre filigranes : un

pape assis tenant la clef de saint Pierre, une balance, un P fleuroné, un Y avec la croix latine ¹.

Le premier feuillet, non folioté et à moitié déchiré, commence par ces mots : « A l'honneur de la Sainte « Trinité, du Pere, du Fil et du Saint Esperit.... jou « encommece a translater de latin en rommant aucuns « livres d'astrologie selon le poissance de mon petit « engien... » Puis vient une longue table, donnant d'abord le titre et le nombre des feuillets de chacun des 19 livres qui composent le volume; et, après, le sommaire de ce qui est écrit sur chaque feuillet, jusqu'aux premiers mots du 63^e fol. du livre X^e, où le copiste s'est arrêté brusquement sans terminer la colonne (fol. 8^c). Il a complété son travail en y ajoutant la fin d'une table analogue faite pour un autre recueil de traités de médecines, laquelle se termine (f. 16^c) par les lignes suivantes :

Chy après s'ensieut tous les livres qui sont cy desus et tous leurs nons et leur nombres :

Le premier a a nom les nons de l'A B C.

Le secont a a nom les synonymes.

Le iij^e livre est les xij signes et des vij planettes.

Le iiij^e livre a a nom Avichene.

Le v^e, de l'anathomie Galien.

Le vj^e livre a a nom l'Anathomie Henry de Mondeville.

Le vij^e livre a a nom le chirurgie de maistre Henry de Mondeville.

1. Ce sont exactement les marques figurées en *fac-simile* par E. Midoux et A. Matton, *Étude sur les filigranes, xv^e siècle*, n^{os} 3, 178, 327 et 346.

Le viij^e livre a a nom le Surgerie de Rogier et Rolant.

Le ix^e livre a a nom l'Antidotaire Nicholas.

Le x^e livre a a nom le *Circa instans*.

Le xj^e livre est appellés Macres.

Le xij^e livre est apellés Oreoles maistre Jehan de Saint Amant.

Le xiiij^e livre a a nom l'Antidotaire Nychollas.

Le xiiij^e livre a a nom le Secret des dames et de leurs fleures.

Le xv^e livre a a nom le Traitiet contre l'impedimie.

Le xvj^e livre est un livre d'orines.

Le xvij^e livre est de maistre Guillaumee de Harsignie.

Le xvij^e livre est apellés le Jugement des orines et leur medicines.

Le xix^e livre est apellés le Secret de nature.

Chy s'ensuivent les nons de ces livres, qui sont nommés cy dessus; et fu chus livres acomplist et parfaits pour ouvrer des oeuvres ¹ qui y sont contenues, par l'aide de Dieu, l'an mille iiiij^c et xxxviiij ², le xviiij jour de novembre; et fist le dit livre faire maistre Jeh. Lambert, qui estoit nés de Valencien, et fu fais et escrips en le rue des Molinaux. Explicit.

Selon toute probabilité, ces huit derniers feuillets de la table appartenaient au Recueil original composé pour

1. Ms. *orines*

2. Le premier *x* de *xxviiij* a été barré négligemment par trois traits, dont deux semblent figurer une L; ce qui donnerait 1478 pour la date. Mais cette correction, à l'encre plus pâle que celle du manuscrit, ne peut être attribuée au copiste. Ce doit être le fait de quelque lecteur, qui, induit en erreur par l'*explicit* de la traduction d'un traité que « *maistre Jehan Alabarbe fist l'an LXXV* » (f. 437), aura interprété cette date par 1475, tandis qu'il s'agit de 1375, ou plutôt de 1365 (voir plus loin le livre XV).

M^e J. Lambert, et recopié plus tard par les scribes du manuscrit de Turin, avec quelques changements de peu d'importance.

Il est aussi à noter que les feuillets 98-103 de notre manuscrit proviennent de l'index d'un autre recueil, où se trouvaient également les traités IV, VI, VII, VIII, IX, XVII, XVIII, mais dans un ordre différent de celui du manuscrit de 1438 et du nôtre. Ce nouveau fragment a été ajouté sans doute à cause de ses onze dessins coloriés du corps humain, qui servent d'illustrations au sommaire de la Chirurgie de Mondeville et de celle de Roger et Roland. Comme le papier des trois tables présente le même filigrane (*le Pape*), on peut en induire que les trois recueils ont été copiés à peu d'années de distance les uns des autres, et dans la même région.

Voici maintenant l'indication sommaire de ce que renferment les 19 livres du manuscrit de Turin.

I (ff. 20-70). *Le livre des nons translatés de latin en franchois*. Ce glossaire, très intéressant à divers points de vue, contient plus de 8,000 mots français, picards et wallons. Les quelques exemples suivants suffiront pour donner une idée de sa valeur :

<i>Caniciés</i> , kenuesche.	<i>Lacuna</i> , celure.
<i>Cecare</i> , avuler.	<i>Latebra</i> , respitaille.
<i>Conterere</i> , frieuiller.	<i>Nimbus</i> , pleuve.
<i>Cristallus</i> , cretail.	<i>Nuga</i> , couphe.
<i>Cucurbita</i> , coukelonece.	<i>Monstruosus</i> , ierrés.
<i>Equa</i> , yeuwelle.	<i>Nuditas</i> , nuesche.
<i>Fabulari</i> , flaver.	<i>Nuptialis</i> , noeuchal.
<i>Glarea</i> , pierrette d'aige.	<i>Precanere</i> , esbiener (?)

Sobrietas, sobresce. *Upupa*, hullepiau.
Sertum, capiau de tille. *Verbosus*, gengleur.
Subtristis, brocqueulx.

On y rencontre aussi, mais rarement, des mots d'origine flamande ou allemande :

Scortator, hourier (du flam. *hoer*, all. *hure*, prostituée).
Stomachus, bosuens (flam. *boezem*, sein).
Sambucus, hollendere (all. *holunder*, sureau).

II (ff. 72-97). *Les sinonimes pour trouver les nons et les congnoissances des herbes*. Glossaire spécial pour les plantes médicinales. On y pourrait glaner divers noms peu connus, tels que : « *Ambrosia*, le grant merfue; *Arumon*, foirielle; *Tapsus*, candeille de leu; *Caprifolium*, kievrebroust; *Calendula*, goudier; *Cuscute*, li bouchiaulx de lin; *Rafanus*, raule; *Saponaria*, saponette, l'erbe des pucelles; *Volubilis*... le tierche croist es blés, et l'apellent aucuns vaucielle..... »

Sur le dernier feuillet (97 b) l'on a ajouté « les pois et chiffres et onces et dragmes et scrupules selon médecine et apoticaire ».

Les ff. 98-103, comme nous l'avons dit, proviennent de la table d'un autre manuscrit.

III (ff. 104-129). *Cy traite des xij signes du soleil en approchant a xij vertus apertenans a tenir droicte justice*. Poème bizarre tout farci de mythologie et de scolastique, illustré par de très curieux dessins à la plume finement coloriés. Il débute ainsi :

A .iiij. temps sont .xij. signes
Que astronomie nous signe,

Et sur les corps ont influense
De bien et de mal confluense.
Le soleil la vertu leur donne...

L'auteur cite *Jehan de Meun, Guillaume de Saint Amour, maistre Alixandre des haies, S. François, maistre Bonne aventure, cardinal*, etc.

Sur les ff. 130-31, il est encore parlé des xij signes, mais en prose.

IV (ff. 132-152). « Cy divise Aristote et Avicenne et Galien et Ypocras et Razis, et tesmoignent et contiennent tout ensemble que pour epidimie eschever seurement, est cose esprovée que on use de la franque eae... » Au f. 138^c, l'on a « le table des saignies qui est baillie par maistre Basin ». L'auteur cite *M^e Ysidoras* et *M^e Jehan de Saint Amant*, ainsi que le vij^e livre de *l'Amaseour*. — D'après la table avec figures (f. 98), ce iv^e livre n'aurait que 13 feuillets.

V (ff. 153-159). *Le Anathomie Galien*. Traduction abrégée dont voici les premiers mots :

Cy commence le anathomie Galien, et dist que quicunques desire a savoir le congnaissance des membres dedens le corps et dehors, il doit estre diligent d'apprendre la science de anathomie. Et prumiers je deviseray les .iiij. membres principaulx. Et sont : le coeur, le cervelle, le foie et les testicules...

VI (ff. 150-178). *L'Anothomie Henry de Mondeville*.

VII (ff. 181-212). *Le traicté de la Chirurgie maistre Henry de Mondeville*.

VIII (ff. 215-257). *Le Chirurgie total de Rogier et Rolant*. A cette traduction manque le 4^e livre de l'origi-

nal latin des deux chirurgiens salernitains, mais la copie paraît inachevée.

Les ff. 257-267 contiennent divers enseignements pour *sçavoir le cault et le froit et le moisteur des herbes*, puis *la forche des herbes* selon Macer. La première table ne mentionne pas ces écrits, mais celle du f. 101 en donne le sommaire après la Chirurgie de Rogier et Roland.

IX (ff. 268-310). *L'Antidotaire de Nicolas en françois*. C'est une version complète de l'*Antidotarium Nicolai*¹, augmentée de divers articles qui ne se trouvent pas dans le texte latin; par exemple de certaines recettes, comme (f. 270) « Benoiste que maistre Guillaumes de Cougieres fist; (f. 282), Emplastre maistre Guill. Langlés² contre vielles despeceures; (f. 289) Opopira magna que ly sains hommes S. Cosme et S. Damien firent; (f. 306) Vomit de maistre Barthelemieu », etc.

D'après le sommaire de la table de 1438, cet *Antidotaire* serait le 13^e livre; mais il est difficile de dire ce qu'était alors le 9^e livre, qui portait le même titre: peut-être le traité des ff. 260^d-268^c.

1. *L'Antidotaire Nicolas*, traduction française, publiée par M. le Dr Paul Dorveaux, d'après un ms. du xiv^e siècle (Paris, 1896), ne comprend que 85 articles, tandis que le texte du ms. de Turin en a environ 280.

2. William Grisaunt dit *Guilelmus Anglicus*, auteur de divers traités, entre autres *De urina non visa*, dont j'ai signalé une traduction française avec un curieux prologue, où il se dit « cytoien dela cité de Marseille » (Voir J. Camus, *Un manuscrit namurois du xv^e siècle*, dans la *Revue des langues romanes*, xxxviii, 31-32); cf. Fabricius, *Biblioth. lat. med. et inf. latin.*, sous *GUILLELMUS ANGLICUS* et sous *GUILLELMUS GRISAUNTUS*.

Aux ff. 311-312, l'on a « aulcuns comandemens et enseignemens pour congnoistre les iiij complexions », puis, ff. 313-314, « les medicines abstertives, restrainctives », etc.

X (ff. 315-384). *Le livre de Circa instans, extrait de latin en franchois*. Cette traduction du fameux traité de Platearius, souvent imprimée au xv^e et au xvi^e siècles sous le titre de *Grant herbier*¹, n'a pas le prologue dans notre manuscrit; par contre elle est amplifiée à divers endroits, comme dans les premières lignes que voici :

Aloem est chaus et de seice complession el second degré. Et pour ce que nous parlames des degrés, devés sçavoir que .viiij. degrés sont : quatre chaux et .iiij. frois. Pour faire vous entendre, vous en dirons exemple : prenés yauve froide et mettés sur le fu caufer; et quand sera tiede, ce est le premier degré; et quant elle est sy caude que on n'y puet la main tenir, ce est ly second caus, et quant elle fremist sans boullir, ce est ly tiers degrés, et quant elle bout, ce est le quart degré. Et par cette raison puet on entendre les frois : quant le yauve est bien froide, c'est le premier degré, et quant elle est .j. pau engulée, c'est le second; et quant elle est en glace, c'est le tiers; et quant elle est bien engulée, del tout en glace, c'est le quars...

De même que dans l'original latin, le dernier chapitre est *Zuccara*, sucre.

XI (ff. 385-395). *L'erbier Macres*. Compilation inachevée du poème « *De viribus herbarum* » attribué à

1. Voy. J. Camus, *L'opera salernitana « Circa instans » ed il Grant Herbier*. (Modena, 1886).

Macer Floridus. La copie s'arrête à l'article *Neele* (f. 395 c) : « Quant une femme traveille d'enfant, s'elle se souffumoit de la neele, le maistre dist qu'elle accouchoeroit plus tost sans faille. » Premiers mots :

Cy commence ung traictié de plusieurs herbes selon ce que dit Macres. — Ostrice. D'une herbe que on apelle ostrice, lez maistres dient que quant on a le tourtel, qu'on le doibt boire destrempée de vin, et quant on a mal ou ventrail ou on doit cuire le racine en vin : s'en garist on...

XII (ff. 396-413). *Les Aureoles Jehan de Saint-Amant u est contenu l'antidotaire de Sirurgie*. La traduction des *Areolæ super antidotarium* de J. de Saint-Amant, médecin du XIII^e siècle ¹, finit au f. 408. Quant à l'autre traité, appelé *Antidotaire surgien* dans la table de 1438, je ne saurais dire s'il est du même auteur, mais je remarque qu'il a une grande ressemblance avec l'*Antidotaire* de Mondeville, bien qu'il soit beaucoup plus abrégé que celui du manuscrit d'Upsal. Comme dans ce dernier, nous y trouvons les medicines « repercussives, résolutives, maduratives, incarnatives, consolidatives, corrosives, mollificatives », etc.

XIII. Ce serait ici la place de l'*Antidotaire Nicolas*. mais nous avons vu que le scribe de notre manuscrit l'a placé au livre IX.

XIV (ff. 414-429). *Un traictié de plusieurs maladies qui peuvent avenir aux femmes, et de leurs maladies secretes*. Les premières lignes de ce livre offrent quelque intérêt pour l'histoire des mœurs au moyen âge :

1. Sur cet ouvrage, voir *Hist. litt. de la Fr.*, XXI, 259.

Et premier, pour ce que lez femmez sont honteuses de prendre conseil et ellez descouvrir as hommes et as phisicenz de leurs maladies secrettes, et que moult de dames se lairoient ainchois grever durement, avons plainement translaté lez causes desquelles les maladies viennent et tous lez instrumens de leurs secrettes natures. Toutes sont ordonnéez l'une après l'autre ; mais, pour ce qu'elles ne soient honteuses de nommer en telle maniere que nous lez nommons communement en romant, nous nommerons cascun instrument par aultre non que a coustume n'ont ; si les nommeront plus habondamment sans estre honteuses.

Premier, nous nommerons le premiere porte, qui est membre de generacion, alias¹, *volve*. Item appellerons le langue qui est enemy, *pignon*. Item appellerons le semence, *esperme*...

Le anathomie de chascun membre... — De quel temps les dames commencent a florir... — Des conceptions... — Comment le lait vient aux dames..... — De la maladie c'on nomme suffocation ou adhortement de matrix,.. — Pour sçavoir de quel fruit la dame est ençainte... — De l'obsterie, c'est ly femme que on nomme aultrement mere aleresse, et aultres l'appellent communement saige dame » etc.

L'auteur cite *Maistre Albers de Coulongne qui fust un grant naturien*,... *Justien le naturien*,., *Paulus*, *Apolonies*, *Ypocras*, etc.

La copie, qui paraît inachevée, s'arrête aux mots (f. 429d) : « s'il advient chose que l'enfant descende jusques a la nature, li obsterie doit apareillier toutes choses qui sont nécessaires a son office. » Les ff. 430, 431 sont restés en blanc.

1. Ms. alase.

XV (ff. 432-435). *Ung traictié contre l'epidimie*. Cet abrégé des nombreux écrits que nous possédons sur la peste au moyen âge, se termine par ces mots : *Explicit le traictié de maistre Jehan Alabarbe, docteur en medicine, compilé au Liege, en laquelle ville il a fait moult d'autres nobles traictiés de la science non ouye aultres fois, et le fist l'an LXXV*¹. Dans le texte (f. 432 d), nous apprenons que « Jehan de Bourgogne, autrement dit Alabarbe, citoien du Liege, professeur (*sic*) en l'art de medicine, fist ung traictié dont plusieurs gens ont la coppie, qui commence : *Deus Deorum Dñs*, qui [traicte ?] simplement et absolument de toute premiere cause, etc. Item fist ung aultre traictié. De la destruction des maladies qui s'encommence(nt) : *Cum inimicum propter tempus intrans* (*sic*) *epidimiale*, etc. Ces informations ont leur importance, car le médecin liégeois, *Johannis de Burgundia, aliter vocatus cum Barba*, passe pour avoir écrit, les fameux *Voyages de Jean de Mandeville* ; selon quelques-uns, il aurait cessé de vivre en 1372². Premiers mots :

Cy s'ensuit ung traictié contre l'epidimie et parolle universellement de la maladie. — Pour ce que toutes choses, tant elemens come elementes sont gouvernés de l'air plus hault, ainsi que dit Meschalac ou Livre des interpretations...

1. Il y a là une erreur de copiste. La B. N. de Paris (N. acq. fr. 4515 et 4516) possède une copie du même traité, écrite en 1371 par Raoulet d'Orléans, dont l'explicit finit par les mots : « *et le fist l'an mil CCCLXV* » ; voir Delisle, (*Catal. des mss. des fonds Libri et Barrois*, p. 252).

2. Voy. H. Pirenne, *Jean de Mandeville* (Biographie nationale de Belgique, t. XIII, col. 315 et suiv.).

Le reste du xv^e livre comprend diverses recettes pour les reins, les yeux, etc., puis (f. 451) *Un traictié de plusieurs eaues que on fait d'herbes*, entre autres « l'eau que maistre Jacques de Fabrie ordonna pour la dame d'Artois, pour luy tenir en jeune aage » (dans le sommaire de 1438 : « pour le tenir en jeunesse »); enfin (f. 471) *Aucuns commandemens de sirurgie*.

XVI (ff. 481-492). *Ung traictiés d'orines*. Citations de Ysaac, Theophilus, etc.

XVII (ff. 493-506). *Les receptes et medicines ordonnés par très saige homme et honorable maistre Guillaume de Harsignies¹, maistre en medicine, pour les cas cy après divisés, extrais de ses livres tantost après son trespas*. Remèdes peu intéressants pour l'hydropisie, le mal de dents, la *meselerie*, etc. Premiers mots :

Premiers. Les receptes qui loist a faire pour ydropisie de chaude cause, si comme ung homme ou une femme, qui est chault et c'est de sa nature, et par especial en la poitrine et en son ventre.....

XVIII (ff. 508-531). *Le jugement des orines*. Ce traité est, comme le précédent, de maistre Guillaume de Harsignies. Nous y voyons cités, outre *Galien*, *Ysaac* et *Avicennes*, *maistre Bernard de Gordon*, *Giraus Sourmatique*, *Gille Bos* et *Gilles Richars*. Les ff. 532-536 sont occupés par « une table liquelle comptent en tout ou en partie toute la fleur de l'Antidotaire maistre Ni-

1. Harsigny, Aisne, arr. et cant. Vervins. C'était le médecin de Charles VI; voir Ul. Chevalier, *Répertoire* (Suppl. p. 2629).

colas ». Puis viennent quelques recettes pour les maladies du ventre. Premiers mots :

Ainsi comme dit est, fleume est une humeur froide et moiste; et est l'une naturelle et l'autre non naturelle. Flume naturelle est naturellement froide et moiste et de douce saveur, en couleur blanche...

XIX (ff. 539-548). *Cy après s'ensuit un livre des secrés des femmes translaté de latin en françois, lesquelz sont deffendus a reveler de nostre saint Pére le Pape, sur paine d'excommeniement.*

Au commencement de cest livre devés sçavoir et entendre comme ung chascun prent char et commencement d'estre. Les philozophes nous donnent a entendre que aucun prent char en son estre de la semence du pere et de la mere ensemble.....

Curieux écrit sur la génération, l'enfantement, etc., avec de fréquentes citations d'*Aristote*, *Ypocras*, *Cartulas*, *Pitagoras*, *Valeriens*, *Alexandre*, *maistre Solint*, *maistre Pulius* (Plinius?), *Vulnus le maistre* {*Luctunal*, *maistre Aubert*, etc. Malheureusement ce livre a perdu son dernier feuillet.

Si, revenant maintenant aux livres VI et VII, nous en comparons le contenu avec les extraits du ms. d'Upsal, fournis à M. le D^r Bos par M. le prof. Geijer, nous constatons bientôt que les deux textes proviennent évidemment d'une même source : une traduction française très abrégée de la seconde rédaction latine de l'œuvre complète de Henri de Mondevile, c'est-à-dire une version postérieure à celle de 1314 et complètement indépendante de celle-ci.

Cependant les copies de Turin et d'Upsal ne sont pas exactement semblables. A la première manque le 5^e traité l'Antidotaire ¹, qui occupe 30 pages dans la seconde. En outre, elles diffèrent un peu quant à la langue et à l'ordre des matières. Le manuscrit d'Upsal, bien que transcrit par un Picard, est en pur français, tandis que le texte de l'autre, plus archaïque, offre souvent des formes graphiques, qui semblent dériver d'un manuscrit wallon. D'autre part le copiste du manuscrit d'Upsal n'a pas tenu compte des prologues, et il a rejeté à la fin le traité de l'Anatomie, qui partout ailleurs, dans les rédactions françaises et latines, se trouve au commencement de l'ouvrage. Dans la copie de Turin le premier feuillet est occupé, il est vrai, par des extraits du « Prohème » de la Chirurgie et quelques considérations du traducteur, mais aussitôt après commence le traité de l'Anatomie. Les premières lignes du texte sont :

(Fol. 160). *Cy commence la Cirurgie de maistre Henry de Mondeville translatee de latin en franchois.*

Premier. Cirurgie est une science medicinale par laquelle les cirurgiens sont ensaigniés a ouvrer des mains es corps humains, en separant la continuité et en rassamblant et en amenant la solucion de continuité selonc l'estat premier a leur pooir, et oster les superfluités selonc la doctrine de theoricque medecine; et est de *cyros* en grec, qui est mains,

1. L'omission du 5^e traité de Mondeville dans le manuscrit de Turin s'explique par la composition du recueil qui comprend l'*Antidotaire Nicolas* (liv. IX), l'*Antidotaire de Sirurgie* (liv. XII) et la *Fleur de l'Antidotaire de Nicolas* (liv. XVIII).

et de *gyos*, qui est operacion .i. ¹ aussi comme operacion manuelle. Et poeult cirurgie estre devisee en theoricque et en praticque... (A ce propos, le traducteur cite les opinions d'Avicenne, d'Averrhoès et de Haly, puis continue ainsi :) Et si apert par les disacteurs, que cirurgie est moult pratique et peu theoricque et qu'elle est aprise en ouvrant ; de quoy il s'ensieult que le cirurgien n'est point tenu de savoir le qualité des simples medicines et dez compostes exquisitement, ne graduer precieusement, mais souffist savoir les selon estimacion prochaine a verité. Et, pour ce que a cyrurgiens entendans, qui ont veues les oeuvres de cirurgie et entendent les raisons et les causes et les principez communs de cirurgie, il souffist avoir l'oeuvre manuelle de cirurgie devisée de disputacion, argumens et declaracions, a la quelle on puist recourre comme au tresor de la memoire, ay je ceste oeuvre² abregié a mon pooir pour mon amy especial.

Ce present livre qui contient toute l'oeuvre manuelle de cyrurgie sur briesves paroles, et est devisée en v. traictiés.....

Après l'indication de ces cinq traités et la table des 12 chapitres du premier, nous avons (fol. 161) :

Cy commence l'anathomie.

Anathomie est droite division et congnoissance du corps humain, etc., comme dans le manuscrit d'Upsal, sauf quelques différences graphiques.

Les deux manuscrits concordent également en faisant commencer le traité de la Chirurgie par « *Des complexions* », « *Quelle chose est plaie* », etc., bien que ce ne soit pas l'ordre suivi dans l'original latin.

1. Abréviation latine de *id est*.

2. Ms. *odore*.

Pour faire juger de la différence linguistique entre notre texte et celui d'Upsal, je reproduis les morceaux suivants (cf. *Bull.*, 1900, p. 85) :

(Fol. 185) La cure de la froissure du tés. Prumier soit le quiefmondefiét de vin caut et soient lez keveulx rés dessus le froissure et bien loins environ. Puis fay une rondelle, c'est ung pastiel d'estoupes, si grant que quant il est moullés et expressés, si qu'il puist couvrir tout le lieu rés. Et soit moulliét en vin caut sallé et expressé, et la partie vers le chief soit moulliét de miel sallé caut, et soit appliqué a le froissure; et mis par dessus un aultre plastrel d'estoupes secq plus grant, et le loie, et le laisse ainsi jusques au v^e jour, ains qu'il soit desloiet; se le doleur ne se continuoit ou accroissoit, adonc fust aparliét (*sic*) si comme devant, et ainsi de .v. jours en .v. jours ou environ tant qu'il soit garis.

MS. DE TURIN.

(Fol. 196) Le iij^e cappitle est de sanguine... Sangnye est operacion manuelle tendans a sancté. Et le lessierent li phisicien anchiennelement as chyrurgiens, et li chirurgiens l'ont laissiet as barbiers pour che que elle est de petit gaigne; et sy a petit maistrise pour che que on ne demande mout de conseil as cyrurgiens; car li riches hommez s'en conseillent as phisiciens et les aultres as barbieurs...

MS. D'UPSAL.

(P. 74) Le iij^e chapitre : De saignie... Saignie est operacion manuelle tendant a santé. Et la laisserent les phisiciens anciennement aux cirurgiens, et les cirurgiens l'ont laissiée aux barbiers, pour ce qu'elle est de petit gaing; et si a petite maistrise, et pour ce que on ne demande point de conseil aux cirurgiens; car les riches hommes s'en conseillent aux phisiciens et les aultres pauvres aux barbiers...

La copie de Turin a également l'erreur de traduction, que M. Bos a relevée dans le texte d'Upsal, au chap. vi du 3^e traité, « *dois savoir que ly signes soit mortefiés et corrupu* ». Quelquefois les copistes ont introduit des variantes singulières; par ex. (Turin, fol. 98) : *De la cure des plaies enviesies dou pis*. — (Upsal, p. 25) : *De la cure des plaies environ le pis*; tandis que le texte latin a (p. 239) : *De cura omnium vulnerum penetrantium ad concavitatem interiorem pectoris*.

Le chapitre : « *Pour appareillier les corps mors que on veult garder longhement* », qui, de part et d'autre, vient après celui de : « *Empostume des rains, des cuisses, des jambes* », c'est-à-dire à une place différente de celle qu'il occupe dans le texte latin (cf. *Bull.*, p. 70, en note) termine le manuscrit de Turin. En voici les derniers mots dans les trois textes :

MANUSCRIT DE TURIN. MANUSCRIT D'UPSAL. LATIN, ÉDIT. PAGEL.

<p>(Fol. 212 b) Et puis toute le concavité, dont les entrailles sont ostées, soit remplie d'herbes souef flairans, si d'herbes souef flairant, come camomille, polieul, mentastastre, melilotte, mente, melisse; puis soit cousue, et faites les cosses devant dictes, et se les entrailles doivent iestre gardées, sy soient</p>	<p>(P. 71) Et puis la concavité dont les entrailles sont ostées, soit remplie d'herbes souef flairans, si comme camomille, melilot, poulieul, mentastastre, mente, melisse; puis soit cousu et faites les choses devant dites. Et se les entrailles doivent estre gardées, sy soient salées tres bien de la pouldre</p>	<p>(P. 393) Et tota concavitas, a qua viscera sunt extracta, herbis odoriferis, ut camomilla, melliloto, pullegiis, mentha, mentastro, balsamista, melissa et similibus repletur, usque dum suppleant formam corporis solitam et decentem; postmodum consuetur et fiant cetera supradicta. Et si vis-</p>
---	---	---

salees tres bien de devant dite et mises
la poudre devant en ung vaissel d'ar-
dicte et misses en gent ou de plomb
ung vassiel d'argent bien seelé.
ou de plonch bien
sayellé.

cera sint extracta,
diu debeant conser-
vari, salsentur, *humi-*
dentur, et optime pul-
vere supradicto, et
in vase argenteo aut
plombeo sigillatis,
aut in cado optimo
multis telis inceratis
circumdato reserven-
tur.

L'on voit par cette comparaison, que les deux textes français ont omis les mêmes passages de l'original latin ; et ce fait, qui se constate à tous les chapitres, est peut-être la preuve la plus évidente, que les copies d'Upsal et de Turin représentent une seule et même traduction.

En quelle année cette seconde traduction abrégée de l'œuvre de Mondeville a-t-elle été faite? Nous ne saurions le dire au juste, mais nous pouvons affirmer qu'elle remonte au xiv^e siècle, car c'est sur elle qu'est basée la version provençale : « *La notomia de Anric de Mondavilla* », qui nous a été conservée dans un manuscrit de cette époque, appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque Laurentienne de Florence. En confrontant avec le texte de Turin quelques-uns des courts extraits de ce manuscrit provençal, qu'ont publiés M. Paoli ¹ et M. le D^r Bos ², il m'est facile de prouver ce que j'avance :

1. *Indici e Cataloghi. I cod. Ashburnhamiani*, t. I., p. 59 (Rome, 1887).

2. D^r A. Bos, *La chirurgie de M^e H. de Mondeville*, *Introd.*, p. XIII, (Paris, 1897).

MANUSCRIT DE TURIN.

(Fol. 181). Au commencement de ceste oeuvre qui est extraicte de latin en franchois de Henri de Monderville, nous devons premier savoir que le corps est subget en toute cirurgie...

....Des complections...
Quelles choses li sirurgien doit scavoir....

(Fol. 161). Le premier traictiet est de l'anothomie comme du fondement de cyrurgie.

Le second est de la cure universelle et particuliere des plaies et des concussions (*sic*).

Le iij^e est des cures de toutes maladies qui ne sont mie plaies ne ulceres ne maladies des lesquelles viennent communement a toux les membres du chief jusques as piés.

Le iiij^e est de la cure des brisures et des loiures et tortures et ploitures.

Le v^e est l'antidotaire; et me samble qu'Avicenne en l'Anothomie et Tederic en la Cure des plaies et Lanffe-

MANUSCRIT DE FLORENCE.

Al comensamen d'aquesta obra que es tracha de lati en romans de la surgia de Anric de Mondiviala (*sic*) debes premieyramens saber que es subiet en tota surgia...

...De las complections....
Qualas causas deu saber lo surgia....

Lo premier es de la notomia coma defendemen (*sic*) de Surgia.

Lo segon es de la cura universal de plaguas et de concutios (*sic*).

Lo ters es de curas de totas malautias que non son pas plaguas ni ulceracios ni malautias de foras (*sic*) las quals venon comunamen a totz los membres del cap entro al pes.

Lo quart es de de la cura delas trenquaduras et delogaduras et cossemens (*sic*) et plagamens.

Lo quint es l'antidotari; et a me sembla que Vicenna espus savi en la notomia, et Tederic en la Cura de las plaguas et Alofranc en la Cura de las ulceracios et de

rant en la Cure des ulceres et des autres maladies en procedent tres bien devant toulx aultrez.

Le premier traictiet de cest livre, qui est l'anathomie, est devisés en xij capitres...

Cycommencel'anathomie.

Anathomie est droite division et congnoissance du corps humain et de toutes ses parties et de tous ses membres.....

las outras malautias procezen trop ben davant tot autres surgies.

Lopremier tractat d'aquest libre, que tracta de la notomia, est devisat en xii capitols principalmen et per orde.....

Aysi comenssa la notomia e lo premier capitol.

Anatomia es drecha devissio e conoycensa de cors huma e de todas sas partidas et sos membres.....

En terminant cette notice, j'exprime mes remerciements à M. le prof. P. A. Geijer pour les nouveaux extraits du ms. d'Upsal, qu'il a eu l'obligeance de me fournir.

Jules CAMUS.

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1902

	Pages
Statuts.....	
Règlement.....	9
Liste des membres de la Société au 1 ^{er} juillet 1901.....	13
Liste des membres du Conseil d'administration.....	33
Procès-verbaux des séances.....	34, 97
Assemblée générale de la Société.....	37
Discours de M. le baron d'Avril, président.....	38
Rapport de M. Paul Meyer, secrétaire.....	43
Rapport de M. Émile Picot, trésorier-adjoint.....	54
Note sur le t. X des <i>Œuvres complètes</i> d'Eustache Deschamps, par M. A. Piaget.....	64
Notice d'un ms. de la Bibliothèque d'Este, à Modène, (Légendes des saints en français), par M. P. Meyer...	69
La seconde traduction de la <i>Chirurgie</i> de Mondeville (Turin, Bibl. nat., L. IV. 17), par M. J. Camus.	100

76284

P
S
Author *Bulletin de la société des*

Title *Anciens textiles français*
1901 - 2

NAME OF BORROWER.

**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

